

Magazine

L'ÉDUCATION

supplément à l'éducation-hebdo n° 16 du 20 janvier 1983

*jeunes
sous
surveillance*



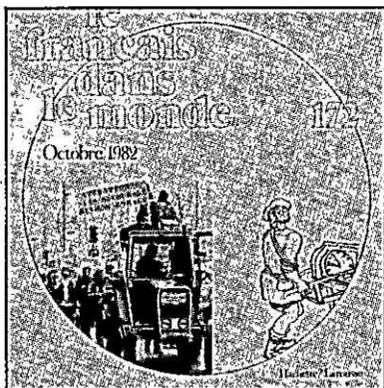
*une judoka en or
un lycée en liberté
Jean Giraudoux
Chambéry*

classes d'enfants de migrants, classes internationales, classes spécialisées, etc.

4 REVUES

français
langue
étrangère

* POUR VOUS



le français dans le monde

La revue des professeurs de français langue étrangère

8 numéros par an

- 2 spéciaux • 2 semi-spéciaux • 4 ordinaires
- 2 disques souples *Sonofrance* 33 T.

Un outil pour le professeur avec des études, des comptes rendus d'expériences, des dossiers et des fiches pédagogiques, des chroniques culturelles et documentaires.

Une publication Hachette/Larousse

* POUR VOS ÉLÈVES



La vie quotidienne en français facile.
Des dialogues, des bandes dessinées, des jeux linguistiques, des activités inventives et instructives.

Pour se familiariser avec le français et ceux qui le parlent.

- 8 numéros de 8 pages, (4 pages en 2 couleurs et 4 pages en 4 couleurs) au format 213 x 280 mm.
- Vocabulaire de base : 300 mots.



Des reportages, des portraits et des entretiens sur le vif.
Des articles d'information et des récits variés, écrits simplement dans un français qui joue sur divers registres de langue.

Des idées et de la bonne humeur.

- 8 numéros de 8 pages en 2 couleurs, au format 213 x 280 mm.
- Vocabulaire de base : 700 mots.
- 2 numéros spéciaux par an.



Prix International des Droits de l'homme une mention spéciale aux lycéens orientals

pose partout

Un regard jeune, une approche journalistique.
Des thèmes actuels qui répondent aux préoccupations et aux intérêts de tous les adolescents: société et d'aujourd'hui, sciences, loisirs et culture, enquêtes, sport, mode, bricolage, jeux de langue...

De l'humeur et de l'humour.

- 8 numéros de 16 pages en 2 couleurs, au format 213 x 280 mm.
- Vocabulaire de base : 1 300 mots.
- 2 numéros spéciaux par an.

Trois
magazines
publiés par

Demandez vite un spécimen et les conditions d'abonnement en écrivant à Hachette, Service des revues françaises 79, boulevard Saint-Germain 75288 Paris Cedex 06.

► Merci de bien vouloir rappeler cette annonce en nous écrivant.

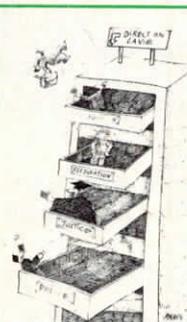


	le respect et le doute	2	
L'AIR DU TEMPS	blanc de saison ?	4	<i>rien ne s'arrête, tout recommence</i>
LIBRE PARCOURS	Brigitte Deydier	8	<i>une judoka en or</i>
LA CHRONIQUE DE LOUIS PORCHER		12	<i>la course à l'école</i>
L'ECOLE ACTIVE	les longues journées d'Hérouville	13	<i>dans un lycée expérimental</i>
JANVIER		17	<i>le dessin de Wiaz</i>
DIALOGUE	petit, que sais-tu ?	20	<i>qu'apprend-on à l'école primaire ?</i>

DOSSIER

24 jeunes sous surveillance

La délinquance juvénile est un des maux de notre société. Pourtant, chaque jour, ils s'y mettent à quatre (au moins) pour aider un(e) jeune à sortir de l'ornière périlleuse : éducation, éducation surveillée, justice et police sont les anges tutélaires d'une jeunesse fragile. Rien n'est joué. Il y a tout à gagner.



FAITES NOS JEUX		40	
PLACE DES ARTS	les paradoxes d'un centenaire le nouveau tango à Paris musiques finlandaises	42	<i>celui de Jean Giraudoux on danse et on chante ici et ailleurs</i>
L'ECHAPPEE BELLE		50	
IMAGES D'AILLEURS	une internationale de l'imaginaire	51	<i>la Maison des cultures du monde</i>
CARTE POSTALE	une ville qui marche : Chambéry	56	<i>aux pieds des Alpes</i>
FEUILLETON	les dix petits chapitres	62	<i>dont voici le quatrième...</i>

photos - couverture : G. Guérin/Rapho ; p. 8 et 10 : Presse-Sports ; p. 9 et 10 : Lot ; p. 20 : Pierre Michaud ; p. 29 : Roger-Viollet ; p. 32 : Bob Combs/Rapho ; p. 35 : A. Munoz de Pablos ; p. 37 et 38 : Jean-François Cullafroz ; p. 42 : CAP/Roger-Viollet ; p. 44 : Lipnitzki/Viollet ; p. 44 et 46 : Roger-Viollet ; p. 45 : Bernard ; p. 53 : Jacques Mérienne ; p. 56, 58, 59, 60 : Jean-Pierre Vélis.

Ce numéro comporte un encart (I à VIII) entre les pages 32 et 33

Magazine
L'ÉDUCATION

supplément
à l'éducation-hebdo n° 16
du 20 janvier 1983

2 MAGAZINES POUR VOS ACTIONS DE PRESSE A L'ECOLE



OKAPI. bimensuel
Encourage les 10-14 ans à lire. Les familiarise avec le collége. Facilite le travail interdisciplinaire.



PHOSPHORE. mensuel
Informe les collégiens et lycéens sur l'actualité. Permet d'élargir ses connaissances et de les approfondir. Forme le jugement et la réflexion critique.

OKAPI ET PHOSPHORE
prolongent votre souci permanent d'apprendre aux élèves à mieux utiliser la presse à l'école

Pour découvrir **gratuitement** Phosphore et Okapi, complétez, découpez et retournez ce bon à : P.F. Collevu, 3 rue Bayard, 75393 PARIS CEDEX 08

PHOSPHORE OKAPI

NOM, PRENOM _____

N° _____ Rue _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

LE RES

Les propositions du ministre de l'Education nationale pour l'ouverture des négociations avec l'enseignement privé ont ravivé un débat d'autant plus irritant pour l'ensemble de la nation qu'il dure depuis les origines de l'enseignement public et qu'il est périodiquement entretenu par des rebondissements où la passion l'emporte, chez beaucoup, sur l'examen lucide et de bonne foi.

Car, des deux côtés, il s'agit bien de foi en un idéal d'éducation, même si, de part et d'autre, des arguments de mauvaise foi surgissent dans l'affrontement excessif que la chaleur des convictions et l'importance du problème suscitent.

Epuré de ses caractères circonstanciels, dus à l'histoire, à la culture française et à l'échelle des valeurs qui en découlent, le nœud du débat est simple. La société, dont la famille, comme l'école, fait partie, doit-elle profiter de la malléabilité de l'enfance pour imprégner, infléchir, orienter les personnalités dans un sens idéologique préétabli; ou bien doit-elle, dans toute la mesure du possible, s'efforcer de leur communiquer des moyens de connaître, de comprendre, de maîtriser ce qui les entoure, sans en profiter pour orienter le savoir, biaiser la compréhension et déterminer les actes. Si l'on préfère, l'éducation doit-elle être éveil des consciences, ou direction des consciences?

Posé en ces termes, le problème paraît simple. Trop simple même, car est-il concevable qu'une éducation s'exerce sans influence? Peut-on enseigner innocemment et fournir à l'enfant puis, désormais, à l'adolescent, des moyens neutres de connaissance? En réalité toute notion proposée, toute méthode utilisée est nourrie d'intentions, s'inscrit dans des modes de pensée, dans un champ culturel et historique, dans

PECT ET LE DOUTE

des conceptions de l'homme et de son existence qu'il est impossible d'abstraire. Il n'y a pas de neutralité en éducation ; et d'ailleurs, tout éducateur qui se voudrait sans influence serait sans effet.

Cela étant posé, qui est le fond du débat, avec tout le relatif qui vient en altérer la simplicité, faut-il se contenter de la cohabitation ombrageuse et conflictuelle de deux conceptions outrant, jusqu'à la caricature, leurs positions respectives afin de mieux s'affronter ?

La laïcité, sous sa forme contemporaine et qui ne saurait se définir par simple référence aux idéologies religieuses, tant le politique l'emporte dans la nature des Etats, la laïcité donc est, en dernière analyse, caractérisée par le respect et le doute.

Respect de l'homme, dont l'enfant n'est qu'une ébauche, un espoir, une ressource qu'il convient d'aider à s'accomplir sans chercher à la conformer. Ce respect n'est pas seulement la conséquence de quelques grands principes nourrissant les déclarations des droits de l'homme. C'est aussi prudence et garantie d'avenir. Vouloir conformer l'enfant à un modèle préétabli, vouloir l'habituer, de façon quasi réflexe, à apprécier le bien et le mal, le juste et l'injuste, le vrai et le faux, à penser comme papa et maman, ou comme son entourage, à partir d'un conditionnement que la naïveté facilite, c'est aussi risquer de compromettre les possibilités de libre jugement, de créativité, de non-conformisme qui permettent les adaptations imprévisibles et inéluctables.

C'est pourquoi l'enseignement laïque doit contrebalancer la conviction qui l'anime dans la lutte contre l'ignorance et dans l'espoir du progrès, par la sauvegarde systématique du doute qui permet à l'élève de chercher à comprendre sans se satisfaire d'apprendre.

A cet égard l'enseignement public n'est pas sans défauts, et les excès de conviction de certains de ses maîtres, rares mais spectaculaires, ont pu faire douter de son sens du respect. Mais il faut reconnaître que l'Education nationale, depuis vingt ans, s'est livrée ouvertement, en allant au fond des choses, à un examen critique et contradictoire qui, s'il a souvent fourni des armes à ses adversaires, est tout à son honneur.

Si l'enseignement privé avait procédé de la même façon, avec le même acharnement, parfois aussi, hélas, avec les mêmes outrances, à la même analyse manifeste, apparaîtrait-il à certains aussi avantageux et aussi solide qu'il tente de le faire croire ?

Peu importe d'ailleurs. Respect et doute fructueux, même s'ils sont difficiles à concilier avec le comportement de l'homme convaincu que doit être l'éducateur, sont inscrits dans l'éducation laïque. Ils le sont aussi dans le nécessaire brassage social du temps scolaire où justement le contact avec les autres, différents, permet confrontation et compréhension. Or l'enseignement privé, même confessionnel, se caractérise aujourd'hui dans les pressions qu'exercent les parents d'élèves et quoi qu'ils en disent, plus par un souci de ségrégation sociale et culturelle dans le lieu scolaire, que par la prééminence de l'influence dans la formation des esprits.

Ces deux positions sont, au plan philosophique, irréductibles. Au moins est-il du devoir de l'Etat de rendre le pluralisme possible et de formuler des règles de coexistence équitables et loyales. Comme base de départ, les propositions d'Alain Savary nous paraissent aller honnêtement dans ce sens. Bouleversent-elles de si grands privilèges qu'elles ont fait aussi fort crier ?

blanc de saison ?

Quand commence une année il est de coutume, en France, de se précipiter dans les magasins pour y acheter du linge, comme si l'on voulait faire un lit de draps neufs à l'an nouveau. Janvier, c'est le mois du blanc et il faut bien dire que, pour 1983, le blanc, d'entrée de jeu, ne nous a pas fait défaut : c'est par un blanc spectaculaire à l'antenne que le président de la République a été contraint de débiter l'année, un grand blanc fait de silence involontaire. Rarement un silence aura fait autant de bruit. On se rappellera l'absence de cette grue qui nous empêcha d'entendre les propos de François Mitterrand à l'heure et au jour promis. La « démission » du président de T.D.F., Maurice Rémy, c'est comme une sanction infligée au blanc. Après, on s'en est méfié.

Par exemple, on a de nouveau parlé des Verts. La crise de l'A.S. Saint-Etienne n'en finit pas de défrayer la chronique et le licenciement de l'entraîneur Robert Herbin a ravivé les querelles. N'attendez pas de moi que je vous explique tout ce qui s'est passé dans ce temple du foot depuis neuf mois ; cela paraît passablement compliqué, pas très net aussi. On s'est jeté des chiffres — assez exorbitants — à la tête, maintenant la partie se joue sur le terrain politique. C'est en tout cas une des passions prioritaires des Français qui alimente les conversations de bistrot à un point tel qu'il se trouvera sûrement un sociologue pour nous en faire un jour l'exégèse. Elle est, il est vrai, nécessaire, car j'avoue, à ma grande honte, que je continue à ne pas comprendre l'engouement si largement répandu pour l'information sportive. Parfois même je la trouve un tantinet dérangeante : la publicité faite au déferlement de l'« aérobic » après celui du jogging, la place prise par les tournois de tennis, les grandes compétitions comme actuellement

la course Paris-Dakar, sont un peu envahissantes dans les « news » et, qu'on me pardonne, j'ai du mal à accepter que mon journal télévisé commence par les dernières nouvelles du « Masters » le jour où Tripoli devient, après Beyrouth, une ville martyre. Question de références socio-culturelles ? Pas bien convaincu.

Apprendre que les Soviétiques envisagent de détruire quelques-uns de leurs missiles SS 20 dans le cadre d'un accord de réduction des armements à Genève me semble plus important que le résultat du dernier quarté ; seulement ces missiles, ces armes « de théâtre » paraissent si abstraites, leur utilisation si hypothétiquement folle, qu'on préfère s'en tenir à quelques réalités plus **matérielles**, en tout cas plus immédiatement tangibles, telle la réduction de 1 % du taux d'intérêt versé sur l'ensemble des livrets d'épargne décidée par Jacques Delors. La crainte des missiles, c'est bon pour le Café du Commerce ; qu'on touche au bas de laine et Pierre Mauroy ajourne la décision de son ministre de l'Economie. Pas bien « rigoureux » (au sens où l'entend Michel Rocard).

Il faut qu'une menace soit bien concrète et immédiate pour qu'on commence à paniquer — il n'y a pas d'autre mot — un peu. Ce satellite russe « Cosmos 1402 » qui menace d'aller s'éparpiller quelque part à la surface de la Terre en nous refilant un peu de sa radioactivité, ça c'est du tangible. Imaginez-donc, un engin pareil qui survole l'Amérique du Nord, l'Europe, l'U.R.S.S., l'Afrique, la Chine et l'Australie ! Et l'on ne sait pas où et quand il va se désintégrer. Damoclès doit en frémir de jalousie ! Les Japonais ont, eux, tant pris la chose au sérieux que leur gouvernement a décidé de constituer un état-major de crise pour faire face à toute éventualité.

Il est en France d'autres inquiétudes qu'on a bien dû prendre aussi au sérieux : la Corse est secouée d'attentats et certains voudraient nous convaincre qu'elle peut devenir notre Irlande. Jusqu'ici le F.N.L.C. s'en prenait à différentes professions (commerçants, médecins, etc.) sous le prétexte de libérer des emplois pour les insulaires ; il se tourne maintenant vers les enseignants, les désignant comme suppôts de l'idéologie et du colonialisme français. « Insignetti francesi fora ! » (enseignants français dehors !) exigent des graffiti depuis quelques semaines : voici revenus les hussards noirs de la République. On n'y croyait plus ! On en sourirait si le F.N.L.C. s'était limité au bombage sur les murs ; on n'en est plus là. L'explosion du plastic et les décharges de chevrotines l'ont remplacé au

point qu'un journal qui ne craint pas d'envenimer les choses (**Le Figaro** du 13 janvier) peut titrer : « Corse : la grande peur des enseignants ». La FEN et la C.G.T. ont pris l'affaire suffisamment au sérieux pour appeler à des manifestations contre la violence, et le gouvernement, lui, a dépêché dans l'île de Beauté, le commissaire Broussard, lequel demeure, qu'il le veuille ou non, l'ancien chef de la brigade anti-gangs. Tout n'est pas rose sous le ciel d'azur. Voici en tout cas une raison de plus pour placer ce début d'année sous le signe de l'enseignement. Ces jours, les enseignants, plus souvent qu'à leur tour, ont fait la une des journaux. Le long mûrissement des pensées du ministre de l'Education nationale (lenteur qu'on n'a pas manqué de lui reprocher) a débouché sur une avalanche de textes et de projets. A nouveau, et comme cycliquement, les Français se passionnent pour l'avenir de leur école. Le président de la République lui-même intervient en ce débat. Le plus drôle c'est que beaucoup de ceux qui, hier, reprochaient à Alain Savary son manque de promptitude, aujourd'hui poussent des cris d'orfraie devant ce qui ne sont encore que des propositions. Il y a plus drôle encore : alors qu'il est loin d'avoir fini son travail, on en est déjà à supputer les noms de son éventuel successeur. Pas très poli.

Il est vrai qu'il faut bien alimenter les chroniques et que le climat pré-électoral encourage ce type de surenchère : dans moins de deux mois la France élit ses conseillers municipaux et l'on nous a déjà convaincus que l'enjeu, d'importance, pouvait faire figure de test national pour la politique du gouvernement. Les grands ténors recommencent à fourbir leurs arguments. Le maire de Paris, lui, innove de nouvelles techniques : il est allé faire campagne aux USA. Or il serait assez amusant que les Français puissent faire comme les Suédois : depuis le 1^{er} janvier dernier une loi autorise ces derniers à changer à leur guise de patronyme ou de prénom. Finis les Johansson ou Andersson (les Dupont et Durand de chez eux) qui encombraient une centaine de pages de l'annuaire de Stockholm, mais dans une même famille on pourra désormais, père, mère, enfants, porter des noms différents et librement choisis. Imaginez qu'ici Chirac décide tout à coup de s'appeler Quilès et Quilès de s'appeler Chirac ! C'est pour le coup que certains affirmeraient que c'est « blanc bonnet et bonnet blanc ». Ce qui, somme toute, remettrait notre blanc bien de saison.

Jean-Pierre Vélis

► Le Quotidien de Paris du 13 janvier

Ce que l'on reprochait à certaines dispositions et à certaines propositions de 1968, c'était de différer par lâcheté, facilité, doctrine ou démagogie, l'inévitable sélection de la vie. Tous appelés, tous élus, tous étudiants, tous agrégés, cela n'a aucun sens, et ne fait que retarder l'épreuve qui, par une retombée inévitable, fait des exclus des aigris. Ainsi en ira-t-il des produits du système Legrand, à moins d'aller vers une société qui refuse la sélection de la vie. C'est, sans doute, le but. M. Legrand reproche à ses collègues de préférer les bons élèves aux autres. M. Legrand estime que le pays étant ce qu'il est, on peut impunément diminuer les horaires du français pour augmenter ceux de la concertation. M. Legrand estime que les élèves ont autre chose à faire que de rédiger des copies, et les professeurs, de les corriger. C'est vrai, l'éducation, ça ne consiste pas pour les uns à enseigner, pour les autres à apprendre. Mais alors à quoi ? Le système du professeur Legrand ne serait-il pas à l'enseignement ce qu'était à l'hygiène mentale le système du docteur Goudron et du professeur Plume ?

Dominique Jamet

► Révolution du 14 janvier

« Il s'agit de savoir si la nation est capable de se payer un système éducatif efficace », déclarait M. Legrand en présentant son projet. La question est bien là. Elle est aussi de mesurer le coût social de l'échec scolaire, de qualifications insuffisantes ou inadaptées et d'en tirer les conséquences.

L'expérimentation de certaines des mesures contenues dans le projet au collège des Amonts, dans l'Essonne, s'est soldée par un semi-échec, faute de moyens, et par le découragement des enseignants...

Des expériences d'un autre type sont menées depuis des années. En a-t-il suffisamment été tenu compte ? M. Legrand lui-même reconnaît n'avoir retenu que les propositions qui correspondaient à ses propres options. De même, il aurait sans doute été plus cohérent de prendre la réflexion sur les contenus et les objectifs de formation comme point de départ, plutôt que comme point d'arrivée. Mais bien des débats peuvent s'engager sur la base du rapport Legrand.

Mireille Aimé

► Le Monde du 14 janvier

Les prix de détail en France ont augmenté de 0,9 % en décembre d'après les premiers calculs de l'INSEE, ce qui porte à 9,7 % leur hausse annuelle. L'augmentation avait été de 14 % il y a un an à la même époque. Le ralentissement est donc net. Du même coup, MM. Mauroy et Delors atteignent l'un des objectifs qu'ils s'étaient fixés en juin 1982, au moment de la dévaluation en même temps

qu'était annoncé un plan de rétablissement des grands équilibres : ramener la hausse des prix en France à moins de 10% fin 1982. [...]

Le ralentissement des prix obtenu en 1982 ne doit pas faire illusion : l'inflation reste forte en France. Le freinage de juillet (+ 0,3%), août (+ 0,3%), septembre (+ 0,4%), octobre (0,5%) a été obtenu de façon artificielle par un blocage très contraignant des prix à la production et à tous les stades de la distribution, ainsi que par une limitation autoritaire des marges commerciales. Dès la fin du blocage et malgré un « encadrement » qui reste sévère, les hausses ont repris à un rythme élevé (1% en novembre, 0,9% en décembre), alors même qu'elles restaient très faibles en R.F.A. (+ 0,2% en décembre et + 4,6% en un an).

► Témoignage chrétien du 27 décembre

La rigueur, en soi, ça ne veut rien dire. La rigueur est une qualité en soi. Toute politique qui n'a pas de rigueur échoue. La vraie question, c'est celle d'une inévitable austérité qui défavoriserait ceux qui sont déjà les plus défavorisés. C'est aussi, pour la France, de savoir prendre en charge son avenir au cœur de cette situation de crise. L'enjeu, ici, est probablement le caractère pluraliste et démocratique de notre société. Les défis de la période sont susceptibles de nous conduire à une meilleure qualité de société, à plus de démocratie, à plus d'écoute les uns des autres, à plus de participation au débat. Plus lourds sont les choix, plus il est légitime que ceux qui ont à les subir soient associés à la

décision. En définitive, l'enjeu, c'est un projet démocratique plus audacieux : en ce sens, le Plan, qui dessine notre avenir, peut être un outil au service des libertés.

Interview de Michel Rocard

► Libération du 14 janvier

Il faut, pour gouverner, savoir ce qu'on veut, du moins savoir en donner l'impression. En régime démocratique, les délices de l'aporie découragent le citoyen-électeur. Il n'est pas mauvais qu'un Premier ministre demande aux Français d'avoir « *les yeux ouverts* » ; mais quand Mauroy dément crûment Delors au bout de quelques jours, il ne peut empêcher que les plus bienveillants regards ne s'écarquillent. Quand on voit double à ce point et que l'heure est au réalisme, c'est tout bêtement qu'il y a deux réalismes. [...]

L'une et l'autre attitude ont leur logique, les deux mélangées font une cacophonie. C'est une mauvaise politique économique qu'annoncer une mesure courageuse mais bientôt annulée ; et une décision bien populaire ne donne pas de bons arguments quand elle révèle trop de tiraillement au sein du gouvernement. Sur un sujet relativement mineur, le gouvernement vient de donner, une fois de plus, l'image de l'irrésolution. Le petit point supplémentaire accordé aux tenants de l'Écureuil effacera-t-il cette mauvaise impression ? Réponse aux urnes de mars.

Gérard Dupuy

► Le Nouvel Observateur

du 8 janvier

Nos compatriotes corses de toutes origines vivent actuellement un drame et notre premier devoir à leur égard est un devoir de fraternité. Pris entre le sentiment de fierté de leur île et le patriotisme national français, entre la peur de l'attentat et le refus moral de dénoncer, ils ont besoin de notre solidarité. C'est à eux qu'il incombe de résister aux démons qu'une petite minorité voudrait déchaîner, et de faire l'économie d'une chouannerie d'un autre âge. C'est à nous de les y aider, et pas seulement par des mesures policières : deux siècles de vie commune, n'est-ce donc rien que cela ?

La pire réponse à faire aux indépendantistes serait de les prendre au mot. Le traumatisme économique de l'indépendance, déjà très fort dans les nations du tiers monde, à faible niveau de vie, entraînerait probablement en Corse une régression insupportable et une sanglante anarchie. Alors, entre une indépendance dont, au fond, personne ne veut et une autonomie locale en train de se mettre en place, il n'y a rien qui justifie le recours à la violence. Il y a encore de l'espace pour des aménagements. Pas pour une guerre civile.

Jacques Julliard

► Témoignage chrétien du 10 janvier

Ce sont les pouvoirs faibles qui usent de violences inutiles. Que le gouvernement nous montre sa force avec intelligence, en faisant régner l'ordre républicain qui est à base de justice mais également en aidant les

Corses à prendre en main leur destin dans le cadre de la loi de la décentralisation ; qu'il fasse respecter — en les respectant lui-même — les principes qui sont à la base de la vie démocratique. Qu'il permette aux peuples et aux régions qui forment la nation d'affirmer leur personnalité mais qu'il demeure le garant inflexible de l'unité de la République.

Résister aux modes passagères et aux outrances, c'est aussi une manière de montrer que la gauche sait, mieux que d'autres, avoir le sens de l'Etat et le souci de servir la Nation.

Georges Montaron

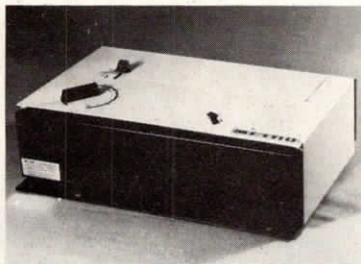
► L'Express du 24 décembre

Cette fois, c'est officiel. La fête est commandée pour 1989. Que les travaux commencent ! Paris accueillera dans ses murs sa VII^e Exposition universelle, célébrant ainsi, avec 60 millions de visiteurs attendus du monde entier, le bicentenaire de la Révolution française. Le Bureau international des expositions (B.i.e.) vient d'accepter la candidature de la capitale de la France. Voyant plus loin, il a même veillé à ce que la gloire de Maximilien de Robespierre ne vienne pas éclipser celle de Christophe Colomb. Le B.i.e. a, en effet, consenti une exception à la règle qu'il s'était fixée, en 1972, d'espacer de sept ans au moins les expos universelles. En 1992, Chicago pourra donc fêter le cinq centième anniversaire de la découverte des Amériques, en même temps que Séville, où l'explorateur est enterré.

Marie-Laure de Léotard

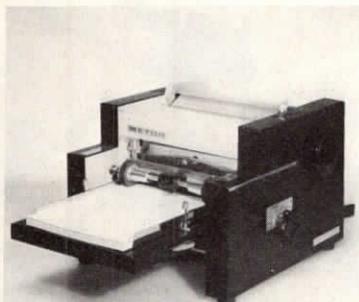
METRO DUPLICATEURS S.A.

50, RUE ÉTIENNE-MARCEL, PARIS 2^e - TÉL. 236.38.30



THERMOFLEX

Thermocopieur pour l'établissement en quelques secondes d'un cliché hectographique - transparent si on le désire - pour duplicateur à alcool, d'un transparent pour la projection par rétro-projecteur, d'un thermo-stencil pour duplicateur à encre. Autres fonctions : monocopie, plastification.

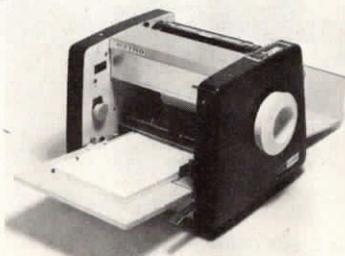


DELTA : 2 modèles

Duplicateurs à alcool automatiques et électriques de grand rendement : 75 copies minute, humidification 100 % automatique par rouleaux, tirages multicolores en un seul passage de la feuille de papier, prix de revient infime de la copie. Format 225 x 375 mm.

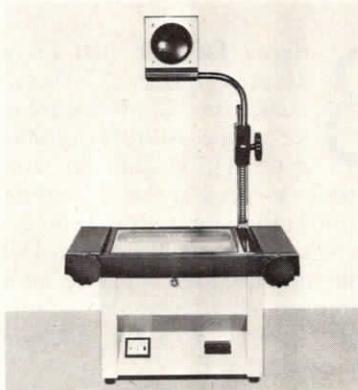
M-730 :

Duplicateur à encre et à stencil électrique. Appareil ultra-moderne, de hautes performances, pour l'impression de quelques centaines ou de quelques milliers de copies. Sécurité et facilité d'emploi exceptionnelles. Format : des plus petits jusqu'au format 220 x 340 mm.



METROLUX

Rétro-projecteur pour la projection, à la lumière du jour, de documents transparents (en diverses couleurs) établis soit à la main soit par l'intermédiaire de Thermoflex.



METRO, UN ENSEMBLE COMPLET DE REPRODUCTION

DOCUMENTATION GRATUITE E SUR SIMPLE DEMANDE

Pédagogie

Nouveautés

Des enfants non-francophones à l'école

quel apprentissage ?
quel français ?

La présence, dans leurs classes, d'enfants n'ayant pas le français comme langue maternelle, déroutent bien des enseignants. Martine ABDALLAH-PRETCEILLE leur propose, non pas une recette miracle, mais les moyens pour trouver, dans chaque cas, la solution pédagogique adéquate.

C.P.M. n° 66 : 55 F

La pratique de l'expression plastique

60 fiches de travail créatif

Avec ces fiches organisées autour de thèmes : le corps, le visage, les gestes..., Simone FONTANEL-BRASSART a réalisé un outil efficace pour l'enseignement artistique à l'école élémentaire et au début du secondaire.

P.P. n° 34 : 49 F

L'E.P.S. à l'école élémentaire

expression corporelle
ballon-pied

Serge BOECHE

P.P. n° 33 : 52 F

Le petit matériel d'éducation physique

Christian RIEU
et Mireille KEROUEDAN

P.P. n° 37 : fin janvier

Deux ouvrages réalisés dans un esprit pédagogique pour aider les instituteurs dans l'enseignement et la pratique des activités physiques et sportives à l'école.

ARMAND COLIN
BOURRELIER

Les dimanches de décembre peuvent être froids, ils font parfois chaud au cœur des sportifs.

Elles étaient quatre jeunes Françaises, le 5 décembre dernier, à gravir la plus haute marche du podium pour avoir décroché, chacune, un titre de championne du monde de judo.

Carré d'as, carré d'or, les flashes crépitaient, les projecteurs de la télévision faisaient un soleil sur Coubertin, les quatre reines du tatami avaient, pour un jour, la tête

dans les étoiles et la France entière

leur faisait un grand « rei », le salut traditionnel des judokas.



à gauche sur cette photo

Brigitte Deydier était l'une d'entre elles. A vingt-quatre ans, la voilà auréolée d'une couronne mondiale (1), de quoi lui faire monter le succès à la tête. Elle reste là, souriante, heureuse évidemment, mais à voir son regard il semble bien qu'il n'y a pas de quoi fouetter un chat, même avec une ceinture noire. Y a-t-il quelque chose de changé ?

« C'est une consécration, l'aboutissement de tous les efforts, mais ce n'est qu'une étape, surtout pas une fin. Il ne me viendrait pas

à l'idée d'arrêter après avoir été championne du monde, ce serait même, à mes yeux, une lâcheté. »

L'accent n'a pas changé lui non plus, heureusement. Il chante joliment comme un écho entre Montauban et Toulouse, même si l'état-civil fixe les premières notes de l'autre côté de la Méditerranée. Impossible, derrière ces grands yeux tranquilles où pointe un soupçon de malice, qu'il n'y ait que la rage de vaincre. La compétition ne serait-elle pas autre chose aussi ?

« C'est d'abord un grand pari avec soi-même. Il y a un an et demi, j'ai été victime d'un accident au genou, il m'a fallu repartir à zéro et c'est

(1) Dans la catégorie des moins de 66 kg.

Brigitte Deyodier



à « l'éducation » au cours de cet entretien

aussi cela : se prouver à soi-même que l'on est capable, à force de volonté et de travail, de revenir au meilleur niveau. En judo, pour gagner, il faut être en forme physique et avoir une technique ; l'aspect psychologique entre pour soixante-dix pour cent dans le résultat, il faut donc être bien avec soi-même pour mettre tout en jeu. L'esprit de compétition est particulier, même lorsqu'il n'y a pas compétition il permet d'aller au bout de ses limites, de se surpasser, de progresser, ce qui est le plus important. La compétition, en fait, permet de mesurer son niveau et de voir où on en est. »

Aller au-delà de soi-même, convic-

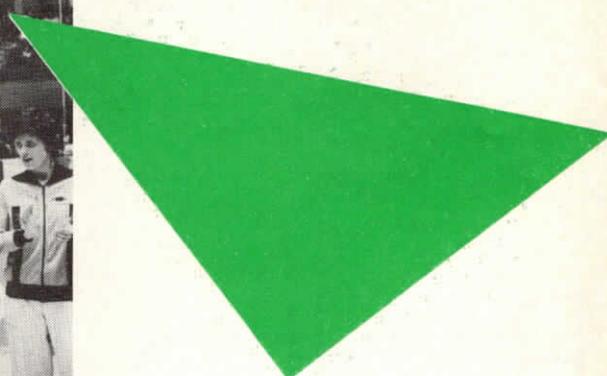
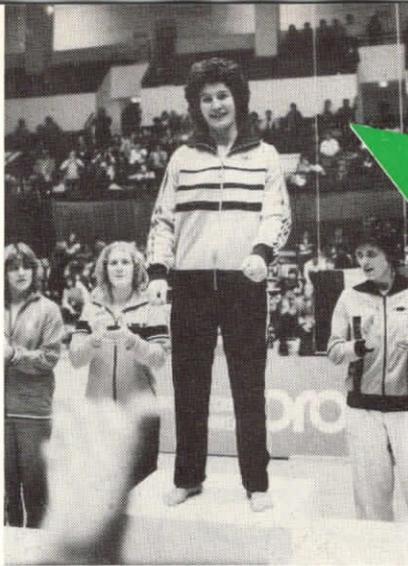
tion profonde dont on a peine à croire qu'elle repose avec une telle intensité sous cette attitude sereine, tranquille. Là est sans doute le secret de Brigitte, cette volonté qui explose sur le tapis, mais qu'elle avoue avoir à chaque instant dans sa vie, aussi bien professionnelle que sportive. Voilà qui explique sans doute aussi pourquoi elle n'a jamais voulu sacrifier l'une à l'autre : vice-championne de France en terminale, championne d'Europe pendant qu'elle faisait l'École supérieure de commerce, sans jamais bénéficier d'aménagements particuliers de temps scolaire.

« Je suis une des rares de l'équipe

qui ait fait des études autres que sportives. Le débouché habituel est d'être professeur d'éducation physique. Cela m'intéressait, mais ce n'était pas assez. Je ne voyais pas très bien ce que cela pouvait m'apporter durant trente-cinq, quarante ans. C'est sans doute faux, car on en tire toujours un moyen pour progresser. Mais je voulais une autre marge de manœuvre. Je ne dirai pas que c'est facile de concilier études et sport, c'est même très dur parce que c'est une question de temps. Il faut jouer serré pour passer des unes à l'autre. Je donnais la priorité au judo jusqu'à janvier, mois des championnats, puis aux études pour les examens de février et juin. On était un peu moins strict sur ma présence à l'école de commerce, mais les examens arrivaient comme pour les autres. »

Et la voilà athlète de haut niveau en même temps que cadre dans une grande entreprise toulousaine, la SNIAS. Il lui faut tenter de concilier les deux, une fois de plus. Mais la fée Sport n'est pas tout à fait aussi ingrate aujourd'hui : depuis quatre mois, elle bénéficie de l'un de ces contrats d'athlète de haut niveau institués par Edwige Avice.

« L'idée est bonne, c'est exactement ce qu'il faut pour les sportifs, car on ne peut pas faire huit heures de travail et passer cinq heures à l'entraînement dans la même journée. Je fais actuellement trente-quatre heures de travail hebdomadaire, c'est-à-dire sept heures quotidiennes en moyenne, il me faut m'entraîner deux ou trois heures ; avec les déplacements, cela fait des journées de douze heures. C'est difficile mais, même si ces



contrats ne sont pas encore tout à fait au point, c'est un grand pas par rapport à rien. Je n'aurais pas supporté d'être payée à ne rien faire ; là j'ai l'impression d'avancer également dans ma vie professionnelle. »

Cette condition d'athlète, ces conditions de vie, cette appartenance, qu'elle le veuille ou non, à une élite sportive, n'en font-elles pas une marginale ? Non, pas du tout. Jusqu'à présent, malgré ses titres, elle s'estimait totalement inconnue. Le judo est un sport amateur qui ne met ni argent, ni situation en jeu et qui n'apporte que des joies personnelles. Difficile tout de même de se considérer une jeune femme comme les autres...

« C'est vrai, je me suis souvent posé la question de savoir si les efforts que je faisais et le temps passé valaient la peine. C'est sûr que l'on en retire des joies extraordinaires, même quand on ne gagne pas, par les contacts avec les équipes étrangères, par les relations avec les autres membres de l'équipe. Nous formons un groupe d'amis formidable, nous partageons les joies, nous souffrons ensemble ; l'amitié pour moi, c'est ce qu'il y a de plus important. Tout cela fait que nous avons quelque chose en plus, que les autres ne peuvent pas ressentir de la même manière. Mais le sport, ce n'est pas mon travail, ce n'est pas ma vie, je ne le conçois que comme un loisir, même si c'est un loisir poussé. »

L'amitié, elle ne tarit pas à son propos.

10 *« Ce à quoi je consacre le plus de temps à côté de mon sport, c'est à*



mes amis. L'amitié, les relations, c'est essentiel, c'est primordial dans la vie. C'est peut-être justement parce que j'ai peur de me sentir à part que j'essaie toujours de me rapprocher des autres. Dans l'amitié, il y a des joies fantastiques et j'y consacre un maximum de temps. »

Le travail, l'entraînement, la compétition, les amis, et ce refus d'être une « marginale », voilà qui fait une vie pleine à ras bord. Mais les autres, alors, ceux de sa génération qui ne font pas partie de ces tranches de vie, comment les voit-elle ?

« J'ai peut-être un regard particulier parce que la plupart des jeunes que je fréquente sont ceux de mon club. Je suis très optimiste, toujours, de nature. Les jeunes, aujourd'hui, ont une certaine manière de s'en sortir, de se débrouiller, pour la plupart. Pas grand'chose ne les effraie et c'est

bien, leur libre initiative ne peut que les faire progresser. »

N'y a-t-il pas ces angoisses nouvelles par rapport aux autres générations, le chômage par exemple ?

« Le chômage est le problème primordial. Avant mon contrat j'ai été au chômage pendant six mois, je travaillais pour mon père, mais c'était une solution de facilité, j'avais l'impression d'être à la charge des autres. C'est difficile à supporter. Mais je crois que les jeunes sont des battants, je ne me sens pas en marge d'eux. »

La compétition internationale, c'est aussi le sésame de la découverte du monde par les voyages qu'elle appelle. Même si, à ses yeux, il s'agit un peu trop d'aller-retour, de circuits gymnase-hôtel-aéroport, ils sont à même d'étancher un peu sa soif de contacts et de découverte. Et qui sait, elle ne désespère pas que cette médaille d'or se transforme en clé magique pour lui ouvrir les portes du pays du Soleil levant.

« J'adore voyager, j'ai la chance de parler anglais, espagnol, et pour moi c'est l'ouverture vers d'autres mentalités, d'autres mondes. A l'issue des tournois, se forgent des rapports très amicaux entre les équipes, on se balade ensemble, on nous fait découvrir. Mon meilleur souvenir pour l'instant reste le Canada. Mais oui, j'ai très envie d'aller au Japon, pour le voyage, bien sûr, mais surtout pour voir leur façon de vivre. Et puis c'est le pays des sources du judo, même si ce ne sont pas celles du judo féminin. Sur ce point, ils sont un peu en retard sur nous. »

C'est peut-être parce que j'ai peur de me sentir à part que j'essaie de me rapprocher des autres...

La gloire sportive est éphémère, elle en est parfaitement consciente et ne se fait aucune illusion. Son aventure sportive aura au moins servi à développer la notion de sport féminin. Ne serait-ce que pour cela, elle ne regrette rien et est toute prête à y consacrer encore du temps. Les problèmes du sport féminin reviennent souvent dans son propos. Serait-elle un peu féministe ?

« Non, je ne fais pas de différence. Mais il faut le constater, le sport féminin, non seulement n'est pas assez développé, mais il n'est pas encore accepté dans les esprits. On considère trop souvent que le sport pour une femme est contraire à sa féminité. Ce n'est pas que les gens soient contre, simplement ils ne leur vient pas à l'idée que ce soit possible. D'ailleurs, les principales questions qui nous sont posées par les journalistes sont toujours aussi futiles : comment arrivez-vous à concilier féminité et sport ? Avez-vous des petits amis ?... Cette réticence existe dans tous les sports où les femmes tentent de faire de la compétition. Cette situation a tendance à évoluer, c'est vrai, mais trop lentement. Dans ma région, depuis que j'ai des résultats, les gens acceptent mieux, ils se rendent compte que nous ne sommes pas des monstres et dans mon club les femmes sont en proportion importante. »

Dieu merci, ces monstres-là ne doivent plus faire peur aux enfants. La Fédération française de judo les compte par dizaines de milliers parmi ses adhérents. Engouement extraordinaire que le concert des médailles d'or de décembre n'est sans doute pas près de freiner.

« Parce que le judo ne met pas d'intérêts en jeu, ceux qui l'enseignent toute l'année sont tous des passionnés. La passion, l'enthousiasme, ça se transmet et c'est grâce à ces professeurs que l'on arrive à avoir dans les clubs un nombre aussi important de licenciés. La Fédération est très bien structurée et a mis en place des voies permettant d'amener les champions à la compétition de haut niveau, pour les garçons surtout, car pour les filles ce n'est pas encore au point. Enfin, c'est un sport complet qui apporte beaucoup au niveau de la connaissance de soi, de la connaissance des autres, car s'il est sport individuel sur le tapis, il se pratique collectivement, à tous les âges, à tous les niveaux, en s'amusant ou en compétition. »

Alors, lorsque l'on est capable de rassembler en un jour l'intensité, la volonté, la fébrilité, mais aussi la technique, la tactique, la fougue de vaincre contenues durant les périodes d'avant compétition, quand on a les pieds sur la plus haute marche, quand la célébrité tinte à vos oreilles, que représente l'avenir ?

« Je vais continuer à faire du judo, même si je dois redescendre de mon piédestal. Ce n'est pas grave, c'est une remise en cause de soi et c'est bien. Lorsque j'arrêterai le judo, je trouverai des dérivatifs dans le sport. Mon avenir ne devrait pas être un problème, je reporterai ma volonté sur mon travail qui me convient très bien. Pour l'instant je suis dans un service important pour l'entreprise, le contrôle de gestion. C'est peut-être un peu trop calme pour moi. J'aime bouger et j'aspire à connaître les autres aspects de

l'entreprise : le commercial, les relations publiques. C'est normal, j'aime communiquer. »

Cette confiance sereine, cette assurance tranquille, elle les conserve imperturbablement, envers et contre tout, lorsqu'on lui fait mettre le doigt sur les instants d'une jeunesse d'où les sorties, les plaisirs étaient absents ou différents de ceux des jeunes de son âge.

« J'ai dû rater pas mal de choses, c'est vrai, mais je ne regrette rien. Quand on connaît des joies comme celles de ce week-end de décembre, c'est une compensation largement suffisante. Il m'arrivait de douter, de me poser des questions, de me dire que je ferais peut-être mieux d'avoir une jeunesse comme tout le monde. Mais c'est un choix que j'ai fait, un choix de vie. »

L'or ne fait pas tourner toutes les têtes et il y a, comme cela, des médailles sans revers.

**Propos recueillis par
Maurice Guillot**



la course à l'école

De Paris à New York, de Millau à Versailles, de Houilles à Vanves, la course à pied connaît un succès véritablement sans précédent. Après l'Amérique du Nord, où le phénomène a déjà quelques années mais ne se dément pas, nous sommes à notre tour saisis de la fièvre pédestre. Plusieurs dizaines de milliers de participants pour chacune des plus grandes épreuves (et des plus exigeantes). Les médias sont là, la foule se presse, l'énigme est entière.

Jeunes et vieux, adultes et enfants, femmes et hommes, O.S. et P.D.G., ceux qui croient au ciel et ceux qui n'y croient pas se tiennent au coude à coude et communient dans la souffrance du souffle court, des muscles crampés, du sang qui bat dans la gorge. Et plus curieusement encore, cette coexistence est aussi celle des plus grands champions et des anonymes à petite brioche, de la guibolle alezane au mollet blanc tremblotant.

Ce succès massif prodigieux, cette passion de courir, nul n'est en mesure de les expliquer comme personne n'avait été capable de les prévoir. Il me semble que l'analyse serait à mener du côté des relations complexes entre la solitude et la collectivité. Ces nou-

velles compétitions, en effet, réunissent à l'évidence ce double aspect, d'habitude contradictoire: lutter contre soi seulement, lutter contre d'autres. Il s'agit à la fois d'aller à son propre rythme, jusqu'au bout de soi et de se classer, c'est-à-dire de finir dans la meilleure position possible.

A chacun selon ses moyens certes, mais aussi relation aux autres. Identité et échanges. Je suis d'autant plus moi-même que je m'affronte aux autres (partenaires-adversaires). En même temps, je suis d'autant mieux inséré dans la collectivité qui court que je suis véritablement moi-même et je n'essaie ni de forcer mon talent ni de masquer mes capacités.

En outre, ma solitude ici est conviviale: je cours éventuellement en famille (avec chaleur et compétition internes) et, en tout cas, avec des semblables qui, comme moi, ont le halètement rauque, la foulée courte, le plaisir pointu. Je suis à la fois dans le petit groupe de ceux qui ont le même rythme que le mien, le même objectif, le même niveau, et dans le grand groupe qui, de Sebastian Coe à Jean Dupont, anonyme traînard, résume l'humaine condition.

Il y a sous cette énigme quelques interrogations symboliques qui

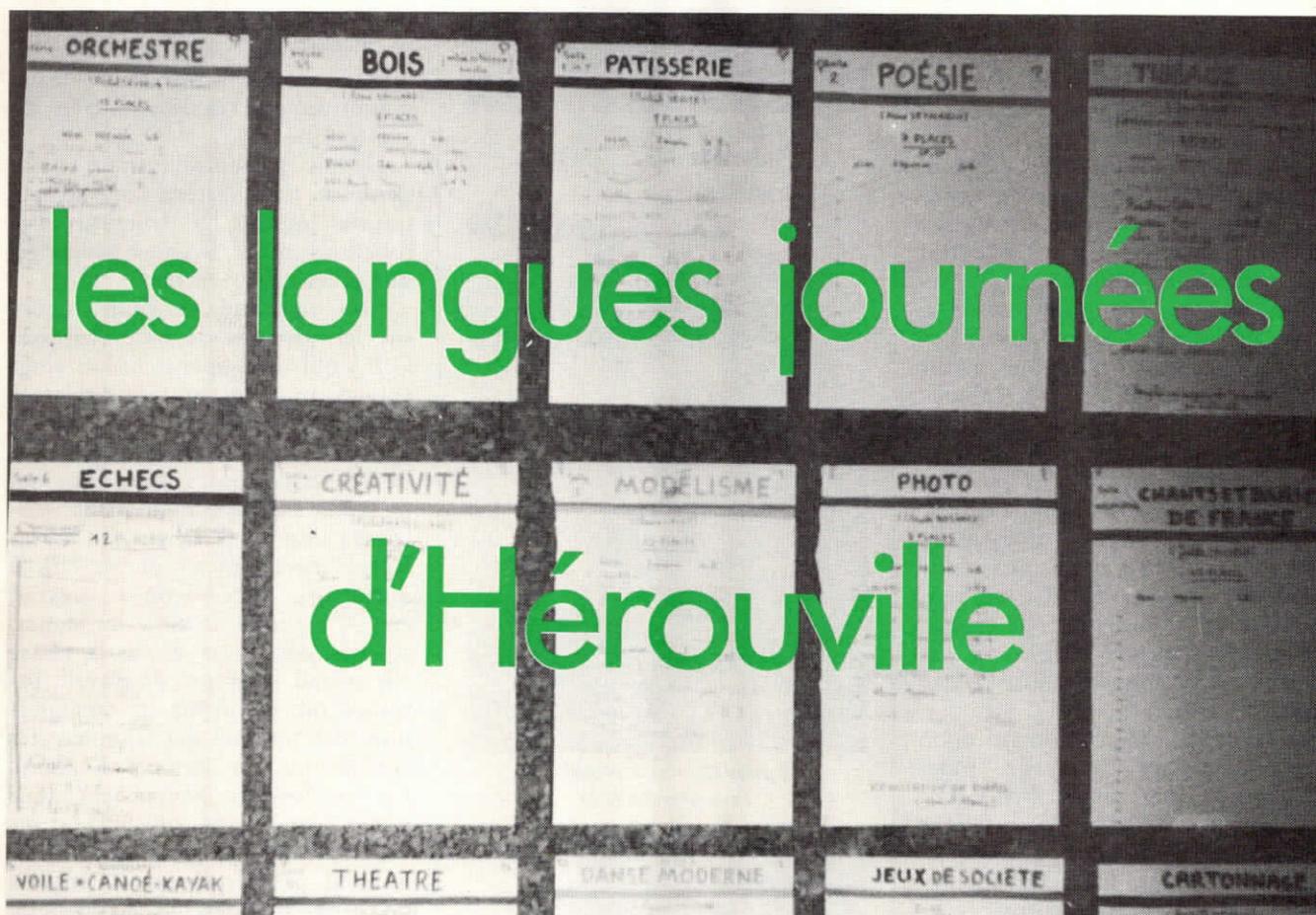
mériteraient le détour. N'est-ce pas là une sorte de métaphore de l'école obligatoire telle que nous la voudrions? Que chacun puisse aller jusqu'au bout, mais à son allure, qu'il trouve des partenaires de sa trempe lui permettant de s'exprimer, qu'il voit également les groupes de ceux qui, sur ce terrain, sont pour l'instant plus performants, et de ceux qui, à l'inverse, sont dominés par lui.

Que les possibilités soient les mêmes pour tous mais que chacun soit en mesure de les utiliser à sa guise. Que l'on puisse partir avec les meilleurs et finalement les rejoindre à la fin du parcours. Que l'on soit classé, sans complaisance ni morgue, en fonction du talent, du travail, des conditions de travail et des objectifs que l'on se donne. Que chacun soit libre de concourir et que nul ne soit exclu. Enfin que chacun puisse aller au bout de soi et de ses propres possibilités.

De Péretti, Legrand, Prost, sont-ils en train de dire autre chose pour la transformation de notre système éducatif? Ils partent cependant avec un handicap, qui est tout le problème: personne n'est obligé de participer au marathon de Paris, ou à celui de New York ou d'ailleurs. Et pour la course scolaire?

LA CHRONIQUE
DE
LOUIS PORCHER

Depuis l'ouverture du premier lycée expérimental il y a un an à Saint-Nazaire, trois autres projets (sur une dizaine de candidatures) ont trouvé grâce aux yeux du ministère : Oléron, Paris et Hérouville-Saint-Clair. Au terme d'un trimestre de mise en place et de fonctionnement, nous avons voulu voir comment s'organisait la vie des professeurs et des élèves dans l'un de ces lieux que beaucoup considèrent déjà comme privilégiés.



C'est Arnaud, élève de 5^e, qui prend la parole : « Ici, c'est mieux qu'ailleurs, parce qu'il y a beaucoup d'activités qui nous sont proposées. Mais on passe trop de temps à discuter de l'évaluation avec les professeurs. » Puis Claire : « Je devais faire une première G et je n'en avais aucune

envie. J'ai entendu parler du projet, son organisation me plaisait. Mes parents m'ont poussée à faire une demande d'inscription et mon dossier a été accepté. » Et enfin Laure, en terminale : « J'ai raté mon bac et j'ai travaillé pendant deux ans. Mais on se rend vite compte que les portes sont bloquées. Alors je me

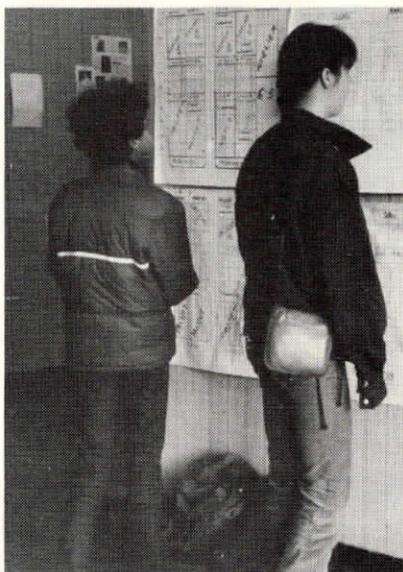
suis décidée à me réinscrire, ici, pour le passer à nouveau. »

Tous les trois sont élèves du CLE (collège lycée expérimental), qui a ouvert ses portes à la dernière rentrée à Hérouville-Saint-Clair, près de Caen. De l'extérieur, rien ne le distingue des autres bâtisses grises qui meublent cette cité-

dortoir, traversée par une rocade desservant les points stratégiques de la ville: logements sociaux, H.L.M., zones industrielles, centre hospitalier. Le CLE lui-même a élu domicile dans un ancien foyer de jeunes travailleurs. Il correspond à l'un des quatre projets expérimentaux qui ont obtenu l'accord et le financement, modeste, du ministère de l'Education nationale pour se lancer dans une expérience pédagogique originale.

Au mois d'avril dernier, Claude, professeur dans un lycée de Caen, au retour d'un colloque sur les lycées organisé à Lille par la revue **Autrement**, s'enthousiasme et plaque dans les établissements de la ville un appel à ceux des enseignants auxquels le 10 mai aurait donné des envies, encore inassouvies, de changement. Prudence au départ. Une trentaine de profs se rencontrent: ils ont tous plus ou moins « fait » 68, ont vécu la déception des expériences alternatives des années 70 et maintenant se tiennent sur leurs gardes. Ce ne sont pas des babas cool: la crise économique les entoure et priorité est désormais donnée à la lutte contre l'échec scolaire.

Le groupe initial planche donc sur un projet de lycée, puis, convaincu par deux P.E.G.C., l'étend au collège. Il lui faut convaincre une municipalité. Caen ne bronche pas, mais Hérouville-Saint-Clair écoute les promoteurs de l'idée d'une oreille attentive. Depuis plusieurs années, la mairie encourage des écoles ouvertes et a envie de prolonger l'expérience dans le second degré. Ajoutons, car cela a son importance dans l'histoire, que l'une des élues municipales est Francine Best, maintenant



lecture des informations
et choix des options



travail sur un « projet »:
une grande B.D.



directrice de l'I.N.R.P. et qu'elle est, depuis le mois de juin, l'alliée inconditionnelle de l'équipe initiale... ce qui a certainement beaucoup compté pour que le ministère accorde, enfin, le feu vert au début du mois de juillet. Le 9 septembre, cent quatre-vingt-dix élèves font une rentrée provisoire au château de Beauregard, propriété d'Hérouville, avant d'intégrer leurs locaux définitivement réaménagés près du centre-ville.

Depuis le début, c'est une affaire de profs. Et le restera. Ce sont eux qui ont imaginé les structures et le fonctionnement, le choix pédagogique et les règles de vie.

La « logistique » du projet repose sur les groupes de base (baptisés G.B.) qui regroupent chacun vingt enfants au maximum, de différents niveaux, et qui sont pilotés par deux enseignants. Ces groupes sont le creuset de toutes les actions qui ne sont pas spécifiquement scolaires; c'est aussi le lieu où tous les élèves travaillent et où se fait le rattrapage, c'est — ou ce devrait être — l'« unité de vie » des jeunes, au-delà des cours et de la classe elle-même. Groupes de travail, tutorat: on reconnaît là quelques-unes des options qui jalonnent les conclusions du rapport Legrand. Les professeurs connaissent ainsi mieux leurs élèves, suivent leur niveau et leur progression, même s'ils ne sont pas forcément les tuteurs de ceux auxquels ils enseignent. C'est pour cela qu'Eric, professeur de philosophie, est tuteur d'un groupe de base de 6^e/5^e et que, pour la première fois de sa vie professionnelle, il est confronté à des enfants turbulents, agités, qui mettent parfois à l'épreuve sa patience d'agrégé et lui font réviser de très

lointains cours de mathématiques ou d'histoire-géographie. Au sein du groupe de base, se font aussi l'évaluation et la synthèse des résultats. Chaque professeur établit une fiche individuelle, à laquelle l'élève ajoute ses propres commentaires. Celle-ci est confiée au tuteur qui suit ainsi l'évolution de ses « protégés ».

En revanche, pas de changement dans les programmes. Les élèves du CLE d'Hérouville suivent les mêmes leçons que partout ailleurs. Avec une nuance: le travail y est, quand cela est possible, beaucoup plus interdisciplinaire, et les professeurs essaient de se concerter pour faire le point sur des projets communs. De plus, aux cours traditionnels, aux emplois du temps classiques, s'ajoutent plusieurs types d'activités: les options, qui tentent de revaloriser surtout les disciplines artistiques, les « projets » — sortes de P.A.E. réalisés dans les groupes de base à l'initiative des élèves et avec l'aide des tuteurs —, enfin les « ateliers » du samedi matin que les parents sont conviés à animer (avec musique, théâtre, arts plastiques, modélisme, photo, éducation physique, etc.).

Imaginez l'emploi du temps: même avec des unités de quarante-cinq minutes, il est énorme. Quand on entre au CLE le matin à 8 heures, on n'en sort qu'à 18 heures après avoir ajouté, aux cours banalisés, des projets, des activités d'éveil, du « travail autonome », des tâches de gestion, voire de ménage... mais nous y reviendrons. Ainsi que l'avoue un professeur: « Nous sommes coincés entre les exigences de la pédagogie traditionnelle et la volonté d'innover. C'est ce qui a conduit à cet emploi du

temps dément »... que certains souhaitent, dès maintenant, remettre en cause. Un bon point quand même: en principe, quand les élèves du premier cycle sortent le soir de l'établissement, ils n'ont pas de devoirs à faire à la maison et ils sont supposés avoir épuisé les joies d'activités appelées ailleurs « para » ou « péri » scolaires. Mais cela n'est pas vrai pour ceux du second cycle...

Pour que la journée paraisse moins longue et plus équilibrée, le repas se prend en deux étapes: la première à 11 heures, pour combattre le fameux « creux du matin » pendant laquelle les élèves mangent l'équivalent d'un hors d'œuvre, d'un fromage et d'un dessert. Ils prennent un plat chaud plus tard, après 13 h 30.

Qui dit lycée expérimental dit aussi participation à l'organisation et au fonctionnement de l'établissement... ce qui s'ajoute, bien entendu, aux activités déjà citées: sept « groupes de fonctionnement » (gestion, restauration, information, ateliers options, entretien, emploi du temps, règles de vie) mixtes profs/élèves font des propositions à l'instance de pouvoir, le conseil d'école, composé de onze professeurs élus ou tirés au sort, de dix élèves élus ayant le droit de vote, de cinq parents, d'un représentant de l'administration de tutelle et d'un représentant de la mairie disposant du droit de parole. Le bureau (trois profs, trois élèves), renouvelable par tiers tous les mois, exécute les affaires courantes.

Dans cette structure, certes un peu formelle, on retrouve l'idée qui était à la base: ce sont les professeurs qui ont la majorité, ce sont eux les garants du service public, ils



un autre « projet » avec un tuteur
une A.G.



gardent la maîtrise de leur projet, dégagés pourtant des contraintes quotidiennes de l'administration (le lycée Jean-Rostand de Caen n'exerce qu'un droit de tutelle sur le CLE). Mais la contrepartie, ce sont les moyens. Pour mettre en place cet établissement, l'équipe hérouvilloise a bénéficié de vingt-trois postes d'enseignants et d'une somme de 310 000 F pour le fonctionnement, le chauffage, le restaurant scolaire, plus 750 F par élève. En clair: ni documentaliste, ni agent d'entretien, ni intendant, aucune aide technique, ce qui amène les élèves à faire le ménage et à servir les repas à la cantine. Ce qu'ils trouvent d'ailleurs, pour la plupart, normal, mais alourdit encore l'em-

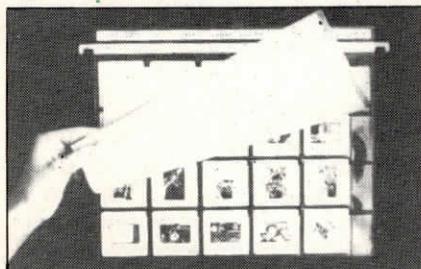
MATERIEL PEDAGOGIQUE

- PHYSIQUE
- CHIMIE
- VERRERIE DE LABO.
- SCIENCES NATURELLES
- AUDIOVISUEL
- GEOGRAPHIE
- MOBILIER DE CLASSE
- MOBILIER DE LABORATOIRE
- MATERIEL DE SPORT
- INSTRUMENTS DE MUSIQUE ECOLES
- DIAPOSITIVES TRANSPARENTS

CATALOGUES GRATUITS
A VOTRE DISPOSITION
SUR SIMPLE DEMANDE A :

PIERRON

Fabrique de Matériel Pédagogique
4, rue Gutenberg
57206 SARREGUEMINES CEDEX
Tél. (8) 795.14.77 Télex 860495F



Pour vos problèmes de

**CLASSEMENT
PROTECTION
RECHERCHE RAPIDE**

des DIAPOSITIVES, FILMS, PHOTOS,
DISQUES, COURS, DOCUMENTS
DIVERS, nous fabriquons des articles
de classement en matière plastique

« DANOU-CLASS »

(en dossiers suspendus ou
albums-classeurs avec feuillets)

NOUVEAUTE :
Classement de cassettes
et classeurs audiovisuels

Documentation gratuite sur demande

DANOU S.A., 4 et 6, pl. Léon-Deubel
75016 PARIS - Tél : 527-56-19 525-88-71

ploi du temps.

Après quatre mois d'essai, comment cette machine expérimentale a-t-elle réussi à fonctionner ? Pas trop mal, mais avec bien des incertitudes. Le problème numéro un est, l'on s'en doutait, cette surcharge horaire. A l'issue du premier trimestre, les professeurs sont exténués ; ils sont toujours attachés à l'expérience, ne refusent pas d'être pour l'équipe de Louis Legrand un terrain d'observation, mais ils sentent confusément que ce qu'ils vivent aujourd'hui, aussi exaltant cela soit-il, ne peut être proposé en modèle à leurs collègues, en particulier sur le plan syndical. Quant aux élèves, ils subissent aussi les conséquences de ce rythme intensif. Dans le premier cycle, ils s'y sont bien adaptés malgré la fatigue et y trouvent leur compte, mais un danger menace le second cycle ; l'absentéisme qui se répand, source de conflits et d'incompréhension entre les adultes et les adolescents. Les premiers s'interrogent sur les causes et n'ont pas encore découvert de solution. Les seconds critiquent les structures en groupe de base, les emplois du temps trop chargés « *qui ne permettent pas de tout faire* », et, comme les élèves des autres lycées, ils sentent l'échéance du bac se rapprocher. Certains professeurs leur reprochent surtout d'être terriblement conformistes, moulés dans un modèle encore trop scolaire, de ne pas formuler clairement leurs reproches, de ne pas assumer la scolarité qu'ils se sont choisie. Bref, malgré le tutoiement et le copinage de rigueur au CLE, le climat s'est un peu assombri et les interminables « discussions franches » n'ont pas encore permis de trouver

une solution qui satisfasse tout le monde.

Au compte des difficultés, il faut aussi inscrire les limites pédagogiques de l'expérience : là pas plus qu'ailleurs, il n'a pas été trouvé de remède-miracle pour lutter contre l'échec scolaire, et il est difficile, en trois mois, de répondre aux besoins individuels de chaque élève. Difficultés encore, dues au manque de moyens...

Tout cela prouve qu'un trimestre, même au regard d'un établissement, c'est trop peu pour modifier en profondeur le fonctionnement et les vieux réflexes du système éducatif. Mais qui en aurait douté ? Il ne s'agit pas de claironner, de crier victoire, pas plus que de dénigrer un travail qui ne fait que commencer. Une nouvelle formule s'est mise en place, intéressante à plus d'un titre : elle essaie de sortir le lycée du seul domaine de l'instruction pour l'ouvrir par diverses formes d'expression sur le monde extérieur ; elle permet à tous de s'essayer à différentes disciplines, elle associe les élèves à la gestion, dans le cadre de « projets » comme dans l'organisation et la responsabilité de l'établissement. C'est beaucoup. De plus, ces recherches sont trop proches des conclusions des travaux de Louis Legrand, trop semblables à beaucoup de suggestions issues des journées nationales de consultation dans les lycées, organisées à l'initiative de la commission Prost, pour être prises à la légère. Les pionniers n'ont jamais la tâche facile et, quelles que soient les difficultés qu'ils rencontrent, il serait injuste d'oublier le bien-fondé de leurs objectifs.

Nicole Gauthier

A quoi reconnaît-on un racketteur corse ?



FAITES ÉVOLUER L'ÉCRITURE!

DIRECTRICES, DIRECTEURS D'ÉCOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES,
INSTITUTRICES, INSTITUTEURS, RESPONSABLES,
CETTE ENQUÊTE S'ADRESSE A VOUS.

LES RÉFLEXIONS GÉNÉRALES QUI VONT SUIVRE SONT INSPIRÉES
D'UNE TABLE RONDE À LAQUELLE QUELQUES-UNS
D'ENTRE VOUS PARTICIPAIENT.

ELLES CONSTITUENT UNE INFORMATION DE BASE QUE SEULE
UNE VASTE ENQUÊTE PEUT DÉVELOPPER.

C'EST POURQUOI NOUS RECHERCHONS 5 000 D'ENTRE VOUS
POUR RÉFLÉCHIR SUR L'ÉVOLUTION DE L'ÉCRITURE
ET DU GRAPHISME EN GÉNÉRAL.

Depuis la plume et l'encrier sont nés de nouveaux outils qui ont transformé l'écriture et son graphisme. Les pleins et les déliés très prononcés, qui aidaient l'enfant à reconstruire la lettre et donnaient un rythme particulier au mot, ont disparu pour faire place à une écriture moins nuancée. Les stylos-plume d'aujourd'hui apportent cependant un confort plus évident.

De leur côté les pointes billes et surtout les pointes feutrées ont développé considérablement le graphisme artistique des enfants.

Au niveau des relations élève-instituteur, c'est-à-dire de l'écriture de groupe, une certaine méfiance des techniques modernes de communication s'est manifestée au cours de notre table ronde.

Le couple craie-tableau traditionnel semble en revanche bien se porter.

A l'heure de l'explosion des moyens de communication (l'ordinateur dans les écoles...) qui mettent l'information au premier plan cette démarche nous semble fondamentale. Elle

privilegie l'aspect affectif de la relation élève-instituteur et fait apparaître un grand besoin de contact humain.

C'est ici qu'il faut s'interroger sur l'évolution qualitative des outils de l'écriture et méditer sur leur développement actuel, de type anarchique, sans relation profonde avec leur fonction première.

Pour participer à cette réflexion, nous vous demandons de remplir soigneusement le questionnaire ci-contre.

Vous pouvez y joindre si vous le jugez utile, quelques impressions personnelles en une dizaine de lignes maximum.

Dès la réception de ce questionnaire nous communiquerons votre nom à votre fournisseur habituel (n'oubliez pas de le nommer) lequel vous remettra un échantillonnage gratuit de produits écriture et dessin.

L'ensemble des informations recueillies sera envoyé gratuitement aux 5 000 participants de cette enquête sous forme d'un dossier de synthèse.

Enquête sur l'écriture et ses outils.

Pour recevoir l'échantillonnage
puis le dossier de synthèse, veuillez répondre
à toutes les questions ci-dessous.

Renvoyez ce coupon dès que possible
à l'adresse suivante :

A.D.E.G.E. (enquête Reynolds)
49, rue de la République - 69002 LYON

QUESTION A.

En fonction de votre expérience, êtes-vous d'accord ou
non avec les opinions suivantes :
(pour chaque question, entourer 1 si OUI, 2 si NON).

	D'ACCORD	PAS D'ACCORD	
● Dans le budget d'une école, le matériel scripteur est prioritaire	1	2	5
● L'instituteur a un grand rôle dans l'évolution de l'écriture	1	2	6
● L'enseignant a deux écritures : celle pour la classe et son écriture personnelle	1	2	7
● Une écriture ne doit pas être belle, elle doit être lisible	1	2	8
● Les pleins et les déliés, c'est dépassé	1	2	9
● Actuellement, l'important c'est d'écrire vite	1	2	10
● Rien ne peut remplacer le tableau noir	1	2	11
● Le rétroprojecteur c'est trop long à mettre en œuvre	1	2	12
● Le stylo restera l'outil essentiel dans l'apprentissage de l'écriture	1	2	13
● Le terminal d'ordinateur dans la classe, c'est l'outil de demain	1	2	14

QUESTION B.

Pour chacune des situations suivantes, dites, d'après votre
expérience, quel est l'outil le plus adapté :

entourer pour chaque situation le chiffre correspondant à
l'outil le plus adapté :

- 1 - le porte-mine
- 2 - le stylo-bille
- 3 - le feutre
- 4 - le stylo-plume
- 5 - autre outil (préciser S.V.P.).

- Pour avoir une belle écriture, il faut utiliser :
1 2 3 4 5 _____ 15
- Pour apprendre à écrire, l'outil le mieux adapté est :
1 2 3 4 5 _____ 16
- Pour dessiner, dans ma classe, on utilise :
1 2 3 4 5 _____ 17
- En maternelle, le plus souvent utilisé c'est :
1 2 3 4 5 _____ 18
- En primaire, le plus souvent utilisé c'est :
1 2 3 4 5 _____ 19
- L'outil le plus pratique pour écrire c'est :
1 2 3 4 5 _____ 20
- L'outil qui permet le plus d'expressions graphiques
différentes c'est :
1 2 3 4 5 _____ 21
- L'outil le plus solide c'est :
1 2 3 4 5 _____ 22

Renseignements strictement confidentiels.

Enseignez-vous dans une école :
(entourer le chiffre correspondant à votre réponse) 23

maternelle 1 primaire 2

Est-ce un établissement :
(entourer le chiffre correspondant à votre réponse) 24

privé 1 public 2

Combien d'élèves
cet établissement comporte-t-il ?
(inscrire un chiffre par case) 25-28

Combien d'élèves
avez-vous dans votre classe ?
(inscrire un chiffre par case) 29-30

Depuis combien d'années enseignez-vous ?
(inscrire un chiffre par case) 31-32

Entourer les chiffres correspondant à votre tranche d'âge :
20-25 26-35 36-45 46-55 + 56 34

NOM et PRÉNOM
Mlle / Mme / M. _____ 35-60
(rayer la mention inutile)

Nom de l'établissement dans lequel vous enseignez :
_____ 61-86

Adresse de cet établissement :
_____ 87-112

Code postal _____ Ville _____ 113-133

Où achetez-vous (ou faites acheter) vos fournitures ?

Société/Maison _____ 134-159

Nom du responsable _____ 160-185

Adresse _____ 186-211

Code postal _____ Ville _____ 212-232



UNE ENTREPRISE FRANCAISE
À LA POINTE DE LA COMMUNICATION.



« Petit, d'où viens-tu ?
Où vas-tu ?
Que sais-tu ?
On pourrait
réinventer ainsi
la vieille comptine
car bien souvent
(trop souvent ?)
le milieu d'origine
et l'école fréquentée
influent sur
les acquisitions que
peut faire l'enfant
à l'école primaire.
Au mot d'ordre
d'alphabétisation
de Jules Ferry,
ont fait place des
Instructions détaillées
qui ne constituent pas
un réel programme.
Chacun les interprète
à sa manière.
Peut-être tient-on là
une des causes du
fameux échec scolaire ?



Q u'apprend-on à l'école primaire ? Au CM 2, Charlotte étudie les Gaulois, et Guillaume la Révolution ; l'une fait beaucoup de dictées et l'autre très peu ; l'un sort avec sa classe, et l'autre pas... Suis-je tombée sur deux cas extrêmes ? Ou bien de telles différences de méthode et de contenu sont-elles monnaie courante ? Bref, comment peut-on savoir ce qu'est censé connaître son enfant à tel ou tel niveau du cursus élémentaire ? Question épineuse que nous a posée la mère d'un élève et à laquelle nous avons tenté de répondre en visitant trois écoles d'un arrondissement parisien.

ont purement et simplement esquivé l'entretien.

Les objectifs ? Ils sont clairs, du moins au CP et au CM 2. Au CP, apprendre à lire. Au CM 2, préparer l'entrée en sixième. Mais ils ne sont pas toujours considérés comme atteints partout de la même manière. « L'enfant sait lire lorsqu'il comprend ce qu'il lit » : cette définition fait l'unanimité. Ici, on estime remplir cet objectif à 95 % en fin de CP, et là, à 30 % seulement. Il faut dire qu'« ici », on a affaire à « un quartier privilégié et un bon milieu social » (enfants d'uni-

dans le cursus scolaire après un passage en CLIN (1), blocages affectifs, problèmes de graphisme chez les Maghrébins qui écrivent de droite à gauche. En fin de CP, un tiers des élèves lit et comprend, un second tiers déchiffre et ne comprend pas tout, et un autre tiers déchiffre sans comprendre. Tous passent au CE 1. Seuls redoublent ceux qui ne savent pas associer les sons, soit en moyenne cinq enfants par classe ».

Piètre résultat qui fait dire à la directrice : « Le paragraphe figurant dans les Instructions, selon lequel un enfant peut apprendre à lire pendant les deux premières années du primaire, joue pleinement chez nous. »

PETIT, QUE SAIS-TU ?

Jouons franc jeu. Ces trois écoles n'ont pas été prises au hasard mais nous ont été proposées par l'IDEN comme trois échantillons différant aussi bien par leur implantation et leur population scolaire que par leur « niveau », ce dernier découlant, semble-t-il, directement des deux premiers facteurs.

Dans chaque école nous avons rencontré des instituteurs de CP, CE2 et CM 2, et tenté de savoir ce qu'ils faisaient au sein de leur classe : objectifs, pratiques, méthodes, réalisations, bilan. Nous n'avons pas reçu le même accueil partout. Certains ont répondu de bonne grâce, d'autres avec plus de réticence. D'autres enfin

versitaires et de cadres, « motivés » pour la plupart). Là, au contraire, on compte 80 % d'élèves d'origine étrangère. On ne recense pas moins de cinq nationalités (Algériens, Marocains, Espagnols, Portugais, Yougoslaves) dans l'école, et en CP, il n'y a guère plus de six élèves français sur les vingt-deux que compte la classe. « Si la maîtresse arrive encore à parler français au mois de juin, c'est un exploit ! » Derrière cette boutade, se dissimulent de nombreux problèmes énoncés pêle-mêle par les enseignants : « niveau de langage faible, manque de vocabulaire dû au fait que certains ne parlent le français qu'à l'école, primo-arrivants mis trop tôt

Malheureusement, ce retard s'accumule, les acquisitions sont plus lentes (« dans d'autres écoles on sait presque lire en janvier ; chez nous, c'est en mai ») et de ce fait, il reste moins de temps pour « consolider » : « Les élèves partent en vacances au Portugal et reviennent en septembre sans avoir parlé français pendant deux mois. » Et pourtant, malgré tous ces problèmes, il règne dans cette école une bonne ambiance. Les (rares) parents français à n'avoir pas demandé de dérogation pour mettre leur enfant ailleurs sont tout prêts à aider. Quatre d'entre eux se sont proposés pour venir aider, un soir par semaine, les petits immigrés qui ne « démarrent » pas

en lecture.

Les méthodes ? Toutes sont bonnes, pourvu que les enfants apprennent à lire. Ici, une méthode « très structurée » avec des références aux objets et animaux familiers et à ce qui se passe dans la classe « un début de globale pour accrocher les élèves », qui se transforme peu à peu en méthode « mixte » avec utilisation d'un manuel, **Daniel et Valérie** (Nathan). Là au contraire, les institutrices ont peu à peu abandonné les livres et mis au point une combinaison de plusieurs méthodes faisant appel notamment au repérage des sons, « à la musique des mots ». A noter : les instituteurs des différents CP d'une même école travaillent très souvent ensemble, ce qui est moins courant pour les autres classes.

Au CM 2, objectif sixième ! Dans l'école « défavorisée », il est vécu comme une véritable obsession par des enseignants pessimistes, voire désabusés. « Il est très difficile d'atteindre le niveau de passage au colège, étant donné la population qui nous est fournie », disent-ils d'emblée. Ils déplorent avant tout l'hétérogénéité. Et d'étaler sur la table deux rédactions relatant une sortie à la patinoire, deux variations — ô combien différentes, du moins dans la forme — sur le même thème :

« Quand nous sommes arrivés à la patinoire nous avons enlevés les chausseurs et en a mais des patins à glace est des gants et Nous avons leur donner nos chausseurs. On est rentré a la patinoire et on a joué bien comme il faut et en a tomber et en est ma sarrêter de jouesc les patinoire »...

« Nous sommes allés à la patinoire.

Quand nous y étions, il y avait beaucoup de monde, mais nous n'avons pas attendu longtemps. Nous nous sommes dirigés vers les vestiaires où on nous a donné des patins à glace. Nous les avons mis. Puis nous sommes allés vers la glace. La glace était rayée par les patins, glissante mais lisse. »

Avec un effectif de vingt-trois élèves, pas possible d'individualiser le travail. Alors on se contente de soigner davantage la correction (recopier des listes de mots par exemple) et de raccourcir les exercices pour certains. « Sur 90 % des élèves qui passent en sixième, 45 % à 50 % ont atteint le niveau et y réussiront. C'est un pronostic peu encourageant, mais réaliste », estiment ces institutrices.

Dans l'autre école, si l'on reconnaît éprouver quelques difficultés pour obtenir « des rédactions d'une quinzaine de lignes avec la ponctuation, des phrases correctement construites, intelligibles et sans fautes d'orthographe », on ne vit pas l'entrée en sixième comme une obsession. « Il n'y a guère plus de 5 % de redoublants et les autres atteignent largement le niveau des sixièmes actuelles », dit-on. Certains comparent avec d'autres écoles où ils ont travaillé auparavant : « Dans un milieu défavorisé avec beaucoup d'étrangers, on ne peut pas obtenir la même chose. Il faut aller plus lentement, être moins ambitieux. » Autrement dit, de manière plus abrupte par une institutrice de la même école, mais du CE 2 : « Avec de la bonne matière, on peut faire du bon travail. »

Bonne matière ou pas, le travail — contenus et méthodes — diffère selon les écoles, et même selon les classes à l'intérieur d'un même établissement. Les différences les plus flagrantes nous sont apparues au CE 2. Ici on

apprend en calcul les quatre opérations, là trois seulement. Ici l'éveil scientifique sera soigneusement préparé à partir de sorties (promenades en forêt au cours desquelles on aura ramassé marrons ou champignons), là il sera complètement négligé parce que l'institutrice n'est guère motivée. Mais la palme revient à l'histoire. Dans quatre CE 2, nous avons trouvé quatre programmes différents. De Vercingétorix aux années 1950, de la préhistoire à Louis XIV, d'Henri IV à la Révolution : voilà pour les trois institutrices qui avaient opté pour une présentation chronologique. La quatrième a préféré s'attarder davantage sur quelques époques et travailler par thèmes. Les méthodes aussi sont variées : de l'étude du résumé traditionnel (que l'on doit connaître par cœur) à la leçon précédée d'une sortie (visite d'un monument ou d'un musée) en passant par l'histoire en bande dessinée. Une enseignante a même demandé à ses élèves qui se passionnaient pour l'assassinat d'Henri IV d'imaginer qu'ils se trouvaient dans la rue à ce moment-là, suscitant ainsi l'expression écrite.

L'expression écrite, c'est justement le gros « point noir », tout au long de la scolarité primaire (et secondaire). Elèves bloqués par l'orthographe qui n'osent pas développer leurs idées, incapables de comprendre l'énoncé de problèmes ou d'utiliser correctement le dictionnaire (« Certains vont chercher le mot arbre à la lettre N, car ils pensent un narbre », raconte une institutrice). Ces lacunes désorientent les enseignants, surtout ceux du CE 2 qui ont l'impression de « faire du replâtrage ». Comment remédier à cette situation ? Les uns font apprendre des tournures de phrase par cœur. D'autres privilégient l'expression écrite poétique. Mais quelle que soit

la méthode, une interrogation subsiste : « Faut-il ou non se montrer rigoureux, tenir compte des fautes d'orthographe ? Si on le fait, l'enfant est vite dégoûté. Si on ne le fait pas, cela encourage les erreurs. » Une manière d'exprimer son désarroi face à « un enseignement qui, dans une société qui n'est plus celle de l'écrit mais de l'audiovisuel, semble artificiel ».

Alors, à quel saint se vouer ? Voyons le point de vue de l'inspecteur : « Depuis le temps que j'entends des instituteurs se plaindre de la baisse du niveau, je me demande si nous en sommes à Néanderthal ou à Cro-Magnon. » Remarque ironique, s'il en est, mais qui met en évidence un vrai problème : « L'institutrice de CE 2 amène ses élèves au niveau de CM 1. Or, à la rentrée, il se retrouve avec un CE 2 ; il est forcément déçu, car il est dans la situation de celui qui recommence le chemin. » Une des solutions pourrait être de ne pas toujours faire la même classe. Quant au fameux « niveau » des élèves, il n'a, selon cet inspecteur, pas baissé ; au contraire, c'est « le niveau moyen de l'école qui a augmenté, et le problème est moins de savoir ce que les enfants savent faire, que ce que les adultes leur demandent. Or, les enseignants ont tendance à juger par rapport aux meilleurs éléments ». D'où la nécessité — et même l'urgence — de trouver « les moyens de l'objectivation » de définir « le savoir minimum » sans lequel il n'est pas possible de dire si un enfant est ou non « au niveau ». Selon notre inspecteur, il serait judicieux « d'établir, à partir d'une photographie de ce que savent faire en lecture et en calcul 75 % des enfants d'une classe d'âge, un tableau

de minima et des maxima. A partir de là, on rédigerait des instructions beaucoup plus précises que celles existant actuellement : par exemple, savoir faire une multiplication à virgule avec zéro intercalé ou décider quels mots de relation un élève doit être capable d'utiliser en fin de CM 2 ». En effet, poursuit-il, « les enfants peuvent déchiffrer n'importe quoi sans comprendre. Or les textes, y compris ceux des manuels, sont-ils toujours au niveau d'un enfant de sept ans ? Certains livres de CE 1 comportent beaucoup de mots de six syllabes qui ne sont guère compréhensibles pour des élèves si jeunes. »

Quel est le type de texte qui permet de juger qu'un enfant sait lire ? La question reste ouverte. Notre inspecteur n'est guère plus tendre en ce qui concerne l'écriture. A son avis, l'épreuve du récit de la sortie à la patinoire n'était peut-être pas le bon exercice : « On aurait été mieux inspiré de demander : que s'est-il passé de drôle à la patinoire, ou comment avez-vous fait pour tenir debout ? Et cela nécessitait une heure de discussion collective avant d'écrire. » Et de conclure : « Un élève de onze ans est-il capable de faire une rédaction avec introduction, développement et conclusion ? Nous avons une école d'adultes qui est, de plus, dans beaucoup de classes, un lieu de conformisme. »

Autant de jugements et d'interrogations qui méritent réponse, et ne manqueront pas, nous l'espérons, de susciter vos réactions, au moment même où se déroule la grande consultation dans l'enseignement primaire...

Michaëla Bobasch

(1) Classes d'initiation.

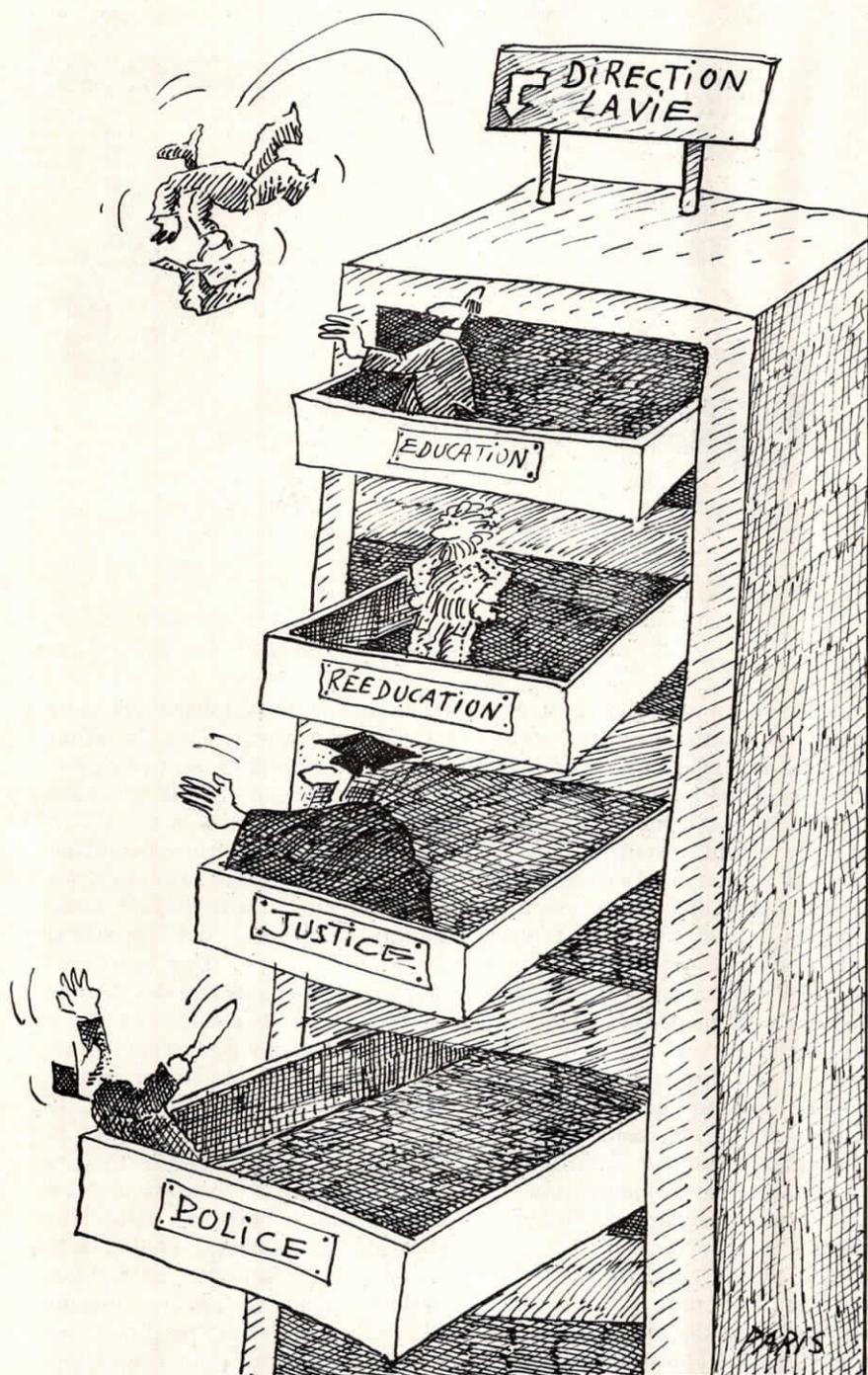
exit...

A la suite d'une réaction du personnel et des parents du lycée Colbert, seul établissement du 10^e arrondissement de Paris à posséder une classe de première D, nous précisons que l'élève dont le cas était évoqué dans l'article intitulé « exit... », publié dans l'éducation-magazine du 30 septembre 1982, ne fréquentait pas cet établissement. Cet élève dépendait bien du C.I.O. du 10^e arrondissement, mais était en fait scolarisé dans le 9^e.

M.B.

JEUNES SOUS SURVEILLANCE

La délinquance juvénile,
problème de société ?
Reflet des difficultés
d'insertion et d'adaptation
des adolescents ?
Conséquence du chômage
et de la crise économique ?
Expression d'un refus,
souvent lié au rejet
du système scolaire ?
Cette forme de délinquance
est certainement issue de
la fusion de tous ces facteurs
et implique directement
tous les éducateurs :
éducateurs professionnels
bien sûr, mais aussi
enseignants, administrateurs
de l'Education nationale,
parents, etc.
C'est pour cela
que nous avons essayé
de faire le point,
en insistant sur l'importance
des solutions éducatives
qui peuvent
être apportées.



priorité à la prévention

entretien avec
Myriam Ezratty-Bader

directrice de
l'Education surveillée

• Comment définissez-vous la délinquance juvénile et quel est le rôle de l'Education surveillée ?

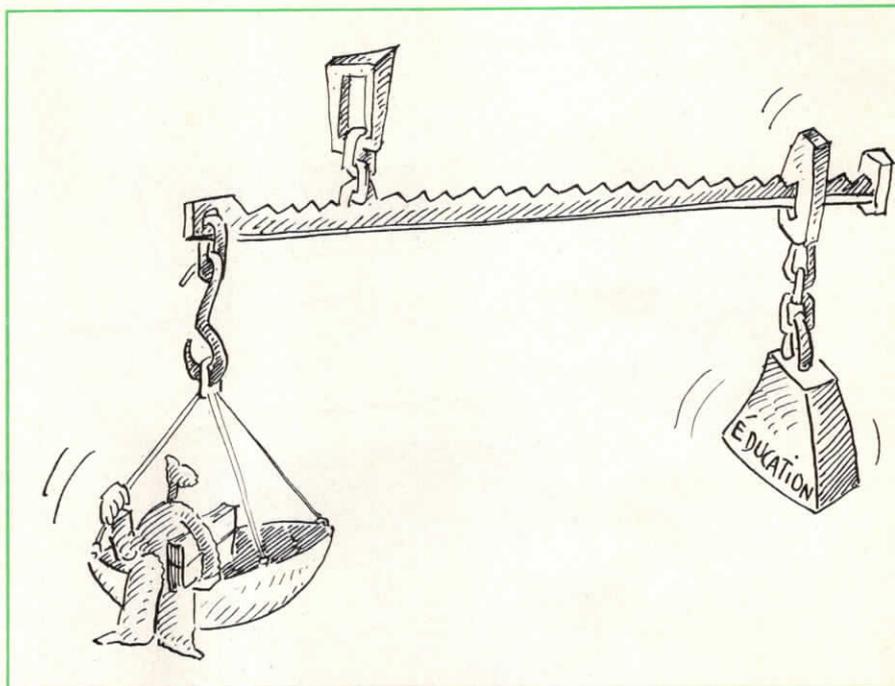
La seule définition de la délinquance qui soit valable dans un pays de droit comme la France est celle du délit sanctionné par la loi. Mais l'Education surveillée a une autre mission que la seule prise en charge de la délinquance juvénile : elle s'occupe aussi des jeunes qui, selon le code, sont « en danger », sans être nécessairement mis en infraction avec la loi. Certains jeunes ont besoin d'une aide pour s'intégrer socialement, se responsabiliser, parce qu'ils sont en conflit avec leur famille ou parce que leur famille réclame des mesures de sou-

tien. C'est ce qu'on appelait autrefois le « droit de correction » paternel, qui a conduit à la création de ces terribles « maisons de correction » d'avant-guerre. L'Education surveillée a été créée pour substituer une solution éducative à la pure mise à l'écart et à la répression dont l'expérience a démontré qu'elles étaient des écoles de délinquance et de marginalisation pour leurs infortunés pensionnaires. Sur les cent dix mille jeunes que l'Education surveillée (secteur public et secteur associatif confondus) a en charge chaque année, une moitié environ sont des mineurs délinquants, l'autre moitié est constituée de jeunes ayant besoin d'une assistance éducative. Mais dans nos établissements, nous ne faisons aucune différence entre les uns et les autres. Ce que nous recherchons, c'est la solution au problème personnel du jeune dont le délit ou les fugues répétées, les violences verbales ou physiques ne sont souvent qu'une expression, voire un appel à l'aide.

• **Dans l'opinion publique, l'Education surveillée est encore perçue comme plus répressive qu'éducative...**

Peut-être parce que depuis sa création, en 1945, elle a été trop discrète. Si l'Education surveillée est sortie à cette époque de l'administration pénitentiaire pour devenir une administration autonome, c'est pour faire autre chose que des centres d'enfermement, des prisons n'osant pas dire leur nom.

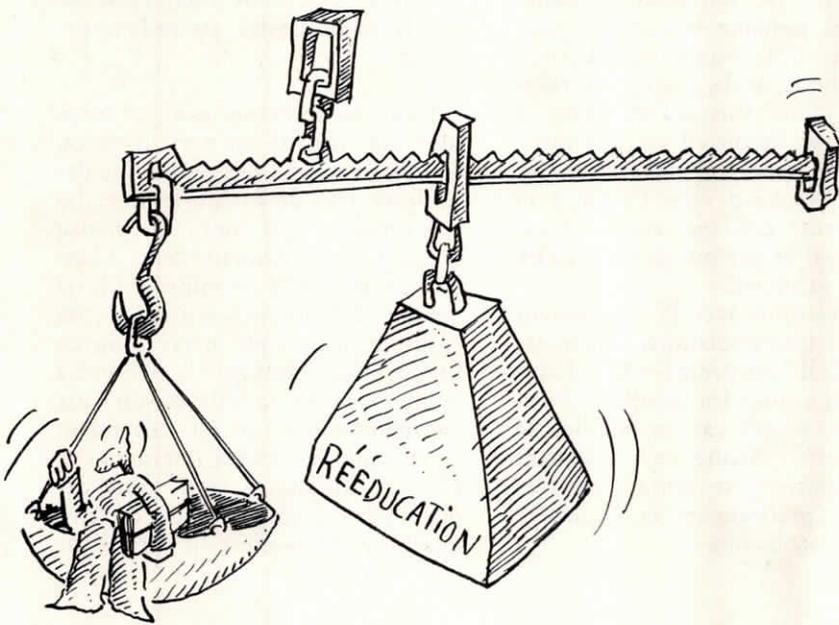
Cette discrétion s'explique en partie par les réactions d'une opinion publique souvent mal informée. Quand nous voulons implan-



ter un foyer ou un service pour l'accueil des jeunes qui nous sont confiés par les juges des enfants, il n'est pas rare que les voisins fassent une pétition avant même que les jeunes n'y soient installés. Il y a aussi, dans « Education surveillée », le terme « surveillée » qui est un peu ambigu. Bien sûr nous avons songé à changer de titre, mais parler de « protection judiciaire de la jeunesse » est encore plus obscur. Nous préférons ne pas avoir de complexes et dire ce que nous sommes et surtout quel est notre objectif : remettre les jeunes en état de s'intégrer dans leur environnement social et, par là même, protéger la société et éviter de futures victimes.

Nous avons maintenant la conviction, à la suite d'une expérience qui date de plus de trente ans, que si nous continuons à trai-

ter le problème au niveau des seuls spécialistes, en vase clos, la situation d'ensemble n'en sera pas pour autant améliorée. Nous pensons qu'il faut aussi mettre la société en face des problèmes qui naissent en son sein et qu'il faut impliquer ses représentants — élus locaux, associations, habitants des quartiers, jeunes des cités — dans l'élaboration et la mise en œuvre des actions de prévention. C'est le sens de la nouvelle politique gouvernementale qui dépasse très largement le domaine de l'Education surveillée. Je citerai les programmes de la commission Dubedout qui travaille sur les quartiers en difficulté en traitant les problèmes dans leur globalité (urbanisme, école, aide sociale, délinquance, formation professionnelle, etc.) et en associant aux professionnels les municipalités et tous ceux qui, à un titre quel-



conque, se trouvent concernés. De la même façon les bureaux d'accueil pour les jeunes, les stages d'insertion sociale et professionnelle ouverts à cent mille adolescents de seize à dix-huit ans, les actions organisées pour les loisirs et les vacances des jeunes qui ne profitent pas des circuits classiques (opérations dites « anti-été chaud » de l'été dernier par exemple), outre leurs effets bénéfiques immédiats sont aussi des moyens très efficaces de lutter contre la délinquance juvénile.

• **Comment cette plus grande ouverture vers l'extérieur se traduit-elle dans le fonctionnement de vos propres structures ?**

Il ne s'agit pas vraiment d'une révolution, car le terrain était préparé et, en trente ans, l'Education

surveillée a énormément évolué. Les gros centres collectifs dans lesquels les jeunes restaient plusieurs années pour recevoir une formation professionnelle du type CAP ne correspondent plus très bien ni aux besoins actuels de la majorité des jeunes, ni à la demande des juges. On a donc progressivement créé des foyers plus petits situés dans les zones urbaines et développé un travail éducatif en laissant le jeune dans son milieu familial chaque fois que c'était possible. Mais la réussite de cette politique d'intégration sociale dépend très largement du climat général. Les travailleurs sociaux ont besoin de trouver une légitimité; on ne peut pas demander à ceux qui se consacrent aux jeunes d'œuvrer avec dynamisme et aux jeunes de reprendre confiance en eux et dans la société s'ils doivent trouver des portes fermées et des

gens qui ont peur.

L'ouverture de l'Education surveillée s'est traduite concrètement par une participation au programme gouvernemental d'insertion professionnelle et sociale des jeunes — non sans mal — car beaucoup redoutaient au départ que nos jeunes soient un facteur de trouble. Il n'en a rien été d'ailleurs, plus de mille d'entre eux ont déjà bénéficié de tels stages. Mais nos responsables locaux ont éprouvé combien il est difficile de faire changer l'état d'esprit général, même dans le cadre des grandes institutions sociales et des administrations publiques. C'est aussi vrai pour l'école qui n'est pas toujours en mesure d'intégrer des jeunes qui ont de gros problèmes. Ceux-ci, sentant qu'ils ne réussissent pas ou qu'ils s'intègrent mal, la quittent. C'est en travaillant avec l'Education nationale, la Formation professionnelle, etc., que l'on pourra avancer. C'est une orientation encore nouvelle mais qui fait son chemin.

• **Vous venez d'entamer un dialogue au niveau national avec la direction des Ecoles. Qu'attendez-vous de l'Education nationale ?**

Il ne s'agit pas de lui « repasser » tous les problèmes, encore moins de lui imputer les échecs scolaires qui tiennent à des causes multiples. Nous avons des attentes réciproques, et nous essayons d'élaborer quelques orientations qui permettront de mieux régler les problèmes sur le terrain. Nous ne partons pas de zéro: il y a déjà des expériences et des contacts. Par exemple les ZEP (zones d'éducation prioritaires). Il existe d'ores et déjà une

harmonisation entre celles-ci et le travail de la commission Dubedout. L'Education surveillée intervient aussi sur ces mêmes terrains, mais comme nous sommes une petite administration nous agissons plutôt comme des « fers de lance » et des conseils techniques.

• Est-ce que ce ne sont pas des contacts avec des institutions qui, déjà, ne sont pas valorisées elles-mêmes au sein de l'Education nationale, LEP, S.E.S., etc. ?

L'Education nationale veut revaloriser l'image des LEP. On constate que ceux qui travaillent avec des exclus deviennent eux-mêmes des exclus. Notre préoccu-

patation est de remonter la pente pour les personnels comme pour les jeunes. Il faut aussi travailler sur l'autre bout de la chaîne: la réinsertion. Une fois qu'un jeune a abandonné l'école, il est très difficile de le réintégrer dans le circuit scolaire. Nous devons l'aider, non seulement professionnellement, mais aussi et surtout dans le cadre familial et social.

Les relations avec l'école passent aussi par les associations de parents d'élèves. Il faut préparer la cohabitation de toutes les familles, ce qui n'est pas simple car les familles de jeunes en difficulté ne participent pas volontiers, se sentant rejetées ou trop préoccupées et dépassées par leur problèmes.

• On a justement l'habitude de lier la délinquance au milieu social...

Dans ce domaine, tout est vrai, tout est faux. Il est certain qu'on trouve en prison des jeunes (et des adultes) issus de catégories sociales défavorisées, qui ont un niveau scolaire extrêmement bas. C'est beaucoup plus lié au milieu culturel qu'aux ressources: on n'a, par exemple, jamais pu prouver, ni en France ni à l'étranger, le lien entre le chômage d'une ville et son taux de délinquance. Il est cependant certain que les jeunes migrants ont plus de difficultés, sont plus exposés à la délinquance dans certains quartiers. Mais c'est un problème

de la répressio

Au regard d'autres administrations, l'Education surveillée est bien jeune. Son acte de naissance a été signé en 1945. Depuis cette date, la législation applicable aux mineurs délinquants fait de la mesure éducative la règle, de la sanction pénale l'exception. Mais cette révolution de l'après-guerre a dû asseoir ses bases sur une histoire beaucoup plus ancienne, et beaucoup plus terrible. Avant que l'Education surveillée ne devienne une administration autonome, avec des préoccupations éducatives, la justice pour mineurs a pu être redou-

table.

De 1791 à 1830, les « maisons de correction » n'existent pas encore. Les jeunes sont alors enfermés en prison, dans des quartiers spéciaux ou des pénitenciers pour jeunes détenus. En 1833, Charles Lucas, véritable théoricien des maisons d'éducation, prône la « solution agricole »: les enfants, isolés de toute agglomération, village ou ville, sont rééduqués par le travail de la terre. Il propose un « régime progressif », mais reste plus qu'ambigu sur les liens entre la rééducation et la répression. En 1836, s'ouvre pour les jeunes gens la

prison de la Petite Roquette à Paris, où règnent l'isolement et le silence absolu. Les jeunes filles sont, elles, détenues à Bordeaux. De 1838 à 1850, on verra se multiplier les « colonies agricoles » privées, en France et en Algérie. La théorie éducative de Charles Lucas sera consacrée jusqu'en 1906. La laïcisation et la séparation de l'Eglise et de l'Etat entraîneront toutefois la fermeture de nombreux établissements privés.

La loi du 22 juillet 1912 crée les tribunaux pour enfants et adolescents et le régime de la liberté surveillée. Mais

les colonies pénitentiaires et correctionnelles subsisteront jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Il aura fallu des campagnes de presse répétées, des révoltes de pénitenciers pour que les plus « durs » d'entre eux soient fermés dans les années trente.

Depuis 1945, la « bible » des éducateurs de jeunes délinquants tient, essentiellement, dans trois textes.

Le premier est l'ordonnance du 2 février 1945. Elle est dominée par le principe de l'irresponsabilité pénale des mineurs de dix-huit ans. Absolue pour les moins

très complexe et très enchevêtré. On a dit, au moment de sa construction, que Sarcelles allait conduire à un taux important de délinquance. En fait Sarcelles n'est pas une commune particulièrement exposée à la délinquance car la population venue faire souche est originaire d'Afrique du Nord où la structure familiale est très forte. Cet habitat avait tout de même été relativement pensé, contrairement à d'autres, dans le Nord par exemple, où un office d'H.L.M. a cru bon de regrouper tous les F2 dans un même immeuble, de même pour les F3, les F4, les F5. Quinze ans après, les espaces sociaux sont ravagés, tous les habitants sont obligés de clôturer leurs caves et de

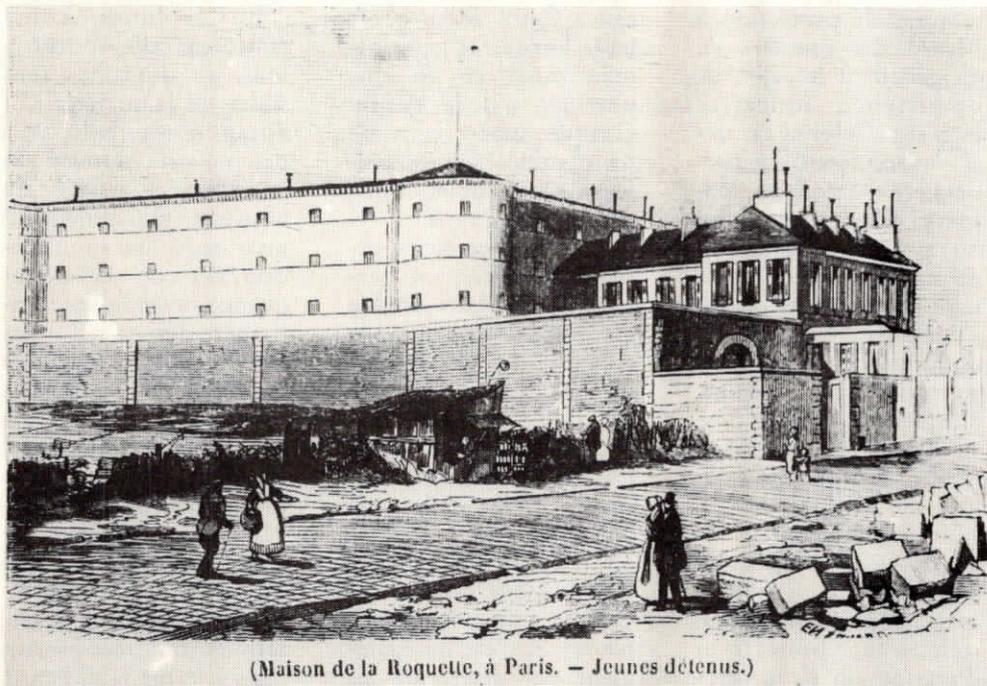
se barricader dans leurs appartements. Le fait d'avoir une grosse concentration de familles à problèmes finit par marginaliser le quartier tout entier.

• **Quels sont les « résultats » de l'Education surveillée ?**

Tout le monde espère toujours qu'on pourra donner des statistiques irréfutables. Cent dix mille jeunes passent chaque année dans les cabinets des juges des enfants : 85 à 90 % de ces jeunes ne récidiveront jamais. Mais en vous disant cela je ne vous aurai pas donné une information valable. Ces statistiques incluent le jeune qui a commis occasionnellement un acte réprimé

par le Code pénal, fût-ce un accident de vélo, celui qui a « emprunté » une voiture mais, qui l'admonestation aidant, ne le fera plus jamais, etc. A l'étranger, on a effectué des études anonymes parmi les élèves des collèges et des lycéens en demandant à chacun s'il avait commis un délit. Il en est résulté que 90 à 95 % d'entre eux avaient déjà volé quelque chose, ou avaient commis une infraction réprimée par le droit pénal. Les chiffres globaux ne signifient rien, pas plus que les statistiques de récidive. On peut avoir une magnifique « réussite » sur trois ou quatre ans, et puis soudain une rechute. Le contraire est vrai aussi. Les jeunes qui s'en sont tirés, on ne peut pas

n à l'éducation



(Maison de la Roquette, à Paris. — Jeunes détenus.)

de treize ans, les juges peuvent y déroger pour les treize/dix-huit ans et prononcer une condamnation « *quand les circonstances et la personnalité du délinquant leur paraîtront l'exiger* ». Cette ordonnance crée une juridiction spécialisée (juges pour enfants et tribunaux pour enfants) et affirme comme principe la nécessité de procéder à une étude de la personnalité du mineur et la possibilité de réviser constamment les mesures prises en conséquence. Enfin, elle entraîne la mise en place de véritables établissements de rééducation.

La loi du 4 juin 1970

aller les rechercher pour une enquête: nous ne connaissons que nos échecs et nous ne pouvons jamais garantir ce qu'on peut appeler une réussite. Il n'y a pas d'ailleurs que la prison qui peut guetter ces jeunes: il y a la psychiatrie, le risque d'être un assisté à vie ou de ne jamais pouvoir fonder normalement une famille, et les enfants de ces enfants poseront, à leur tour, des problèmes.

Ce que je peux affirmer en tout cas, c'est que la grande majorité des jeunes délinquants et des jeunes « en danger » qui ont passé par nos services ont trouvé ou retrouvé une place « normale » dans la société.

• **Quand un enfant passe chez**

vous pour un délit, même peu important, on ouvre un dossier. Que devient-il ensuite ?

Le dossier judiciaire est classé dans les archives judiciaires et la communication n'en est pas autorisée. Dans nos établissements, on les garde pendant dix ans environ puis on les verse aux archives départementales dont la communication au public n'est autorisée qu'au bout de cent ans...

• **Depuis son arrivée, Robert Badinter a mis l'accent sur la prévention. Comment se traduit-elle ?**

Par toutes les actions d'ensemble

que je viens de rappeler et aussi par celles qui s'exercent individuellement sur les enfants et adolescents en difficulté ou délinquants.

• **Y a-t-il une prévention possible qui rendrait un jour l'Education surveillée tout à fait inutile ?**

C'est notre souhait. Quand on admet, ainsi que l'a souligné le Premier ministre, que les problèmes doivent être traités simultanément sur le plan de l'urbanisme, de la formation, de l'insertion sociale et professionnelle, on fait de la prévention en amont. Ces actions coordonnées doivent non seulement faire l'objet de textes et d'interventions au niveau national,

précise les modalités de mise en œuvre de l'assistance éducative consacrée en 1958. Elle préconise, et cela est très important, le maintien du mineur dans son milieu actuel et la recherche de l'adhésion de la famille aux mesures ordonnées. A cette même époque, on arrête de construire des établissements gros et lourds à vocation d'internat, et on préfère des structures d'hébergement légères, situées en milieu urbain et surtout dans la banlieue des grandes villes: foyers, pavillons ou appartements. Mais ce sont surtout les moyens d'action éducative en milieu ouvert qui prennent alors leur essor.

Le troisième texte im-

portant date de 1958 et permet au juge pour enfants de prendre des mesures de protection à l'égard des mineurs en danger, dans le cadre de l'assistance éducative bien sûr. Celui-ci est saisi — sans formalité particulière — par les parents ou responsables, ou par le mineur lui-même. Après enquête, le juge pour enfants prend, s'il le juge nécessaire, des mesures de protection, en maintenant le jeune, chaque fois qu'il est possible de le faire, dans son milieu. Enfin, par le décret du 18 février 1975, suite à l'abaissement de la majorité de vingt et un à dix-huit ans, les jeunes majeurs peuvent, à leur demande, bénéficier d'une action de protec-

tion judiciaire s'ils éprouvent de graves difficultés d'insertion sociale. Cette mesure est levée lorsque le jeune atteint vingt et un ans, plus tôt s'il le désire. Chaque année, près de trois mille jeunes majeurs sont l'objet d'une mesure de ce type.

A la lumière de cet arsenal juridique, on perçoit mieux la « double casquette » du juge pour enfants: il a bien entendu autorité en matière pénale à l'égard des jeunes délinquants (mais les peines sont prononcées par les tribunaux pour enfants, excepté les affaires criminelles qui passent devant la cour d'assises des mineurs), et c'est lui également qui détermine les

mesures éducatives à prendre pour aider les jeunes en difficulté.

En évolution constante, car elle touche à tous les domaines sensibles de la société, l'Education surveillée n'a pas encore terminé sa mutation. L'arrivée du nouveau gouvernement, mais aussi les nouvelles données de la délinquance juvénile vont entraîner des transformations inéluctables. La première d'entre elles est déjà en route: c'est la fermeture progressive de tous ces gros centres d'internat qui accueillent cent cinquante enfants dans des conditions d'isolement complet. Plusieurs ont déjà été fermés ou reconvertis, mais à terme la direction

mais se traduire au niveau local. La « Commission des maires » présidée par le député-maire d'Epina-sur-Seine, Gilbert Bonnemaïson, est arrivée aux mêmes conclusions : il faut travailler sur le plus petit dénominateur commun, ville, quartier, circonscription.

• **On a parlé de vos relations avec l'Education nationale. Mais vous travaillez dans un cadre interministériel beaucoup plus large. Quels sont les obstacles que vous rencontrez ?**

Le cloisonnement des services, probablement issu d'une multiplication des spécialisations, peut conduire à une démarche autisti-

que. Cet obstacle n'est pas encore vraiment surmonté mais les contacts et la coordination sont finalement plus faciles que chacun ne pouvait l'imaginer initialement. L'organisation de l'été 1982 en est l'illustration. Cette diversité d'intervenants n'est pas forcément une mauvaise chose, à la condition qu'il ne s'agisse pas d'un repli sur soi. Il est bon que les jeunes puissent s'adresser, selon le cas, ou même en fonctions de leurs inclinations, à une M.J.C., à la D.D.A.S.S. (Direction départementale de l'Action sanitaire et sociale), à l'assistante sociale ou au juge pour enfants. Par contre, il faut un lieu d'information et d'écoute qui soit aussi polyvalent que possible pour éviter que les

gens ne soient renvoyés d'un service à l'autre. Et indépendamment des spécialistes, il ne faut pas oublier que ceux qui sont les mieux à même de prendre en charge un jeune et sa famille, ce sont le jeune et sa famille eux-mêmes ou ceux qui sont en contact direct avec eux. On a eu parfois le tort de vouloir fournir à tout prix une assistance à des gens réputés incapables de prendre en charge leurs enfants au lieu de les mettre en état de traiter eux-mêmes leurs problèmes. Non seulement c'est culpabilisant, mais c'est aussi un très mauvais service à rendre à la communauté sociale.

**Propos recueillis par
Nicole Gauthier**

de l'Education surveillée compte bien les transformer tous. Les autres réformes sont à l'étude. Sous l'égide de Gilbert Bonnemaïson, député-maire socialiste d'Epina-sur-Seine, la Commission des maires, chargée d'étudier les problèmes de sécurité dans les villes, a proposé la création d'un Conseil national de prévention regroupant élus et représentants syndicaux et familiaux pour gérer un « Fonds national de prévention » qui serait réparti entre différentes commissions départementales, puis affecté à des comités communaux en fonction de paramètres comme le taux de criminalité et de potentiel fiscal. Une autre me-

sure préconisée par cette commission est de favoriser le travail des jeunes délinquants au profit de la communauté (nettoyage, réparations, etc.). Ils pourraient être rémunérés sur les crédits du Fonds national.

Dans un autre secteur, la Commission présidée par Pierre Martaguet, premier président de la cour d'appel d'Agen, qui travaille sur la réforme du droit pénal des mineurs, a proposé la révision et l'actualisation de l'ordonnance de 1945. Elle souhaite en effet que la détention provisoire soit interdite pour les moins de seize ans (aujourd'hui elle ne peut excéder dix jours), mais estime que l'emprisonnement doit être maintenu

comme peine pour les treize/seize ans. Elle s'est prononcée pour la responsabilité des mineurs, une responsabilité toutefois différente de celle des adultes. Surtout, elle a affirmé trois principes fondamentaux : impossibilité de cumuler une peine et une mesure éducative ; impossibilité de sanctionner le comportement du mineur pendant les mesures éducatives par des mesures spéciales à caractère coercitif ; impossibilité légale de toute rétention physique du mineur hormis les cas d'exécution d'une peine ou de détention provisoire.

Ce ne sont là que des propositions, dont on attend l'issue qui devrait venir dans les prochains

mois. Mais il est incontestable aujourd'hui que le monde de l'Education surveillée est en marche. Il est vrai qu'il est encore trop méconnu dans l'opinion publique, qu'il ne s'est pas débarrassé de certaines ambiguïtés. Mais si les élus y réfléchissent, avec leurs partenaires de la Justice bien sûr, mais aussi, comme cela se développe, avec l'Education nationale ou la Jeunesse et les Sports, la société pourra peut-être enfin faire face aux crises qu'elle a elle-même engendrées.

N. G.

Sources : « Les dossiers de la Chancellerie », ministère de la Justice.

C'est une ville de province de 250 000 habitants, chef-lieu de département. Avec son centre un peu cossu, ses vieux quartiers et ses banlieues plantées de H.L.M., elle pourrait ressembler à beaucoup d'autres villes-sœurs. La délinquance n'y est ni pire, ni moindre qu'ailleurs, mais elle est devenue plus préoccupante. Depuis vingt ans, les services d'observation en milieu ouvert (baptisés OMO) se sont développés pour protéger les jeunes (selon le texte de l'ordonnance de 1945) ou apporter de l'aide à ceux d'entre eux qui sont en difficulté (texte de 1958). Ils sont aujourd'hui mille cinq cents dans ce cas.

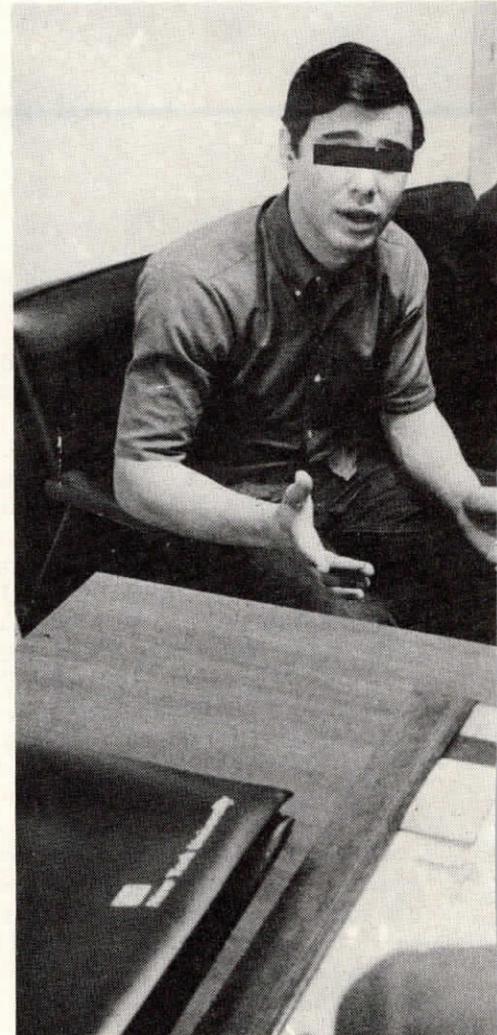
Ce service-là fonctionne depuis les débuts de l'assistance éducative. Il a un rôle de consultation auprès des juges pour enfants qui doivent prendre des décisions pour les mineurs passant par leur cabinet. Il a aussi une mission, très importante, d'observation des jeunes en difficulté. La dizaine d'éducateurs qui travaillent là « suivent » donc, pendant un minimum de six mois, plus parfois, des enfants ou adolescents qu'ils doivent aider à régler leurs conflits. Ils s'occupent de délinquants, de jeunes qui ont momentanément besoin d'appui, tous en « milieu ouvert », chez leurs parents, ou dans une chambre en ville.

L'observation en milieu ouvert a de multiples facettes : interventions plus ou moins régulières selon la personnalité du jeune et ses demandes, « rendez-vous » personnalisés pour faire le point ou sorties « loisirs » pour se détendre. Sans compter, éventuellement, les visites à des parents, des professeurs, d'éventuels employeurs, des amis.

Les possibilités d'intervention sont vastes et le juge ne précise jamais le contenu des actions. Au bout de six mois, l'éducateur fait un rapport et le magistrat l'examine pour prendre une nouvelle décision : prolongation de l'action de l'éducateur, placement dans un centre avec internat, classement sans suite, ou suivi assumé par un service d'action éducative en milieu ouvert (SAEMO). « Mais quelle que soit la décision, précisent les éducateurs de ce service d'OMO, en matière éducative, on n'a pas de pouvoir coercitif ou contraignant. Tout est basé sur l'accord du jeune et de la famille. »

Ces éducateurs, dont beaucoup se méfient, revendiquent leur spécificité. Ils sentent que la barrière est étroite entre le policier et le confident. Mais ils sont à l'aise dans l'institution judiciaire qui les protège, disent-ils, du rôle répressif tout en donnant à leur action les outils pour être efficace. Ce service d'observation en milieu ouvert, régi par une association, donc de droit privé, est entièrement financé par le ministère de la Justice. Un fonctionnement auquel les éducateurs tiennent, car il leur permet, en toute légalité, de suivre les jeunes sans ambiguïté et sans jamais trahir leur rôle. Dans cette démarche, ils semblent être bien compris, et par les jeunes et par les adultes : « Dans certaines bandes, chaque ado a son éducateur comme, dans d'autres milieux, on a son toutou. Il y a des jeunes qui laissent leurs copains en disant : Excusez-moi, j'ai rendez-vous avec mon éduc... » Les raisons de ce respect ne sont pas innocentes : beaucoup savent qu'ils vont passer sous peu au tribunal pour enfants, et que l'éducateur sera présent. Le service

Qu'est-ce que l'ed
dans une capit
Nous sommes allés voir sur
aisément que nous taisions les n
En ce qui concerne les mi
un droit de réserve à ceux
Bien évidemment, afin d'é
toute conséquence ultérie
pour nous de tra



INDEX

DES ARTICLES ET DOCUMENTS PUBLIES
DANS L'EDUCATION □ DE SEPTEMBRE A DECEMBRE 1982
(hebdomadaires n° 1 à 13 — magazines n° 1 à 3)

L'EDUCATION

Articles

Précolaire

	numéros	pages
Fröbel ou le génie perdu	9	3
Les voix de l'école	12	1
<i>La maternelle aujourd'hui</i>	1	26 à 39

Elémentaire

Les voix de l'école	12	1
---------------------	----	---

Lycées et Collèges

Préparation du 6 octobre et 13 décembre	1	12
La révolution d'octobre	5	2 et 3
Consultation dans les lycées: interview d'Antoine Prost	7	1, 3 et 4
La consultation du 6 octobre (suite)	10	3
La journée du 13 décembre	13	2
<i>Le collège des oliviers</i>	3	15 à 18

Supérieur

Projet de loi d'orientation	5	12
Les professeurs du Supérieur	3	1
Universités: espoirs déçus	7	2
Conférence des présidents	8	3
Œuvres universitaires	9	4
Supérieur: coup de semonce	11	1

L'Université en colère	11	2
Pour l'étudiant inconnu	13	3

Technique-Agricole

PEEP: le technique en question	6	2
La saison de la réforme	9	4

Recherche

Foire d'emploie ?	6	1
Rapport Godelier	8	1 et 4

Formations

La formation continue	1	3
Formation à la une	4	1 et 4
Sursaut pour la formation continue	11	4
Formation du citoyen	11	4
<i>Les 16/18 ans</i>	2	18 à 32

Sport

La loi du sport	6	3
Le SNEP et l'EPS	7	3
EPS: interview de Jacques Rouyer	12	4 et 5

Handicapés

L'an 1 de l'intégration	9	1 et 2
Parmi les autres	11	3
Citoyen parmi les autres	12	1 et 2
Handicapés: de l'officiel	13	4

Troisième âge

Universités du 3 ^e âge	3	1
La MGEN: enseignants enseignés	10	4

Parents

PEEP: le technique en question	6	2
FCPE à Matignon	6	3

Transports

Après Beaune	6	1
Transports: l'ANATEEP	8	3

Droits de l'homme

Education et droits de l'homme	4	5
Racisme: interview de Albert Memmi	11	1 et 2
Droits de l'homme	11	12

Privé

Surenchère	9	1
La CFDT et le privé	12	3

Régions

Les langues régionales	1	4
La rentrée dans le Nord/Pas-de-Calais	5	1 et 4

Etranger

Les Japonais et leur histoire	6	4
<i>Sénégal: une école en voie de développement</i>	3	51 à 53

Divers

(articles d'intérêt général ou concernant plusieurs niveaux et types d'enseignement)

La rentrée 1982	1	2 et 3
Une rentrée particulière	2	1 et 2
Rentrées (FEN, SNI-PEGC, SNEPT-CGT, SNETAA-FEN, SGEN-CFDT, FCPE, PEEP)	2	3 à 5
La rentrée ministérielle	3	1
Les entretiens de Bichat et la santé scolaire	4	1 à 3
Rentrée (suite): FNAPEEP, CGT, SNES	4	2
Projet de budget	4	3
Colos pas morte	7	3
Leçon de cirque	7	5
Budget	8	1 et 2
L'éducation nouvelle	8	12
Stratégie pour les PAE	10	2 et 3
L'enfant consommateur	10	3
Les coopérateurs scolaires	12	2
CEMEA	13	3
Le SGEN et les ZEP	13	4
<i>Etre enfant d'enseignant</i>	2	13 à 15
<i>L'information des enseignants</i>	3	20 à 37

Bibliographie

Romans

Ordre alphabétique de titres

	numéros
L'amour, l'amour-roman sentimental	
Virgil Tanase	1
<i>Flammarion</i>	
L'amour tombé du lit	
Gérard Pussey	4
<i>Denoël</i>	
Après une légère indisposition	
Jean Paris	8
<i>L'atelier/Change errant</i>	
A travers la vie et la mort	
Louise Michel	6
<i>Maspero</i>	
Au sud de nul part	
Charles Bukowski	9
<i>Grasset</i>	
La belle Italie	
Anne Guglielmetti	4
<i>Buchet-Chastel</i>	
Le cavalier bleu	
Henri Montaigne	11
<i>Denoël</i>	
La cendre et la foudre	
Frédéric Tristan	11
<i>Balland</i>	
Chronique d'une mort annoncée	
Gabriel Garcia Marquez	7
<i>Grasset</i>	
Chronique du rien	
Daniel Zimmermann	3
<i>Fayard</i>	
Cœurs, passions, caractères	
Jean Giono	2
<i>Gallimard</i>	
Dans la main de l'ange	
Dominique Fernandez	1
<i>Grasset</i>	
De la rue, elle crie	
Yves Martin	3
<i>Editions du Pont de l'épée</i>	
De profundis	
Oscar Wilde	9
<i>Stock</i>	
L'enfer et compagnie	
Jean-François Josselin	11
<i>Grasset</i>	
Etat des lieux	
40 écrivains d'aujourd'hui	2
<i>Presse de la Renaissance</i>	
La faculté des songes	
Georges-Olivier Chateaufort	1
<i>Grasset</i>	
Fantôme d'une puce	
Michel Braudeau	1
<i>Le Seuil</i>	
Les fous de Bassan	
Anne Hébert	11
<i>Le Seuil</i>	
L'herbe d'or	
Pierre Jakez Hélias	4
<i>Julliard</i>	

Les jardins statuaires	
Jacques Abeille <i>Flammarion</i>	11
Une journée plus longue qu'un siècle	
Tchinguiz Aïtmatov <i>Temps actuels</i>	4
Le mercenaire	
Gilbert Toulouse <i>Belfond</i>	4
Monsieur Adrien	
Franz Olivier Giesbert <i>Le Seuil</i>	4
Monsieur Quichotte	
Graham Greene <i>Laffont</i>	9
Le nom de la rose	
Umberto Eco <i>Grasset</i>	11
Œuvres	
Paul Colinet <i>Editions Lebeer Hossman</i>	6
Paris-Bruxelles	
Micheline Hanotelle <i>Le Temps</i>	1
Poème sans héros et autres œuvres	
Anna Akhmatova <i>Maspero</i>	10
Ryder	
Djuna Barnes <i>Christian Bourgois</i>	1
Sur la terre comme au ciel	
René Belleto <i>Hachette</i>	1
La tempête	
René Barjavel <i>Denoël</i>	2
La vie réinventée	
Alain Jouffroy <i>Robert Laffont</i>	2

B.D.

Ordre alphabétique d'éditeurs

Ballades pour un voyou	
Golo et Franck	12
Rock dreams	
Guy Pellaert	12
Same plater shoots again	
Golo et Franck <i>Albin Michel</i>	12
Les Bidochon en habitation à loyer modéré	
Binet	3
Pop, Rock et Colégram	
Alain Dister et Jean Solé <i>Audie</i>	12
La marque de Raspoutine	
Benoît Sokal	3
Berceuse électrique	
Ted Benoît	3
Un fortin en Dancalie	
Hugo Pratt <i>Casterman</i>	3
Haga	
La revue de la Bd. n° 6 <i>CEDI</i>	3
Boomrang	
Elie Medeiros et Jacno <i>Celluloïde</i>	12

A la poursuite du Broutchlag mordu	
Mandryka <i>Dargaud</i>	3
Salammbô	
Philippe Druillet	12
Le zonard des étoiles	3
La complainte de l'homme programmé	3
Le bandard fou	3
John Watercolor et Cauchemar blanc	3
Arzach	3
L'homme est-il bon ?	3
Major Grubert	
Moëbius	3
Crux universalis	
Enki Bilal	3
Paris skouille-t-il ?	
Dodo et Ben Hardi	12
Sales amours	
Kent Hutchinson	12
Le bunker de la dernière rafale	
Caré <i>Les Humanoïdes associés</i>	12
Stinky Toys	
Elie Medeiros et Jacno <i>Vogue</i>	12

Essais

Ordre alphabétique de titres

numéros

André Malraux et le gaullisme	
Janine Mossuz-Lavau <i>Presse de la Fondation nationale des sciences politiques</i>	10
Du romantisme au symbolisme. L'âge des découvertes et des innovations, 1790-1914	
Henry Lemaître <i>Pierre Bordas</i>	10
Jules Verne. Une lecture politique	
Jean Chesneaux <i>Maspero</i>	10
Littérature du Brésil	
<i>Numéro août-septembre de la revue Europe</i>	3
Marcel Proust et les siens	
Claude Francis et Fernande Gontier <i>Plon</i>	10
Marcel Proust. Théories pour une esthétique	
Anne Henry <i>Klincksieck</i>	10
Textes et contextes :	
Histoire de la littérature française (4 tomes)	
C. Biet, J.-P. Brighelli, J.-L. Rispail <i>Magnard</i>	1

Fantastique

Ordre alphabétique d'éditeurs

numéros

La boîte à maléfices (anthologie)	
Robert Bloch <i>Casterman</i>	7
Le récit fantastique	
Irène Bessière <i>Larousse. Collection Thèmes et textes</i>	7
Les Androïdes rêvent-ils de moutons électriques ?	
Philip Kindred Dick <i>Jean-Claude Lattès</i>	6

Le joyau des sept étoiles Bram Stoker	7
Les mines de She (4 volumes) H. Ridder Haggard	7
La mort de la Terre G. H. Rosny	7
La guerre du feu G. H. Rosny	7
Le tambour d'angoisse B.R. Bruss	7
Parlez-moi d'horreur Robert Bloch	7
La pierre philosopale Colin Wilson	7

Nouvelles éditions Oswald

Panorama de la littérature fantastique de langue française J.-P. Baronian <i>Stock</i>	7
---	---

Pédagogie

Ordre alphabétique de titres

numéros

De la salle d'asile à l'école maternelle <i>CRDP Besançon</i>	8
Des normaliens. Histoire de l'École normale supérieure de Saint-Cloud Jean-Noël Luc et A. Barbé	7
La distinction Pierre Bourdieu <i>Editions de Minuit</i>	8
L'école et la famille dans une société en mutation Antoine Prost <i>Editions L.H. Parias/INRP</i>	10
Les écoles libres <i>Revue Autrement n° 42</i>	4
L'école maternelle et l'accueil des enfants non francophones ou de double culture <i>CRDP Paris</i>	2
Education et rééducation psychomotrices J.-J. Guillarmé <i>Hatier</i>	9
Enquêtes sur la lecture des enfants <i>Trousse-livres n° 33</i>	6
Horizon politique des pédagogies non directives <i>Privat</i>	13
L'inadaptation scolaire : stratégies de réduction <i>Les cahiers du COPIE/CNDP</i>	9
La leçon sur la leçon Pierre Bourdieu <i>Editions de Minuit</i>	8
Mots-clés pour comprendre et changer l'école Collectif SGEN <i>Syros</i>	6
Nièvre : 1800-1886 Regards sur l'école communale d'autrefois <i>CRDP Dijon</i>	8
Plaidoyer pour les apprentis précoces Rachel Cohen <i>PUF</i>	13
Pour ou contre l'école unique ; un débat national <i>Sélection du Reader's Digest n° 428</i>	6

Production de l'école, production de la société : Analyse socio-historique de quelques moments décisifs de l'évolution scolaire en Occident André Petitat <i>Librairie Droz</i>	6
Technologie de l'éducation et démocratisation de l'enseignement Gabriel Langouet <i>PUF</i>	6
Le travail autonome. Vers une autre pédagogie Albert Moynet <i>Fleurus</i>	13

Guides

Ordre alphabétique de titres

numéros

L'agenda du jardinier 1983 <i>Les quatre saisons du jardinier</i>	13
Carnet d'accueil. Académie de Paris <i>CRDP Paris</i>	8
Les dossiers de l'étudiant n° 28 <i>Que faire après le bac ?</i>	4
Droit et réglementation des sports nautiques Pierre Chazaud <i>Editions maritimes/J.-C. Lattès</i>	11
Echange. Bulletin de liaison et d'information musicale <i>CRDP Grenoble</i>	8
Le grand livre du sport féminin F. et S. Laget, J.-P. Mazot <i>Editions Lancia</i>	11
Le guide des jeunes <i>Documentation française</i>	4
Guide pour handicapés physiques et mentaux <i>Guide Néret</i>	9
Maquillage de fête Animation de fête J.-P. Alègre et Théâtre du Fil d'Ariane <i>Dessain et Tolra</i>	13

Société

Ordre alphabétique de titres

numéros

A corps et à cri (les nouvelles thérapies) <i>Revue Autrement n° 43</i>	6
Le cheval J. Sevestre <i>Larousse</i>	13
Le cheval dans la vie quotidienne Bernadette Lizet <i>Berger-Levrault</i>	13
Comme les autres, ce sont des enfants <i>Publication du CTNERHI</i>	9
La conquête des esprits ; l'appareil d'exportation culturelle américain Yves Eudes <i>Maspero</i>	6
L'homme et le loup D. Bernard et D. Dubois <i>Berger-Levrault</i>	11
Idéologies et mentalités Michel Vovelle <i>Maspero</i>	6
L Raymond Jean <i>Le Seuil</i>	5

Mosaïque de la pornographie ; Marie-Thérèse et les autres Nancy Huston <i>Denoël-Gonthier</i>	5
Le pouvoir usurpé ? femmes et hommes dans l'entreprise Nicole Aubert <i>Robert Laffont</i>	5
Le racisme Albert Memmi <i>Callimard</i>	11
Tel père, tel fils ? Position sociale et origine familiale Claude Thelot <i>Dunod</i>	6
Le travail ouvrier M. Verret et P. Nugues <i>Colin</i>	12

Histoire

Ordre alphabétique de titres

numéros

L'aventure de l'Encyclopédie Un best-seller au siècle des Lumières Robert Darnton <i>Librairie académique Perrin</i>	5
L'apogée du XVIII^e siècle Jacques Le Goff <i>Bordas-Collection Voir l'histoire</i>	1
Les Barbares Jean-Paul Roux <i>Bordas-Collection Voir l'histoire</i>	5
Bartolomé de las Casas et le droit des Indiens Marianne Mahn-Lot <i>Payot</i>	1
Les Caraïbes au temps des flibustiers ; XVI^e et XVII^e siècles Paul Butel <i>Aubier-Montaigne</i>	5
La conquête de l'Amérique ; La question de l'autre Tzvetan Todorov <i>Le Seuil</i>	5
Le coup d'Etat du 2 décembre 1851, la résistance républicaine Luc Willette <i>Aubier</i>	10
La découverte de la Chine Jacques Brosse <i>Bordas-Collection Voir l'histoire</i>	1
Des profondeurs de la terre chinoise <i>Editions du Cercle d'Art</i>	13
Les dinosaures William Service, William Stout <i>Albin Michel</i>	10
Dis maman, y' a pas de dames dans l'Histoire ? Maryse Wolinski <i>La Farandole</i>	5
Les fossiles du Falun d'Auvers-Saint-Georges/Stampien. Essonne <i>CDDP Evry</i>	8
La France et les Français vus par les voyageurs américains 1814-1858 G. Berthier de Sauvigny <i>Flammarion</i>	5
La France impériale 1880-1914 J. Bouvier, R. Girault, J. Thobie <i>Mégrélis</i>	10
La grande muraille Collectif <i>Armand Colin</i>	13

Histoire de la Corse Roger Caratini <i>Bordas-Collection Voir l'histoire</i>	1
Histoire de la France par l'image (3 tomes) Jacques Boudet <i>Bordas</i>	9
Histoire des grèves Gérard Adam <i>Bordas-Collection Voir l'histoire</i>	1
Histoire du parti radical 1926-1939 Serge Berstein <i>Presse de la fondation des sciences politiques</i>	10
Les Indiens de la prairie Bancroft-Hunt et W. Farman <i>Editions Atlas</i>	13
Jérusalem, une métropole André Chouraqui <i>Bordas-Collection Voir l'histoire</i>	1
Mao Zedong Henri Bauchan <i>Flammarion</i>	10
Le monde rural au XIX^e siècle ; outils, techniques, productions <i>CRDP Lille</i>	2
Néron Philip Vanderberg <i>Robert Laffont</i>	1
Nièvre 1800-1886 ; Regards sur l'école communale d'autrefois <i>CNDP Nevers</i>	2
La nouvelle société parisienne, de Balzac à Maupassant <i>CRDP Orléans</i>	2
L'Occident et le tiers monde Carlos Rangel <i>Robert Laffont-Collection Libertés</i>	8
Les officiers français dans la nation, 1848-1914 William Serman <i>Aubier</i>	5
Quarante ans de cabinets ministériels R. Rémond, A. Coutrot, I. Broussard <i>Presse de la Fondation des sciences politiques</i>	3
La révolution culturelle de l'An II ; élites et peuples. 1789-1799 Serge Bianchi <i>Aubier</i>	10
Le temps des paysans R. Humbert et M.-J. Drogon <i>Temps actuels</i>	2
Textes et contextes (histoire de la littérature française) 4 tomes C. Biet, J.-P. Brighelli et J.-L. Rispaïl <i>Magnard</i>	1
La vie quotidienne à la fin du Moyen Age <i>CRDP Dijon</i>	2

Linguistique et Sémiologie

Ordre alphabétique de titres

numéros

Ce que parler veut dire (l'économie des échanges linguistiques) Pierre Bourdieu <i>Fayard</i>	8
Les chimpanzés et le langage des hommes Ann J. Premack <i>Denoël</i>	11

Dictionnaire des anglicismes Manfred Höffler <i>Larousse</i>	4
Éléments de pragmatique linguistique Alain Berrendonner <i>Editions de Minuit</i>	3
Les énoncés performatifs ; contribution à la pragmatique François Recani <i>Editions de Minuit</i>	12
Enseigner les cultures <i>Les études de linguistique appliquées n° 47</i>	4
L'expression orale ; une nouvelle approche de la parole expressive <i>ESF/Librairie technique</i>	3
« Le français dans le Monde » n° 171 <i>Hachette, Larousse</i>	4
Langage et production Gyorgy Markus <i>Denoël/Gonthier</i>	12
Langues et communications sociales C. Bachmann, J. Lindenfeld, J. Simonin <i>Hatier</i>	12
La langue introuvable F. Gadet et M. Pêcheux <i>Maspero</i>	3
La linguistique Morteza Mahmoudian <i>Seghers</i>	12
La parole pamphlétaire Marc Augenot <i>Payot</i>	12
La société et les images Victor Ferenzi et René Poupart <i>Didier, collection Essais</i>	9
Vacance (essai sur l'écriture) Pierre Dhainaut <i>Editions Vrac</i>	8
Vingt leçons sur l'image et le sens Guy Gauthier <i>Edilig, collection Médiathèque</i>	9
Les voies du langage : communications verbales, gestuelles et animales Collectif <i>Dunod</i>	3

Manuels de langue

<i>Ordre alphabétique de titres</i>	numéros
Comment vivre chez les Anglais <i>Editions de Gigord</i>	4
L'épreuve d'anglais au BTS de secrétariat (direction et trilingue) <i>Armand Colin/Longman</i>	4
Glossary of financial english from the british and american press <i>Armand Colin/Longman</i>	4
Harrap's Shorter ; dictionnaire anglais-français-anglais <i>Editions Harrap</i>	4
Petite grammaire anglaise en 38 leçons et 100 exercices J.-M. Ploton <i>Armand Colin/Longman</i>	4
Pratique du thème anglais M. Charlot, J.-M. Baïssus, J. Chencinski, D. Keen <i>Armand Colin</i>	4
Tit for tat Arlette Ducourant, Georges Mutch <i>Magnard</i>	4

Philosophie

<i>Ordre alphabétique de titres</i>	numéros
Buddha Jeannine Auboyer et Jean-Louis Nu <i>Le Seuil</i>	13
Les Rubâ'iyât Omar Khayyâm <i>Seghers-Robert Laffont</i>	13

Géographie Régions

<i>Ordre alphabétique de titres</i>	numéros
Approche de la Picardie <i>CRDP Amiens</i>	2
Auvergne, aperçu économique et social <i>CRDP Clermont-Ferrand</i>	2
Châteaux en Bourgogne et Nivernais <i>CRDP Dijon</i>	2
Le désert des Kel-Ahaggar A. Bourgeot-H. Bancaud <i>SNL-Le Robert</i>	13
Dossiers d'archives : une communauté urbaine : Béziers <i>CRDP Montpellier</i>	8
L'Essonne ; passé, aspects physiques, démographiques, économiques <i>CDDP Evry</i>	8
Lettres de Floride C. Combas et O. Martel <i>Berger-Levrault</i>	13
Le monde de la Méditerranée A. Thwaitz et Roloff Beny <i>Bordas</i>	13
Paris J.-J. Lévêque <i>Editions Pierre Horay</i>	13
Pierres sacrées de Bretagne Gwenc'hlan Le Scouëzec et J.-R. Masson <i>Le Seuil</i>	13
Les secrets de la ferme au cœur des régions Henriette Dussourd <i>Berger-Levrault</i>	13
Sète, un port de pêche <i>CDRP Montpellier</i>	2
Les transports intérieurs en Bretagne aux 18 ^e et 19 ^e siècles <i>CRDP Rennes</i>	2
Tremblay-les-Gonesse, dernier village de la plaine de France en Seine-Saint-Denis <i>CDRP Paris</i>	2
Voyageurs aux longs jours M. et B. Henry <i>Bordas</i>	13

Sciences

<i>Ordre alphabétique de titres</i>	numéros
Jeux et stratégies N° 17 (Spécial électronique)	6
Nouvelle formule de l'Encyclopédie Tout l'Univers (14 tomes)	10
Pour la science n° 60	6

Arts

Ordre alphabétique de titres

	numéros
Architecture contemporaine M. Tafuri et F. Dal Co <i>Berger-Levrault</i>	13
L'art aztèque et ses origines Henri Stierlin <i>Le Seuil</i>	13
Les arts décoratifs 1940-1980 Philippe Garner <i>Bordas</i>	13
Brassens Nicole Ligney et Cécile Abdesselan <i>Bréa Editions</i>	12
Carl Th. Dreyer, né Nilsson, Maurice Drouzy <i>Editions du Cerf</i>	10
Ciné-Critiques Un numéro, un film	3
Clowns et farceurs Collectif <i>Bordas</i>	3
Le dessin d'Europe occidentale <i>Editions du Cercle d'Art</i>	13
Dictionnaire du cinéma : Les réalisateurs Jean Tulard <i>Robert Laffont</i>	10
Les films de Pagnol R. Castans et A. Bernard <i>Julliard</i>	10
Gauguin aux Marquises José Pierre <i>Flammarion</i>	1
Histoire de la musique Collectif <i>Bordas</i>	13
Il était une fois Marcel Pagnol Raymond Castans <i>Julliard</i>	10
Les jouets anciens Clive Lamming <i>Editions Atlas</i>	13
L'œil de Bunuel Fernando Cesarman <i>Editions du Dauphin</i>	10
Parole et musique (Mensuel) Herville	12
Regards sur la vie sauvage ; Comment la photographier ? Jean-Pierre Ferrero <i>Editions V.M.</i>	11
Revue Art Press	1
La revue du cinéma-La saison 1981-1982	10
Théories du cinéma Joël Magny <i>Editions Lharmattan</i>	10
Utrillo Alfred Werner <i>Editions du Cercle d'art</i>	2
Werner Schroeter G. Courant <i>Goethe Institut et Cinémathèque française</i>	10

L'Economie fiction. Contre les nouveaux économistes

Collectif <i>Maspero</i>	12
Louis Renault, patron absolu Gilbert Hatry <i>Editions Lafourcade</i>	12
Modèles culturels et performances économiques Jean Brilman <i>Editions Hommes et Techniques</i>	12
Théorie Macro-économique Volume I : Comportement, croissance Edmond Malinvaud <i>Dunod</i>	12

Filmographie

Ordre alphabétique de titres

	numéros
Alexandre le Grand Theo Angelopoulos	8
Annie John Huston	13
Avec les compliments de l'auteur Arthur Hiller	10
Blade Runner Ridley Scott	6
Britannia hospital Lindsay Anderson	5
Chien enragé Akira Kurosawa	9
Class 1984 Mark Lester	5
La cote d'amour Charlotte Dubreuil	5
Destry rides again (Femme ou démon) George Marshall	13
Deux heures moins le quart avant J.C. Jean Yanne	8
Douce enquête sur la violence Gérard Guérin	10
Dresser pour tuer Samuel Fuller	1
E.T. Steven Spielberg	12
La fièvre de l'or Charlton Heston	3
Les gamins d'Istanbul Omer Kavur	3
Gilda Charles Vidor	13
La grande parade (et la foule, Allelujah, Salomon et la reine de Saba) King Vidor	7
Hanky Panky Sidney Poitier	10
L'honneur d'un capitaine Pierre Schoendoerffer	4
Identification d'une femme Michelangelo Antonioni	9
Ils appellent ça un accident Nathalie Delon	4

Economie

Ordre alphabétique de titres

	numéros
Echange international et qualification du travail François Vellas <i>Economica</i>	12

Légitime violence	11
Serge Leroy	
Mère Jeanne des anges	5
Jerzy Kawalarowicz	
Meurtres en direct	1
Richard Brooks	
Les Misérables	6
Robert Hossein	
Missing	11
Costa Cavras	
Petit Joseph	8
Jean-Michel Barjol	
Philadelphia security	11
Lewis Teagne	
Le quart d'heure américain	9
Philippe Galand	
Querelle	4
Rainer W. Fassbinder	
Tir groupé	11
Jean-Claude Missiaen	
Toute une nuit	9
Chantal Ackerman	
La truite	4
Joseph Losey	
Une chambre en ville	9
Jacques Demy	
Victor, Victoria	8
Blake Edwards	
Yol	2
Ylamz Günet	

Textes Officiels

Accueil

transport	numéros
restaurant	1 et 4
affectation	5 et 8
	4

Formations

pour les 16/18 ans	1
techniciens supérieurs	1
IUT	1
Ecole supérieure d'intendance	1
CAP	3
études surveillées	3
écoles primaires rurales	3
centre d'information et d'orientation	4
contrat emploi-formation	4
BEP: carrières sanitaires et sociales	6
classes préparatoires aux grandes écoles	10
délégués des élèves	11

Enseignement

des langues vivantes	3
de la musique	3
des langues et cultures régionales	8
de l'histoire de l'art	9

Social

allocations d'études	3
revalorisation de carrière	3
boursiers	4
assurances	4
capital décès	4
rente éducation	4
retraite	5
promotion sociale	5
retenues pour pensions	10
dispositif salarial: fonction publique: 1983	13

Personnels

travail à mi-temps	1
maîtres des collèges privés	3
publications officielles	5
rentrée 1983	7
enfance délinquante	8
psychologues scolaires	8
travailleurs naturalisés	9
détachement	10
papiers domestiques ou officiels	10
éducation spécialisée	11

Divers

toxicomanie	3
enquêtes et sondages	6
comités des parents	8



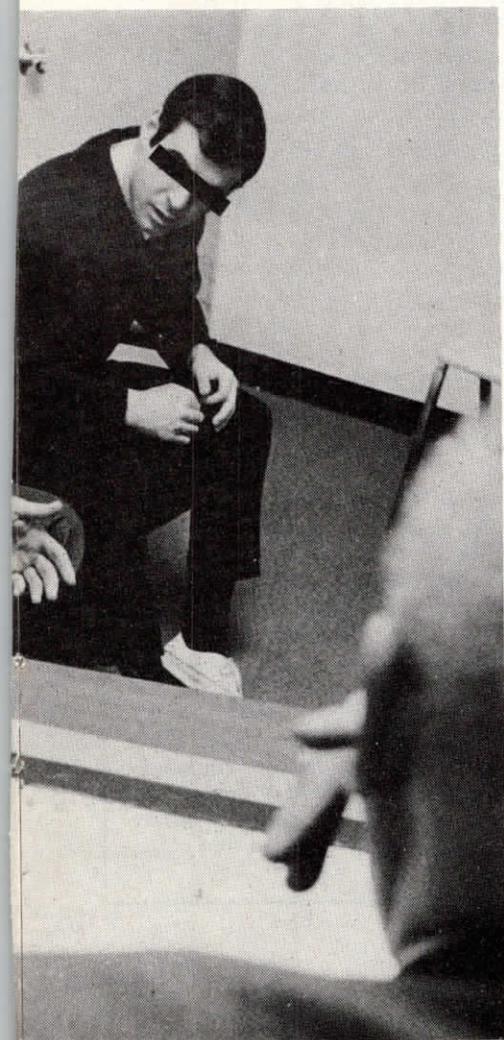
le prochain
index
paraîtra avec

Magazine
L'EDUCATION

n°7 du 12 mai 1983

d'une ville

éducation surveillée
de la région ?
le terrain, et l'on comprendra
souvent des personnes et des lieux.
souvent, les textes imposent
ce qui en ont la responsabilité.
éviter à notre intervention
sérieuse, il n'était pas question
d'engranger ce droit.



d'OMO travaille pour prévenir et faciliter.

Et la prison ? Certains des jeunes dont ils ont la charge y vont, un jour ou l'autre, pour des affaires parfois très graves. Joue-t-elle le rôle d'exemplarité qu'on lui attribue ? « Pas du tout ! Elle a un effet pervers. On voit les jeunes en prison quand ils y entrent. Ils s'effondrent en larmes et trois jours plus tard, ils ont tout oublié. S'ils y retournent, ils s'habituent. Ils retrouvent leurs copains, et il n'y a pas de meilleure plaque tournante de l'information. Avec la messe et le ciné... » Il n'est pas sûr que ce jugement soit exagéré. Educateurs et jeunes sont nombreux à dire que la prison est vite démythifiée et confère un statut de « dur » et d'« adulte »...

Ces jeunes qui ne sont pas majeurs sont encore soumis, pour une grande part d'entre eux, à l'obligation scolaire. Les relations avec l'Education nationale sont rarement excellentes, plutôt assez mauvaises. Il est vrai que le premier diagnostic de difficultés familiales ou de début de délinquance est l'absentéisme scolaire. Certains enseignants préfèrent d'ailleurs que ces jeunes ne viennent pas à l'école plutôt que de les voir chahuter dans leur classe. Les éducateurs n'interviennent qu'à la limite de l'Education nationale. Parfois, le dialogue s'engage, mais souvent c'est l'échec : « Nous n'avons aucune prise pour aider un jeune qui a manifesté son opposition à la scolarité et qu'on doit réintroduire, plus de force que de gré, dans des classes où sont souvent rassemblés des exclus, comme lui. » Bref, les premières tentatives de rapprochement n'ont pas encore porté leurs fruits.

Et il arrive que le système scolaire public manque à sa tâche : « Ici, la D.D.A.S.S. (Direction départementale de l'administration sanitaire et sociale), administration publique, en arrive à payer la scolarité d'enfants dans le privé car personne n'en veut plus ailleurs... »

Mais qui sont-ils, ces jeunes suivis par cette douzaine d'éducateurs ? Il y a des tout jeunes, des moins jeunes, filles et garçons. Ce qui est remarquable, c'est que, à la base de la presque totalité des cas, on trouve un conflit familial. On sait, abstraitement, théoriquement, que les divorces sont sources de délinquance, mais la démonstration, dans ce service d'observation en milieu ouvert, en est évidente.

C'est un conflit couvant depuis très longtemps qui a abouti, un jour, à ce que Philippe se drogue. La cohabitation familiale est insoluble. Là le rôle de l'éducateur est « de faire que le problème de drogue soit supportable pour tous sans mettre en péril la scolarité du jeune garçon » (qui prépare actuellement un CAP de chaudronnerie).

Vincent a des parents de milieu bourgeois, qui consacrent tout leur temps à leur activité professionnelle. L'adolescent qu'il est devenu leur a reproché la pauvreté de sa vie affective en les « rackettant ». Retiré de son milieu familial pour se former comme conducteur d'engins sur les chantiers au quartier des Minguettes, près de Lyon, il a « craqué ». De retour chez ses parents les bagarres reprennent de plus belle. Seule issue pour l'éducateur : « Négocier pour permettre au conflit d'être éludé, en attendant que Vincent sorte de l'adolescence... »

Le cas d'Alain a pu être réglé

plus simplement : élevé seul par une mère dépressive, il voulait vivre chez son frère, marié, qui habitait Marseille. La D.D.A.S.S. a saisi le juge des enfants qui a délégué un éducateur. Alain va vivre à Marseille et l'éducateur rencontre de loin en loin la mère...

Stéphane a mal vécu le divorce de ses parents. A seize ans, il s'est attaqué à des filles de dix ans ; il a fait de la prison et est maintenant placé dans un « lieu de vie » loin de son domicile. Il suit un stage d'insertion professionnelle 16/18 ans et son éducateur lui rend visite tous les trois mois...

Ce ne sont que quelques exemples, parmi beaucoup d'autres, plus graves ou moins importants, que ce service d'observation en milieu ouvert traite chaque année. Il n'en sort jamais de recettes-miracles. D'autant qu'il n'est pas

facile, pour l'adolescent, de rompre avec son milieu. Et l'éducateur risque d'être impuissant. « *Il y a des familles qu'on connaît depuis des générations...* », explique l'un d'entre eux.

Il travaille en liaison avec la D.D.A.S.S. et le juge pour enfants, bien entendu, qui est son partenaire privilégié. La police ? « *On est comme tout un chacun : le moins on les voit le mieux on se porte. On s'évite un peu, nous ne sommes pas très à l'aise. On les suspecte sur leurs méthodes. Et nous n'intervenons pas en même temps qu'eux...* » La barrière est distincte. Mais l'est-elle réellement aux yeux de l'opinion publique ? Les jeunes, la famille, font bien la différence. Les enseignants, pas toujours. Témoin ce sous-directeur de S.E.S. qui proposait à l'éducateur de « filer » un élève. Ou cette directrice, l'ayant

aidé à résoudre le cas d'un adolescent, qui lui répond, lors d'un appel pour un autre jeune : « *Mais vous collectionnez ceux qui ont des problèmes !* » Et puis, confie ce même éducateur, « *quand j'ai dû suivre des enfants d'enseignants... j'ai eu les plus grandes difficultés de ma carrière. Ils intellectualisaient trop, et tout leur système de valeurs s'effondre* ».

Rien ne sert de culpabiliser, ni de dramatiser. Les bouées de sauvetage sont entre les mains de ceux, éducateurs, juges pour enfants, enseignants et parents, qui s'intéressent à ces jeunes-là. Pourquoi faut-il qu'il y ait des ratés dans cette entreprise ? Dans ce domaine, il s'agit de la responsabilité de « la société », mais encore plus, semble-t-il, de celle des individus.

Nicole Gauthier

la rue et la prison

Il n'est pas coutumier de traiter de la délinquance juvénile ailleurs que dans les journaux, lors d'un fait divers particulièrement « accrocheur ». Il est encore moins courant qu'elle fasse l'objet de livres, voire de romans. Deux ouvrages pourtant, tous les deux récents, parlent avec éloquence — et compétence — de ces jeunes qu'on appelle, tour à tour, « loubards », délinquants ou marginaux.

Le premier est un roman, *Les innocents de Pigalle* (Lattès, 222 p.), écrit par Jean-Claude Barraut, conseiller culturel à l'ambassade de France en Algérie. Il y décrit le milieu des blousons noirs du dix-huitième arrondissement de Paris, les relations complexes entre les éducateurs de rue et leurs jeunes : affection, amour, haine, jalousies s'y mêlent, jusqu'au viol, jusqu'au crime. Vivre dans la rue, sans argent,

sans abri, est le point de départ d'un engrenage implacable pour ces jeunes-là.

Le second est un témoignage. Celui d'un prêtre, Guy Gilbert, qui raconte, dans *Des jeunes y entrent, des fauves en sortent* (Stock, 282 p.), son expérience d'éducateur à Paris et dans d'autres villes de France où il est souvent appelé comme expert. Il décrit l'itinéraire de ces jeunes, son action pour les aider à s'en sortir, se reconstituer une famille ou se trouver un travail, et aussi les marques indélébiles qu'imprime la prison sur ceux qui la fréquentent parfois dès treize ans.

Ces deux ouvrages illustrent, si besoin en était, combien il est difficile, sans y consacrer une énergie peu commune, d'entreprendre des actions de longue haleine pour sortir les jeunes d'une délinquance vers laquelle ils sont poussés souvent malgré eux. Mais ils prouvent aussi que c'est indispensable.

sous l'aile de la B.P.M.



*dans la bande
à la recherche de la chaleur humaine
et de la communication...*

En proie à la délinquance sauvage, la jeunesse des années 80? L'opinion publique, attentive seulement au spectaculaire des « rodéos » automobiles dans telle cité lyonnaise, ou au crime crapuleux d'un jeune complaisamment rapporté par certaine presse, a vite fait de donner sa consistance à ce phantasme. Et, du même mouvement, d'exiger de la puissance publique, toujours à priori soupçonnée d'un coupable laxisme, le renforcement de l'action répressive. « Mais que fait donc la police ! »

Quai de Gesvres, à Paris. Le commissaire Alexis Dréau dirige la centaine de policiers qui constituent la Brigade de protection des mineurs. Les chiffres que fournit le commissaire Dréau remettent un peu d'ordre dans le mythe d'une jeunesse en proie aux démons

d'Orange mécanique. Non pas que la délinquance des mineurs n'ait aucune existence. En 1981, les différents départements de la Préfecture de police de Paris ont interpellé dans la capitale 11 716 jeunes de moins de dix-huit ans. Mais, parmi les 9 988 garçons et les 1 728 filles qui ont eu affaire à la police, 11 seulement avaient commis des assassinats et 55 des vols à main armée. Les délits juvéniles sont rarement graves.

Même dans les secteurs de la délinquance où ils sont censés se tailler la part du lion, les mineurs ne sont pas si nombreux que le prétend une rumeur alarmiste. Ainsi, la police parisienne n'en a jamais interpellé que 530 pour consommation et trafic de stupéfiants. La délinquance juvénile se réduit bien souvent au vol à l'étalage, à « l'emprunt » d'une mobylette, plus rare-

ment d'une voiture, et autres indélicatesses.

Bien sûr, mais, dira-t-on, qui vole un œuf vole un bœuf. Le commissaire Dréau ne nie pas que certains, parmi les « clients » des services de police, qui « comment par voler à l'étalage continuent par le vol de voiture, le vol avec violence, et finissent par cambrioler ». Mais les récidivistes et multi-récidivistes ne constituent cependant qu'une minorité. « Lorsque le délit est un acte individuel, il est rarement bien grave et le plus généralement sans suite, note le commissaire. La spirale de la délinquance ne se rencontre le plus souvent que là où existe un groupe, une bande. Plus le groupe est actif, et plus les délits sont graves et répétés. » A ce phénomène, il voit une explication bien simple : sous le regard des autres, le jeune ne

peut se dérober ; il doit aller jusqu'au bout.

Existe-t-il un portrait-robot du jeune délinquant ? Les policiers semblent bien en peine de le dresser. Pourtant, ils pensent pouvoir noter certains facteurs criminogènes : absentéisme scolaire prolongé et répété, marginalité des parents, origine culturelle en porte à faux, problèmes familiaux. La famille, pour le responsable de la Brigade de protection des mineurs, est le plus sûr rempart contre la délinquance des enfants et des adolescents.

Poncif ? Le commissaire Dréau assure, sur la foi de son expérience, que non : « *La prévention de la délinquance n'est pas le domaine réservé du policier. Elle incombe aussi aux enseignants, aux éducateurs, mais surtout à la famille. Lorsqu'il ne rencontre pas auprès des parents la chaleur humaine, la communication et l'autorité bienveillante, l'enfant a tendance à la rechercher ailleurs, notamment dans la bande. Ici même, nous voyons quasi quotidiennement des jeunes auxquels nous avons eu affaire passer nous voir. Ils savent que nous les écouterons, qu'ils trouveront toujours quelqu'un de disponible.* »

L'idée des petits loubards de seize ans venant faire causette avec les « flics » du quai de Gesvres pour pallier l'incompréhension familiale a quelque chose de suspect. Ceux que l'on rencontre ordinairement ne témoignent pour les « condés », pour les « keufs », qu'une sympathie réservée.

Pourtant, le commissaire Dréau semble dire vrai. C'est que la Brigade des mineurs a un statut et un rôle particuliers. La spécificité de l'agglomération parisienne, qui

concentre presque un cinquième de la population du pays, son étendue, son cosmopolitisme, son rôle de plaque tournante des voies de communication, ont imposé une organisation singulière des services de police. Au point que la B.P.M., comme son nom l'indique, s'occupe principalement de protéger les jeunes contre les diverses agressions dont ils peuvent être l'objet de la part d'adultes : mauvais traitements, sévices sexuels, abandons. Le seul monopole qu'elle ait est celui de la recherche des mineurs disparus ou en fugue. Elle abandonne la répression des délits aux commissariats de quartiers (qui, à Paris, dépendent de la police judiciaire, la capitale n'ayant pas de police urbaine), ou aux services spécialisés, telle la Brigade des stupéfiants et du proxénétisme.

Reste que son rôle n'est pas que préventif (la fugue n'étant pas un délit). Le mineur parti de chez lui peut être amené à commettre divers délits, ne serait-ce que pour survivre. A elle, une fois l'enfant ou l'adolescent fugueur retrouvé, de l'interroger pour établir si tel a été le cas.

La spécificité de la mission assignée à la B.P.M. fait que les policiers qui y sont attachés sont loin de l'image d'Epinal (pas toujours fausse malheureusement) du flic brutal dont le racisme anti-jeune ne s'exerce jamais autant que lorsque le jeune en question est d'origine méditerranéenne ou africaine. Et l'on peut sans doute croire sans mal le commissaire Dréau lorsqu'il affirme que ses « *policiers sont généralement plus indulgents que la famille ou les victimes* » des mineurs délinquants.

Marc Coutty



« **S**urtout pas de sensationnel à la une ! » C'est par ces mots que m'accueille M. Delay, principal du C.E.S. Paul-Eluard. Il traduit ainsi avec netteté une défiance partagée par beaucoup ici à l'encontre de médias qui ont terni à l'envi l'image des Minguettes.

« *Les journaux exagèrent un peu trop. Bien sûr, il y a des vols, mais on peut sortir le soir sans avoir peur d'être agressé* », affirment Brigitte et Fabienne, deux élèves de troisième.

A décharge, on doit souligner que l'holocauste de quelques voitures, amplifié par la presse, a entraîné des déblocages salutaires. Les administrations au plus haut niveau, mais aussi les élus et responsables locaux ont été vivement interpellés. Pour la première fois, l'inspecteur d'académie et des ministres sont venus sur le terrain.

à Vénissieux

l'espoir au quotidien



On se souvient de l'été chaud du quartier des Minguettes, à Vénissieux, dans la banlieue lyonnaise, où flambèrent quelques voitures. Que s'est-il passé depuis ? Jean-François Cullafroz nous dit ce qu'il en est des actions sociales mises en place, où l'Education nationale joue un rôle considérable.

Les animations de l'été 1982 ont suivi avec l'ampleur qu'on leur connaît, apportant un ballon d'oxygène attendu dans une situation devenue irrespirable.

L'évolution du système éducatif local est à cet égard digne d'intérêt. Quatre zones d'éducation prioritaires ont été mises en place sur cet ensemble de 40 000 habitants, plus de la moitié de l'agglomération vénissienne.

Au cœur des quartiers des Minguettes et de Max-Barel, c'est assurément le collège Paul-Eluard qui innove le plus.

Des moyens nouveaux ont été attribués : un poste d'enseignant, vingt heures supplémentaires, un emploi d'animateur, un demi-service de surveillant et un poste de documentaliste réclamé depuis cinq ans. Tous sont mis au service de nouvelles méthodes pédagogiques.

Bénéficiant d'une équipe de seize professeurs, quatre des onze sixièmes travaillent par ateliers. Un système optionnel à raison de sept heures par semaine où les élèves vont d'un atelier « chiffres » à un groupe « lettres », ou encore des exercices de jeu théâtral en anglais. On doit aussi parler d'exploitation pluridisciplinaire de projections de cinéma ou de visites d'expositions.

Avec ses différents services, dont le cinéma Gérard-Philippe classé « art et essai », la municipalité de gauche n'épargne pas les efforts en direction d'un secteur qui ne relève pas directement de sa compétence. Car ici chacun a bien conscience qu'il faut faire pièce à l'échec scolaire. *« Vous savez, quand douze classes de cinquième donnent à terme cinq troisièmes, on n'a pas le choix ! Dans le fond, ce n'est pas l'école que les enfants refusent, mais*

le mode d'enseignement. C'est pour cela que nous avons choisi une pédagogie de la motivation », confie M. Delay, volontaire pour venir dans cette ZUP et prendre la tête d'un établissement désorganisé un beau matin de mai dernier.

« Ouvrir l'école sur la vie », ce leitmotiv longtemps ressassé s'incarne ici avec force. Elèves, parents de la F.C.P.E. et de la C.S.C.V. (1), éducateurs de rue voient leurs avis pris en compte. Un centre d'échanges internationaux, une multiplicité de projets d'activités éducatives, des conseils de classe élargis à tous les élèves illustrent cette orientation. En primaire, la mise en place de cours d'arabe intégrés à l'horaire scolaire relève d'une démarche plus ancienne. Démarche relayée à la dernière rentrée par l'attribution de vingt-quatre postes supplémentaires d'instituteurs de

été 82 : animation aux Minguettes



cours d'arabe intégré

ZEP.

Au-delà de l'utilisation classique des décharges de directeurs, par ailleurs fort utiles, des formes originales de soutien scolaire voient le jour. Ainsi le centre social Roger-Vailland organise-t-il des séances individuelles de rattrapage scolaire avec des élèves d'une école voisine. Dans les groupes Anatole-France et Paul-Langevin, on coopère avec des classes de Tunisie. « Depuis que nous avons organisé une fête maghrébine, les mères de famille viennent nous voir plus souvent », constatent des institutrices d'écoles maternelles.

Tout n'est cependant pas euphorique et les points noirs subsistent au niveau de la formation professionnelle et de l'emploi. Certes, la Mission locale pour l'insertion pro-

fessionnelle, la seule du Rhône, a accueilli huit cents jeunes en six mois. Plus de cinq cents ont fait l'objet d'un entretien personnalisé, mais seulement cent quatre-vingts ont pu bénéficier de stages. « Il y a seulement mille cinq cents stages pour tout le département alors que nous en demandons cinq cents à nous seuls », nous déclarait, il y a quelques mois, un élu local, aujourd'hui satisfait des trente-cinq mille places-stagiaires annoncées par le ministre Marcel Rigout.

« La solution prioritaire est la mise en place de stages qualifiants, bien sûr. Pourquoi ne pas aussi envisager, pour les jeunes non retenus, des chantiers en collaboration avec des administrations et l'armée », propose Hubert Marrel, animateur depuis treize ans à Vénissieux et aujourd'hui responsable de la Mission locale. L'utilisation des services de police et de l'armée à des fins éducatives, déjà réussie cet été au niveau sportif, n'est donc pas à exclure.

Il reste que le chômage ne désarme pas. Les trois mille jeunes demandeurs d'emploi se voient opposer un blocage du Groupement interprofessionnel lyonnais, antenne locale du C.N.P.F. Et même des entreprises nationalisées, telles Renault véhicules industriels ou Rhône-Poulenc, ne font pas montre d'une grande célérité.

Si l'on ajoute à cela le manque crucial de locaux de jeunes, une absence d'animations suivies, on pourrait attendre des mouvements de révolte de la jeunesse. Et pourtant même si les actes de délinquance se poursuivent, effractions d'appartements par exemple, on ne peut pas parler de tension accrue. Bravant l'inertie des organismes

des élèves aménagés



leur cadre de vie

H.L.M. peu enclins à leur confier des locaux (deux mille appartements sont pourtant libres), certains s'organisent en association et obtiennent des subventions des pouvoirs publics. D'autres mettent sur pied des camps de neige. Un dynamisme latent qui ne demande qu'à se révéler dès qu'un adulte veut bien tendre l'oreille. « Si nous avons réussi cet été, c'est que nous avons su parler leur langage, celui du cœur », conclut un responsable sportif.

Si le feu couve sous la braise, ce n'est pas celui de la violence, mais bien celui d'un espoir qui reste à reconstruire au quotidien.

Jean-François Cullaifroz

(1) Confédération syndicale du cadre de vie.

faites nos jeux

A - En toute logique

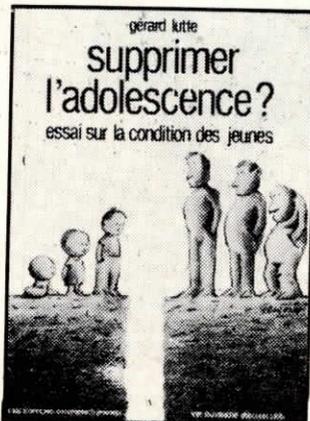
Chacun s'est fourni sur le marché des voitures d'occasion. A vous de retrouver, à l'aide des dix propositions suivantes, qui a acheté quelle voiture, à quel prix, en quelle année et avec combien de kilomètres.

- La voiture achetée en 1980 était la plus chère.
- La voiture de Thierry avait 41 000 kilomètres mais il ne l'a pas payée 36 000 francs.
- La Citroën, qui date de 1981, n'a pas coûté 45 000 francs.
- La Renault coûtait le double de la Talbot bien qu'elle eût parcouru deux fois moins de kilomètres que celle achetée en 1979.
- Olivier est celui dont la voiture avait parcouru le moins de kilomètres.
- La voiture de Thierry n'a pas 27 000 kilomètres mais elle a coûté plus cher que celle de Régine.
- La voiture payée 24 000 francs est celle de 1976.
- La voiture de Françoise avait 72 000 kilomètres et c'est la plus ancienne.
- Régine a acheté la Peugeot, et non la Matra de 1978.
- Pierre a payé sa voiture 36 000 francs mais elle n'avait pas 54 000 kilomètres.

Acheteur	Marque	prix	Année	Kilométrage



les éditions ouvrières



Gérard LUTTE

SUPPRIMER L'ADOLESCENCE ? Essai sur la condition des jeunes

Les jeunes n'existent pas,
je ne les ai rencontrés
nulle part !

Vue ouvrière Edition
22899 - 208 pages - 50 F

L'ÉDUCATION

hebdomadaire
publié par « L'Éducation »
association
sans but lucratif

Fondé en 1945
par Gustave Monod
et Louis Cros

directeur : André Lichnerowicz
administrateur délégué : Léon Silvéreano

B - Par étapes

En partant de BOUT, parvenez à PAPE en ne changeant, à chaque étape, qu'une lettre au plus sans modifier l'ordre des autres (par exemple: BOUT, BOIT, SOIT, etc.). Liez BOUT à PAPE en six étapes au plus, moins si vous pouvez.

BOUT

PAPE

C - Chiffres croisés

	+		-		=	4
+		x		+		
	:		+		=	3
-		-		x		
	x		+		=	9
=		=		=		
4		5		8		

	+		-		=	2
x		x		+		
	+		:		=	4
-		+		-		
	-		x		=	8
=		=		=		
3		3		3		

Solution de ces jeux dans l'éducation-hebdo n° 18 du 3 février 1983.

D - Echecs : une histoire de « maths »

Le Cavalier doit parcourir les 64 cases de l'échiquier sans passer deux fois sur la même. Mais il doit se déplacer de telle sorte que si l'on inscrit sur chaque case le numéro d'ordre des coups: 1, 2, 3, 4, 5, etc., et qu'on fasse ensuite pour chaque colonne, chaque rangée et chacune des deux grandes diagonales (a1-h8 et H1 et A8) blanche et noire, le total des chiffres qui y sont inscrits, on obtienne toujours le même chiffre, à savoir 260.

Malgré de longues et patientes recherches, ce problème n'a pu être résolu qu'en partie à l'heure actuelle.

On est bien parvenu à trouver le même nombre (260) pour le total de chaque colonne et de chaque rangée, mais ce total n'a pu être obtenu pour chacune des deux grandes diagonales.

Dans certains cas, le total des deux grandes diagonales donne bien 520, soit exactement le nombre voulu, mais tandis que le total d'une diagonale est de 256, l'autre est de 264 (au lieu de 260 chacune)...

35 hebdomadaires
8 magazines
3 index

Le numéro hebdomadaire : 5 F ;
hebdo + magazine : 15 F ;
abonnement annuel :

France 200 F, étranger 250 F ;

2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris - Tél. : 266-69-20

LES PARADOXES D'UN CENTENAIRE

29 octobre 1882 :
« Ma ville natale est Bellac, Haute-Vienne. Je ne m'excuserai pas d'y être né. Je ne m'excuserai pas davantage de n'avoir connu de grande ville qu'à ma majorité et de n'avoir passé ma jeunesse que dans cinq villes dont aucune ne dépassait cinq mille habitants. Les profits de ce stage sont incalculables. »

Que ces lignes aient été écrites par quelqu'un devenu un personnage très parisien, à la fois écrivain et diplomate, à qui étaient familiers les milieux de la politique et des lettres, pourrait, de prime abord, étonner. Mais cette revendication de ses sources provinciales n'est que l'un des paradoxes de la situation de Jean Giraudoux — le plus assuré peut-être si l'on donne à ce terme sa valeur d'idée contraire à l'opinion reçue, mais vraie au fond.

Les jugements portés sur son œuvre au long de sa carrière manifestent des vues pareillement opposées. Ses premiers écrits surprennent — et souvent irritent — et à côté de mots peu aimables (« *obscurité inutile* », « *rébus chinois* »), la valse des étiquettes qui lui sont accolées (« *impressionniste* », « *symboliste* », « *insolite* », « *rococo* ») trahit assez l'incertitude des critiques. Et comment s'étonnerait-on que des lecteurs habitués à Duhamel, à Martin du Gard, à Mauriac, aient été décontenancés devant ces ro-



mans dont la psychologie individuelle, les conflits du sentiment ou de l'ambition sont loin d'être les fondements. Et pour un Thibaudet qui disait sortir de **Simon le Pathétique** « *avec une âme de légèreté, un sourire sans sécheresse qui ont traversé des espaces de lumière et de fraîcheur* », pour un Artaud qui reconnaissait en lui le « *seul inventeur* » que l'époque possédât « *en matière de style* », combien le jugeaient énigmatique et précieux,

d'un trop rare raffinement. Mais ce même écrivain, dont l'œuvre semblait ne concerner que le cercle restreint d'un public lettré est aussi celui en qui, au lendemain de **Siegfried**, on découvre l'inventeur d'un ton nouveau au théâtre capable tout à la fois d'humour et de pathétique, de jonglerie verbale et de la manière la plus incisive d'exprimer sur une scène les problèmes, les incertitudes, les angoisses d'une époque.



Jean Giraudoux vers 1935

Cette réussite en lui de l'auteur dramatique allait donner lieu à une autre erreur d'appréciation. Au lendemain des effondrements humanistes qui ont suivi les cinq ans de la Première Guerre mondiale, Giraudoux est apparu comme l'heureux fournisseur de plaisir esthétique pour la bourgeoisie cultivée de la III^e République et s'est formulée une interrogation quasi générale : que pouvait faire le monde différent engendré par les soubresauts du demi-siècle d'une œuvre si bien accordée à l'époque où subsistait, tout en vacillant, « la douceur de la vie » ? Peu à peu cependant, le regard porté sur cette œuvre n'est plus celui qu'avait engendré la proximité des années noires. Si, en applaudissant la dénonciation des injustices sociales dans le **Supplément au voyage de Cook**, les spectateurs de 1935 se donnaient bonne conscience, cette dénonciation n'en existait pas moins dans le texte. Même si le public de Jouvot s'est laissé, par des broderies de langage, distraire de l'avertissement de **La Guerre de Troie n'aura pas lieu**, une vingtaine d'années après que la guerre eut eu lieu, celui de Vilar sut percevoir « la qualité de l'œuvre, sa franchise, les libertés que l'auteur prend à l'égard de l'honneur guerrier, des honneurs de tous ordres, des pouvoirs meurtriers et imbéciles... » (1). Et cette même pièce a provoqué, au cours de la saison 1971-1972, la fréquentation

à 100 % du Théâtre de la Ville.

Au-delà des reprises de plusieurs de ses pièces qui (même sans tenir compte de celles du Festival annuel de Bellac, ni de celles qui ont voulu marquer le centenaire de sa naissance) témoignent de leur vitalité auprès des gens de théâtre, des études approfondies voient le jour, éclairant d'un commentaire qui montre que ses préoccupations nous concernent, qu'il s'agisse de son interrogation sur le pouvoir et le mouvement de l'histoire — dans **Electre** autant que dans ses écrits politiques — ou de l'aspect, surprenant en son temps, de son écriture romanesque qui paraît aujourd'hui révéler, bien avant le « nouveau roman », une contestation implicite du personnage de type balzacien et qui tient sa partie dans le refus de valeurs sociales qu'expriment aussi les choix d'Isabelle dans **Intermezzo**.

Ainsi se trouve justifiée la multiplicité des manifestations auxquelles a donné lieu le Centenaire, dont beaucoup sont allées plus loin qu'une célébration commémorative. Si les initiatives des anciens élèves du lycée de Châteauroux, ou le rappel de son temps de khâgne au lycée Lakanal, si l'inauguration à Pellevoisin d'une rue Jean-Giraudoux, et peut-être même certaine minutie généalogique ou locale dans le catalogue de l'exposition « Jean Giraudoux et le Limousin » qui s'est tenue dans sa maison

natale peuvent prêter à sourire, en revanche le thème du colloque qui s'est tenu en avril à l'université de Limoges, « Modernité de Jean Giraudoux », ouvrait la voie à une réflexion féconde, dont a témoigné aussi celui, en décembre, de la Société d'histoire littéraire de la France.

Non moins important le fait que la Ligue urbaine et rurale, dont il fut le fondateur, ait eu souci de souligner, à plusieurs reprises, la part des problèmes qui justifient son action dans la pensée de Giraudoux, pour qui, selon ses propres termes, « l'urbanisme correspond à l'urbanité » et il est facile de montrer que ses préoccupations en la matière et ce qu'il eût souhaité forger pour l'avenir préfigurent ce que l'on attend aujourd'hui de l'écologie.

Il ne faut pas oublier non plus de nombreuses initiatives mineures, dont l'utilité sera de rafraîchir ou de provoquer la connaissance de cet écrivain apparemment secret, mais qui sut, quand il le fallut, être l'un des plus lucides témoins de son temps — ainsi du film conçu par le C.N.D.P. qui met l'accent sur ce qu'il appelait « l'âme franco-allemande » en même temps que son attachement à sa souche limousine ; ainsi de diverses expositions itinérantes présentées par les Amis de Jean Giraudoux. Cet ensemble d'informations est regroupé et dominé par la considérable exposition

lors d'une répétition d'« Electre », Jean Giraudoux



et Louis Jovet dans le costume du mendiant



en 1937, avec Jovet (au centre) dans le rôle d'Hector

réalisée par la Bibliothèque nationale. Là sont visibles les documents inestimables que possède la B.N. grâce à la générosité et la compréhension de Jean-Pierre Giraudoux et des héritiers de Louis Jovet, à quoi ont été ajoutés les prêts de nombreuses collections tant publiques que privées. Le catalogue établi sera lui-même un remarquable ouvrage de référence à la fois par une iconographie assez abondante et fort bien choisie et par les références précises de chaque élément sobrement et substantiellement commenté.

On ne s'étonnera pas que, sur les quelque deux cent cinquante pages de ce catalogue, près de deux cents soient consacrées à « l'attelage dramatique » avec Jovet et au déve-

loppement, à la diffusion dans le temps et l'espace de l'œuvre théâtrale, qui, dans le même temps, faisait l'objet d'une édition complète et exemplaire, établie rigoureusement et judicieusement par une équipe de spécialistes réunie et animée par Jacques Body pour la « Bibliothèque de la Pléiade ». Et il était dans la logique de la carrière de Giraudoux que plusieurs troupes choisissent de faire, en cette année du Centenaire, une présentation nouvelle de l'une de ses pièces. Il en a été ainsi de **Pour Lucrèce** lors du Festival de Bellac, de **Sodome et Gomorrhe** au Théâtre de la Madeleine. L'Opéra de Paris, de son côté, a assuré la création de **Ondine** de Daniel Lesur qui a tenté de donner un

commentaire lyrique à des personnages et des thèmes qui avaient, dans le langage même de Giraudoux, leur propre musique. Mais ni la partition, ni la mise en scène un peu froide de Jean-Claude Fall n'ont réussi à ressusciter le charme inoubliable de la représentation théâtrale.

C'est à la Comédie-Française, avec l'entrée au répertoire d'**Intermezzo**, qu'aurait dû culminer la restitution de l'art insaisissable et souverain de son auteur. Il n'y a pas, dans tout le théâtre de Giraudoux, d'œuvre plus personnelle. Il a inventé là de toutes pièces une forme de comédie très originale, à la fois très fraîche, volontiers drôle (mais il n'en faut pas forcer la drôlerie, même dans le personnage de l'inspecteur) qui se fondait sur le thème majeur de son œuvre romanesque (l'aspiration à une vie harmonieuse où l'être humain s'ouvrirait aux invites de la nature) non sans, au dénouement, le mettre en question.

La pièce commence au crépus-

n'aura pas lieu »



en 1963, reprise au T.N.P.
Pierre Vaneck/Hector à droite

Roland Bertin et Yves Gasc dans « Intermezzo »,



actuellement à la Comédie-Française

cule, dans un petit bois. Ce sera le songe d'une semaine d'été en Limousin, dans la région des étangs. C'est auprès de l'un d'eux qu'à la tombée de la nuit des gens ont vu, ou cru voir, apparaître un spectre, « un grand jeune homme vêtu de noir ». Cette apparition trouble les esprits et coïncide avec des événements insolites qui agitent la vie quotidienne de la petite ville. Parmi les personnages obligés de la vie provinciale, seul le droguiste a tout de suite l'intuition d'un mystère sérieux et, tout en gardant une bonhomie souriante, ose porter au-delà des apparences un regard à la fois question et découverte. Roland Bertin a admirablement saisi ce personnage, à la fois bien installé dans cet ordre humain dont Yves Gasc donne une image sobre et juste dans le rôle du maire, mais qui sait aussi se tenir à la lisière de ce monde invisible dont la jeune institutrice Isabelle s'efforce de percevoir le reflet. Toute la difficulté de la mise en scène tient dans cet affleurement d'un surnaturel, ce

côtoiement de la vie et de la mort dans un tableau, à la fois vrai et humoristique, de l'existence un peu étroite, mais non sans charme, qui se mène en province française. Il y faut plus que du métier.

Au fond, quelque quarante années après sa mort, Giraudoux ne cesse pas de surprendre, car il a, au plus haut degré, ce que Gide attendait d'un artiste : « Un monde spécial, dont il ait seul la clef... que les choses en lui soient ou semblent nouvelles. » Et ce ne sera pas le moindre des paradoxes de ce centenaire qu'une œuvre que l'on a trop souvent lue au passé suscite à présent des questions, des étonnements, des recherches. Il a dit, il est vrai — non sans quelque superbe : « J'appelle bourgeois ce qui est par

opposition à tout ce qui tend à être. » C'est situer son œuvre dans cette perspective que de constater qu'elle tend encore aujourd'hui à être, au travers de nouvelles lectures, et qu'elle continue à ne livrer que progressivement ses secrets.

Raymond Laubreaux

(1) Jean Villar.



le nouveau tango à Paris



Depuis un siècle, le tango tisse la chronique des heurs et malheurs de l'Argentine. Son histoire se confond avec celle de tout un peuple dont il épouse la sensibilité et qui se reconnaît en lui. Il en exprime l'âme même. Enraciné au plus profond du cœur de l'homme et du corps social argentins, le tango est, selon les circonstances, amour et nostalgie, larmes, sang et terreur... Depuis sa naissance dans les faubourgs de Buenos Aires jusqu'à l'ascension sociale qui l'a introduit dans les salons, il a connu des fortunes diverses : adulé ou interdit, selon les époques et le bon vouloir des gouvernants, il a évolué, s'est transformé et, sans doute, s'est ainsi enrichi au fil des ans et au gré de la verve des compositeurs. Reste, comme l'écrivait Jorge-Luis Borges, qu'il défie le temps :

*« Le tango, rafale et sorcellerie,
Défie la course des ans affairés.
L'homme, fait de temps et de poussière,
Dure moins que la mélodie légère,
Qui est temps seulement. Le tango
crée un trouble
Passé, irréel, mais vrai de quelque
manière :
L'impossible souvenir d'avoir été
tué au coin
D'une rue de banlieue, le couteau à
la main. »*

Entre le tango et Paris, il existe comme une connivence : la France est, pour nombre d'intellectuels latino-américains, le symbole de la liberté, et Paris, celui de la vie culturelle. Depuis bien longtemps, beaucoup d'artistes argentins y ont trouvé refuge et une importante communauté argentine y réside, en proie à cette nostalgie que ne manquent pas de susciter l'exil. Celle-là

même que le tango exprime... Capitale de la nostalgie, il était fatal que Paris fût aussi, en Europe, celle du tango...

Avant même que Carlos Gardel — la plus illustre des idoles du tango — ne revienne, en 1928, dans son pays natal affronter pour la première fois le public parisien, le tango avait déjà atteint la France. Comme le rappelle Claude Fleouter, dans son excellent essai, **Le tango de Buenos Aires** (1) : « Arrivé en France dès le début du siècle [...], le tango est une mode qui dure jusqu'au milieu des années 50. Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, le tango se joue dans toutes les salles de bal de France. » Un tango édulcoré et galvaudé, dénaturé et abatardi au cours de son escapade en France... Il faudra attendre les années 70 pour qu'un tango authentique et rénové par les

Piazzolla et autres Cuarteto Cedron retrouve le chemin de Paris.

En 1971, au cours d'une tournée en Argentine, Paco Ibañez découvre le Cuarteto Cedron : enthousiaste, il persuade le groupe de venir jouer pour le public français. Dès l'année suivante, puis en 1973, Paco et ses quatre complices argentins parcourent la France... Depuis lors, le Cuarteto Cedron s'est établi à Paris, a publié neuf disques superbes et conquis un public fidèle. Du Théâtre d'Orsay, en 1975, à Bobino, en 1982, en passant par le Théâtre de la Ville, le Théâtre de la Renaissance, le Forum des Halles..., il offre pratiquement chaque année un nouveau récital au public parisien. Partant de la tradition, il compose et interprète un tango rénové dont les paroles sont l'œuvre de divers poètes argentins ou étrangers. Des textes ancrés dans la réalité sociale d'une Argentine troublée. Une musique portée par le talent de quatre instrumentistes doués (bandonéon, alto, violoncelle-basse, guitare-chant) et la voix magnifique de Juan Cedron.

Le contexte politique qui a prévalu ces dernières années en Argentine a contraint de nombreux artistes à l'exil. Parmi eux, beaucoup de compositeurs et d'interprètes de tango qui ont choisi Paris : ils illustrent quasiment tous les styles de tango.

Compositeur et pianiste — membre en 1977 de l'éphémère groupe Tiempo Argentino — Gustavo Beytelmann officiait il y a peu dans un club de jazz, Le Petit Opportun, avec le contrebassiste français Patrice Caratini et le bandonéoniste virtuose Juan-José Mosalini.

Susana Rinaldi, elle, est l'une des figures les plus populaires du tango argentin qu'elle interprète en le dramatisant à l'excès : en 1976, elle entame une carrière française au Petit Orsay avant de la poursuivre à l'Olympia puis au Théâtre de la Ville, saluée par une critique unanime.

En 1978, à la Gaîté Montparnasse et, l'année suivante au Forum des Halles, Valeria Munarriz propose une interprétation très mélodramatique du tango qu'accentue une gestuelle très étudiée. Elle est accompagnée par d'excellents musiciens dirigés par Juan-José Mosalini, bandonéoniste formé à l'école des grands maîtres de cet instrument.

Célèbre dans toute l'Amérique latine et aux États-Unis, Horacio Molina débarqué voici quelques années dans un Paris qui ne le connaît guère : s'accompagnant à la guitare et soutenu par le son du bandonéon, il chante un tango intimiste, à La Forge en 1979 et à la Tanière en 1982, des salles de dimensions modestes. Son talent est encore ignoré du grand public français.

Le pianiste Osvaldo Calo et le guitariste Tomas Gubitsch arrivent à Paris en 1977 : tous deux accompagnent Astor Piazzolla pour sa tournée européenne. Très jeunes, ils ont connu le succès en Argentine comme musiciens de divers célèbres groupes pop avant de redécouvrir le tango et... de le réinventer ! Respectivement âgés de trente et vingt-cinq ans aujourd'hui, ils jouent en duo les musiques composées par Gubitsch : originales, novatrices et sublimes, elles s'inspirent de la tradition mais s'enrichissent avec bonheur de l'in-

fluence de diverses autres musiques.

Né de la rencontre à Paris de cinq musiciens argentins (piano, guitare, violoncelle, bandonéon, alto et contrebasse), le groupe Gotan interprète des thèmes traditionnels mais aussi et surtout un tango « *de facture moderne, plein de poésie et de recherches mélodiques originales* ».

Le travail de ces deux derniers ensembles, entre autres, témoigne de cette faculté d'adaptation du tango qui, depuis un siècle, a su évoluer tout en restant fidèle à ses sources. Les compositeurs ont eu le talent d'en rénover le langage musical pour exprimer les nouvelles réalités et suivre l'évolution des sensibilités.

La diversité des styles de tango incita Eve Griliquez à consacrer, en février 1982, un de ses « Libre parcours variétés » (2) à cette musique. Enregistré en public dans le grand auditorium de Radio-France, ce spectacle, qui réunissait plusieurs musiciens argentins résidant à Paris, était ainsi annoncé : « Quatre groupes, quatre manières d'envisager le tango : depuis la tradition jusqu'aux recherches les plus modernes. » Pari ambitieux ! Un public connaisseur et enthousiaste, venu en foule, fit un triomphe au Cuarteto Cedron, à Gotan, Gubitsch-Calo et Juan-José Mosalini qu'entourait le groupe Canyon.

Prestigieuses ou méconnues, petites ou grandes, la plupart des salles de spectacle parisiennes ont célébré le culte du tango : de la Tanière à l'Olympia en passant par le Forum des Halles, le Théâtre de la Ville ou celui de la Renaissance... Mais, désormais, le tango dispose de sa propre ambassade à Paris :



Valeria Munarriz
Cuarteto Cedron



depuis un an, Les Trottoirs de Buenos Aires (3) ont ouvert leur porte pour accueillir exclusivement ses interprètes ! Compositeur de tango et auteur, entre autres, de la musique du film de Dugowson *Lily aime-moi*, Edgardo Canton assure la direction artistique de cet établissement créé par un groupe d'amis qui ont pris leur rôle pour la réalité. Recréant ainsi, à Paris, le cadre de ces « cafetins » de Buenos Aires

dans lesquels le tango s'est épanoui, ils accueillent régulièrement quelques-uns des meilleurs représentants du tango venus tout spécialement d'Argentine. Parmi eux, le merveilleux Sexteto Mayor (deux bandonéons, deux violons, une contrebasse et un piano) et le groupe du célèbre pianiste Horacio Salgan, l'un des grands renovateurs du tango... On chuchote même qu'il ne serait pas impossible qu'Osvaldo Pugliese, l'une des gloires du tango, vienne à Paris avec son orchestre à l'instigation des Trottoirs de Buenos Aires...

A n'en pas douter, cette idylle entre le tango et Paris, née au début du siècle, a encore de beaux jours à vivre et cette musique bouleversante n'a pas fini d'illustrer nos films et nos pièces de théâtre ou de se glisser dans le répertoire des chanteurs français !

Jacques Erwan

- (1) Jean-Claude Lattès, éditeur.
- (2) Emission de France-Culture.
- (3) 37, rue des Lombards. Paris 4^e.

Riche et variée, la musique finlandaise demeure encore relativement méconnue en France. Malgré le travail remarquable et original accompli par le Centre d'information pour la musique finlandaise d'Helsinki, chargé précisément d'en assurer la promotion à l'intérieur du pays mais aussi à l'étranger... Parce que la Finlande se trouve au confluent de deux aires culturelles, sa musique traditionnelle s'est constituée au fil des siècles en intégrant diverses influences : celles de l'ouest et de l'est de l'Europe mais aussi, sans doute, celle de la chanson lapone, le « joi-ku ». Variant selon les époques et les régions — chacune conservant une certaine spécificité — et combinant divers instruments ou en privilégiant un, cette musique est le plus souvent interprétée au violon, à la clarinette, à la contrebasse, à l'accordéon (1) ou même à... l'harmonium ! Mais l'instrument national est ce « kantele » vieux de deux mille ans qui appartient à la famille des cithares : enseigné à l'académie Sibelius — le Conservatoire d'Helsinki — il compte de nombreux adeptes dont certains, comme Martti Pokela, sont de véritables virtuoses.

A la fin des années soixante et au début des années soixante-dix, l'avènement du mouvement folk a suscité un regain d'intérêt pour la musique traditionnelle. Un véritable engouement des musiciens, des médias et du public a stimulé sa vitalité. En 1973, mille sept cents musiciens appartenaient à la Société des musiciens folk de Finlande, plus de cent mille pièces de musique traditionnelle avaient été déposées dans les archives de divers instituts et, parmi elles, dix mille ont

musiques finnoises

été éditées par la suite ! On prétend volontiers en Finlande qu'à Kaustinen il y a « 3 800 habitants, 789 maisons et... 677 violons » ! Depuis 1968, cette ville d'Ostrobothnie accueille chaque année un festival folk dont la réussite a encouragé beaucoup d'autres initiatives du même type...

Depuis les années soixante, le chant choral a connu, lui aussi, un véritable épanouissement. Grâce, entre autres, à l'action de Erkki Pohjola, professeur et directeur d'une école de musique. Il a commencé, en 1960, à proposer un nouveau style de chant choral pour les enfants en adaptant la méthode de Kodaly : le son du chœur est devenu plus léger et plus clair. Depuis lors, les chœurs d'enfants se sont multipliés mais celui de Tapiola, dirigé par Erkki Pohjola, demeure l'un des plus talentueux et des plus célèbres. Le public français aura d'ailleurs bientôt l'occasion de s'en convaincre : ce chœur effectuera en effet une tournée en France au mois de juin.

Le renom de Jean Sibelius — le plus illustre des musiciens finlandais — contribue probablement à masquer, aux yeux des profanes étrangers, l'importance des compositeurs d'opéras contemporains si appréciés du public finlandais. On continue en effet là-bas à écrire des opéras dont les livrets s'inspirent de l'histoire populaire. Ce sont, disent les initiés, des « folk-opéras » dont le sujet, proche des gens, est facilement accessible : ils racontent l'histoire d'un peuple et de ses luttes. Quitte à céder parfois au romantisme et au populisme... Quelques-uns sont très connus : **Le trait rouge** et **Le cavalier** de Aulis Sallinen, **Les dernières tentations** de

Joonas Kokkonen, **Juha** de Aarre Merikanto et surtout, considéré comme l'opéra national, **Les Ostrobothniens** de Leevi Madetoja... Actuellement encore, de jeunes compositeurs, comme Ilkka Kuusisto, poursuivent cette tradition.

Le manque de structures et l'exiguïté du marché national entravent quelque peu la diffusion du jazz finlandais. Pourtant, un festival prestigieux — celui de Pori —, une école spécialisée à Helsinki et le talent des nombreux musiciens qui se consacrent à cette musique contribuent à en assurer le dynamisme. Compositeur fécond et pianiste sensible, Heikki Sarmanto est sans doute l'un des artistes de jazz les plus connus en Finlande comme à l'étranger. Il compose également, depuis plus de dix ans, des musiques pour la chanteuse Maija Hapuoja dont il sait mettre en valeur les qualités vocales.

Autre grande voix de la chanson finlandaise, Arja Saijonmaa compte autant d'admirateurs en Suède qu'en Finlande. Polyglotte, elle est capable d'interpréter en diverses langues un répertoire extrêmement varié glané au gré de ses expériences professionnelles : musique populaire finnoise et suédoise, chansons de Brecht, Theodorakis, Violeta Parra, tangos... Passionaria de la chanson, elle participe également, en chantant pour la paix, aux activités du mouvement de la chanson « engagée ». Un mouvement dont l'expression, peut-être moins clairement définie en termes politiques que par le passé, est devenue plus spontanée et s'appuie sur des thèmes plus généraux, tels que la paix et la solidarité. Les chansons qui en émanent tendent désormais à évoquer plus qu'auparavant des

expériences personnelles concrètes. Ainsi, sans être affiliés à un parti quelconque, certains groupes de rock se sont engagés dans le mouvement pour la paix : instinctivement, et sans que cette attitude soit dictée par les conclusions d'une analyse politique. Mais sans doute est-ce là une tendance assez répandue actuellement de par le monde que l'on ne saurait réduire à un phénomène spécifiquement finlandais...

Jacques Erwan

(1) Aujourd'hui, de jeunes compositeurs écrivent pour cet instrument très populaire en Finlande : Jukka Tiensuu, trente-quatre ans, par exemple, dont le virtuose Matti Rantanen interprète certaines œuvres.

l'échappée belle

une larme

Après vingt-deux années de bons et loyaux services, Air France met ses Boeing 707 au rencart. 20 860 000 passagers, 1 188 200 000 km (soit près de 30 000 fois le tour de la Terre), 1 649 500 heures de vol: ils avaient de quoi être fatigués.

à vous déguster

Les Français n'ont plus le sens du goût. Ils viennent de perdre le troisième challenge franco-britannique des dégustateurs de vins (organisé par **Nicolas et Le Figaro**, pour la France, **Grace of Saint James** et l'**Evening Standard** pour l'Angleterre). Après une première déroutée en 1979, puis une belle revanche en 1980, les dégustateurs français n'ont pas été à la hauteur lors de la dernière rencontre: les Anglais ont eu l'impudence de rafler les trois premières places!

bête et méchant

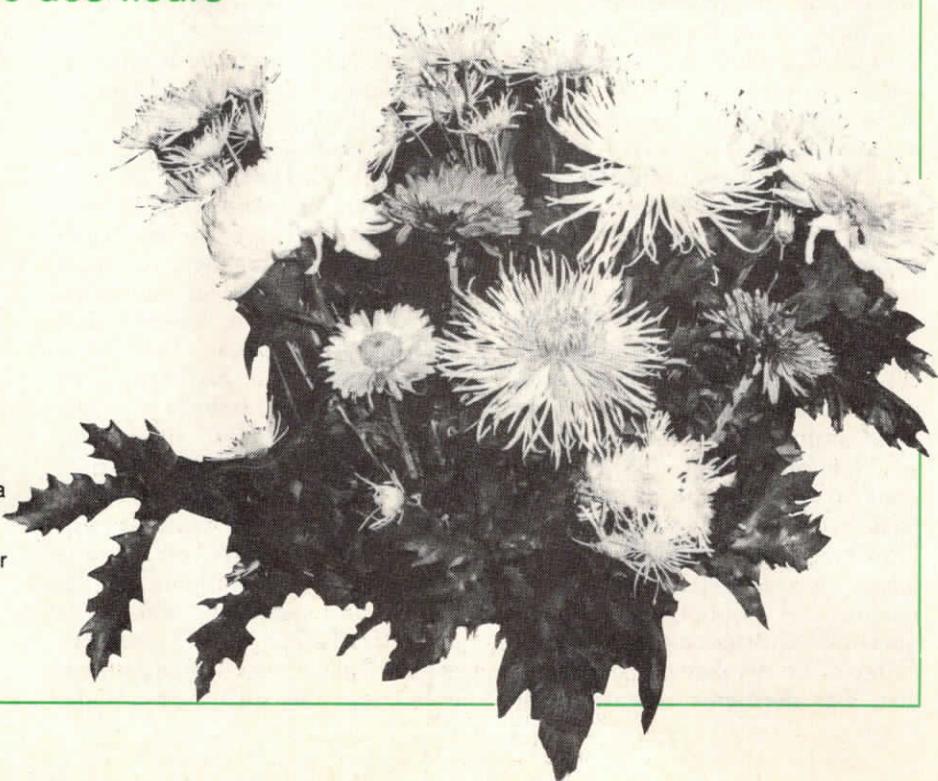
Les ennemis de la chasse peuvent se frotter les mains: quand un chasseur tue un autre chasseur, c'est... un chasseur de moins. Or, cet année, les chasseurs tombent comme à Gravelotte, près d'une demi-douzaine depuis l'ouverture. Dans le Haut-Doubs, deux lieutenants de l'ovèterie ont dû interrompre une battue au sanglier organisée par la préfecture: on craignait plus pour la vie des hommes que pour celle des sangliers.

un homme en toc

Si votre voisin s'est fait greffer un cœur en plastique et que, décidément, il est trop importun, vous pouvez l'abattre sans crainte de représailles: ce n'est plus un homme. Ainsi en a décidé le grand rabbin d'Israël Shlomo Goren pour qui « celui qui tue un homme doté d'un cœur de plastique ne peut être poursuivi pour homicide » puisque celui-ci n'a plus le statut d'être humain.

dites-le avec des fleurs

Nous étions inquiets: nous croyions que la « Transmission florale » nous avait oubliés. En fait, sans doute bloquée par les inondations et les neiges, leur fleur de décembre ne nous est parvenue qu'en janvier. Qu'importe: nous savons enfin tout sur le chrysanthème et c'est avec joie que je peux vous faire savoir que cette fleur, née en Chine plusieurs millénaires avant notre ère, s'appelait là-bas « essence solaire » ou « drogue d'immortalité ». Au Japon il existe même une Fête impériale du chrysanthème célébrée le neuvième jour du neuvième mois de l'année. Emblème du soleil, le chrysanthème, on s'en doute, a besoin de chaleur. Pas moins de 16°, ce qui en fait un gros consommateur d'énergie, notamment du fuel qui alimente nombre de chaudières de serres. Très sérieux: la station de Fréjus de l'INRA effectue des recherches depuis 1974 pour créer une espèce moins frileuse. But visé: diminuer de 40% la consommation de fuel. Tant pis pour la poésie!



UNE INTERNATIONALE

Ce n'est plus de « culture »
qu'il faut parler désormais
mais plutôt de « cultures »,
nées ailleurs et partout,
lointaines ou différentes,
véritables cartes d'identité
des autres civilisations,
mais également patrimoine
commun de toute l'humanité.
Mieux les faire connaître,
telle est la grande tâche
que s'est donnée la Maison
des cultures du monde
qui vient d'ouvrir à Paris.
En voici donc, brièvement,
le visage et le programme.

DE L'IMAGINAIRE

Théâtre brésilien, adaptation pour la scène du *Livre des morts tibétain*, théâtre de l'Inde, musique chinoise, ballet thaïlandais, « Opéra-ballet » du Zaïre, opéra-concert de Corée, théâtre d'avant-garde des Etats-Unis, chants dévotionnels du

Rajasthan, chant profond de la Grèce, théâtre-danse des Pays-Bas, pour ses quatre premiers mois d'activité, la Maison des cultures du monde (ouverte le 25 août 1982) a déjà éloquemment répondu au nom — ambitieux — qu'elle s'est donné. Et cependant elle n'en est encore

qu'à ses enfances, ou, comme on dit dans le jargon culturel d'aujourd'hui, à sa « période de préfiguration ».

Certes, depuis déjà d'assez nombreuses années, les scènes, les galeries, les musées, parisiens et régionaux, n'ont pas manqué d'accueillir

des spectacles ou des expositions venus d'ailleurs et parfois de très loin, et les festivals internationaux se sont multipliés. Pour ne rappeler que quelques manifestations particulièrement prestigieuses, on peut citer les spectacles donnés dans le cadre du Théâtre des nations, du Festival d'automne de Paris, du Festival des arts traditionnels de Rennes (1), du Festival international de théâtre de Nancy... Il n'était donc pas surprenant que le fondateur de ce dernier, devenu, depuis mai 1981, ministre de la Culture, ait confié à celui qui avait animé pendant neuf ans le précédent le soin de diriger une « maison » grâce à laquelle les publics de notre pays pourront, et non plus pendant quelques périodes privilégiées, mais tout au long de l'année, rencontrer plus aisément les cultures qui s'épanouissent dans les horizons les plus lointains.

Telle était aussi la volonté du président de la République, et, après une année de préparation, le projet est devenu réalisation. Parrainée — elle lui doit son nom — par Robert Abirached, directeur du Théâtre au ministère de la Culture, la Maison des cultures du monde a été officiellement inaugurée le 26 octobre 1982 par Jack Lang, en présence de Danielle Mitterrand. Administrativement, la Maison est une association sans but lucratif, régie par la loi de 1901. Elle a donc son conseil d'administration où sont représentés, à côté de personnalités du monde culturel, ses « pères », « tuteurs » ou « protecteurs », les ministères de la Culture, des Relations extérieures et de la Coopération, la Ville de Paris, l'Association française d'action artistique et l'Alliance fran-

çaise. Cette dernière, par sa vocation propre, ne pouvait être absente du projet : elle a mis à la disposition de la Maison des cultures du monde certains de ses bureaux et son théâtre — de 450 places — fermé depuis quelques années et que son directeur, Roger Gouze, souhaitait vivement voir renaître, avec une dimension internationale.

La présidence du conseil d'administration est assurée par Jean Duvignaud, sociologue, romancier et directeur d'U.E.R. à Paris VII. Il est assisté de deux vice-présidents, Roger Gouze et André Larquié, d'un trésorier, Daniel Barroy, et d'un secrétaire, Jean-Pierre Mounier. La direction propre de la Maison a été confiée à Chérif Khaznadar. Ancien metteur en scène, ancien journaliste, réalisateur de documents et études pour l'Unesco, directeur du Théâtre lyrique de Rennes, il était, jusqu'à la fin de la saison dernière, directeur de la Maison de la culture de Rennes, où, précisément, se tenait le Festival des arts traditionnels. C'est donc un « praticien » et un praticien averti, en même temps qu'un homme de recherche, passionnément attaché à retrouver et à exprimer tout ce qui fait la spécificité des genres et des formes d'expression, et tout aussi soucieux de développer et de faire connaître par-delà des clivages souvent arbitraires ou seulement historiques, la grande aventure du spectacle total où se fondent toutes les possibilités de création artistique.

Pour le moment, l'équipe qui anime la Maison des cultures du

monde est modeste (dix personnes) et son budget, alimenté en particulier par des subventions ministérielles, ne l'est pas moins : dix millions de francs, à peu près celui d'un petit centre d'action culturelle. Mais elle peut compter aussi sur l'aide de nombreux amis : un réseau de correspondants dans le monde entier pour l'informer sur les formes les plus intéressantes de création, et, en France, des spécialistes de diverses disciplines — musicologues, ethnologues, sociologues... pour la conseiller, orienter ses choix et élaborer ses actions. Celles-ci ne sont pas de simples actions de productions de spectacles et la Maison des cultures du monde n'entend nullement, en effet, entrer en concurrence avec des institutions déjà en fonction, encore moins centraliser et monopoliser une entreprise essentiellement orientée vers la connaissance des « autres cultures ». *« Elle se veut un partenaire, un collaborateur, un interlocuteur pour tous ceux qui en expriment le désir. »*

C'est pourquoi ses modalités d'action sont diverses. Elle peut, par exemple, inviter en France un spectacle étranger. Dans ce cas, elle informe les institutions qu'il pourrait intéresser et le leur propose, à charge pour elles d'assurer les cachets, les frais de séjour et éventuellement les transports de ville à ville. De son côté, elle prend à son compte les dépenses des voyages internationaux ou s'assure les aides financières — françaises ou étrangères — nécessaires à la couverture de ces frais. Autre cas de figure, elle peut aider à l'organisation d'une manifestation concernant un pays étranger, en fournissant adresses, contacts et informations.



▲ adaptation du « Livre des morts tibétain »
▼ ballet thaïlandais



« L'empereur de Chine et sa fille »
par la troupe de la Mama de New York ▼



Eventuellement elle peut la coproduire avec un partenaire, après élaboration en commun du projet. Dans ce cas, la Maison des cultures du monde accueillera le projet à Paris et son partenaire dans sa propre ville (ou, si celui-ci est aussi parisien, les deux partenaires l'accueilleront ensemble).

Il se peut, cependant, qu'elle ne soit pas en mesure de coproduire, pour des raisons de calendrier ou de budget. Elle n'en peut pas moins proposer ses conseils, élaborer un programme, parrainer le projet et s'efforcer d'obtenir les meilleures conditions possibles pour sa réalisation. Dans le cas plus particulier d'un projet « extérieur » qui serait, en quelque sorte, complémentaire, et contemporain, d'un projet « interne » — ainsi des concerts de musique coréenne et une exposition d'art coréen —, les deux partenaires peuvent se réunir pour une réalisation conjointe dans les conditions de l'une des deux précédentes solutions.

Il faut toutefois préciser que, dans cette activité de coproduction ou d'accueil, la Maison des cultures du monde considère comme relevant fondamentalement de sa mission le soin de faire connaître en France des troupes nouvelles ou encore inconnues, soit que personne n'ait encore songé à les inviter (ce fut le cas pour le Ret-Panta, théâtre-danse des Pays-Bas ou le Pansori, opéra-concert de Corée), soit que leur pays d'origine ait souhaité leur venue (ainsi l'Opérballet du Zaïre). Elle veut aussi, dans toute la mesure du possible, s'ouvrir de préférence vers le tiers



Dans l'éducation-hebdo n° 14 du 6 janvier, nous avons annoncé la Rencontre internationale de conteurs se tenant du 11 au 21 janvier à la fois à Terrasson et à Paris. Voici maintenant la suite de l'avant-programme des manifestations organisées par la Maison des cultures du monde.

► **26 janvier-6 février** : Opéra de Varsovie, avec **Les mannequins**, de Rudzinski et Satanowski, (Théâtre de l'Alliance française)

► **9-19 février** : Rapports du cinéma avec la danse (une trentaine de films présentés au Théâtre de l'Alliance française)

► **fin février** : Colloque avec les plus importants romanciers et poètes d'expression française écrivant dans des pays non francophones

► **1^{er}-9 mars** : L'expression populaire à Florence et en Toscane (Théâtre de l'Alliance française et divers lieux de Paris)

► **23-29 mars** : La terre dans le cinéma arabe (une quinzaine de films au Théâtre de l'Alliance française)

► **10-30 avril** : Musiques arabes

► **25-27 avril** : Musiques Dhrupad de l'Inde (Théâtre de l'Alliance française)

► **18-23 avril** : Cinéma vénézuélien (une quinzaine de films dont la présentation fait partie d'un ensemble de manifestations qui célèbreront le deux centième anniversaire de Simon Bolivar)

► **mai** : Festival des arts traditionnels de Rennes

► **juin** : Japon 1983 (en association avec le Festival de Hollande, l'Institut des musiques comparées de Berlin, le Centre de recherche théâtrale de Milan, l'Atelier de recherche musicologique de Genève, l'Institut du Commonwealth de Londres). A Paris, en collaboration avec le Théâtre de Chaillot et le Théâtre du Rond-Point, nombreux spectacles invités, de théâtre, danse et musique, expositions, conférences, entretiens, stages, colloques, ainsi que plusieurs « événements » : cérémonie du thé, ikebana, art et technique du cerf-volant, festival de films japonais contemporains, etc.)

Pour tous renseignements complémentaires ainsi que pour les réservations et adhésions, s'adresser à la Maison des cultures du monde : 101, boulevard Raspail, 75006 Paris. Tél. : 544-41-42.

monde, mais à la condition que les réalisations présentées soient, si l'on peut dire, « authentiques ». Pas question, par exemple, de promouvoir un spectacle (opéra ou ballet...) qui ne serait qu'une « importation » d'une autre culture, plus ou moins bien adaptée. Il s'agit de faire connaître ce qui peut témoigner de l'identité culturelle d'un peuple, de l'affirmation de sa spécificité et de sa vitalité. Des rencontres, donc, avec d'autres cultures — et le mot est ici entendu dans son sens le plus large qui déborde le cadre des « arts » classiques, pour atteindre toutes les formes d'expression, philosophique, sociologique, littéraire, artistique, musicale, artisanale... L'un des moyens, sans doute le plus apte, pour atteindre ce but est de faire appel préférentiellement à des œuvres de création indépendante ou spontanée, plutôt qu'à des formes plus commerciales ou officielles, dans lesquelles le risque de « domination culturelle » n'est souvent pas exclu.

Il ne faudrait cependant pas croire, même sur le vu des programmes proposés les mois derniers, que la Maison des cultures du monde ne serait, en somme, qu'une nouvelle — même originale — « entreprise de spectacles ». Par delà ces réalisations « ponctuelles », elle a d'ores et déjà mis à son programme des manifestations « inter-culturelles » : ainsi, en mars 1983, un vaste ensemble consacré à l'**Expression populaire à Florence et en Toscane**, avec cinq expositions, deux spectacles de théâtre populaire, trois concerts et des films. C'est aussi dans cet esprit que se déroulera encore cette année, et pour la dixième fois, au mois de mai, à Rennes, mais aussi à Paris (et en partie à Londres), le Festival des arts traditionnels, qui aura été en quelque sorte « lancé » par des concerts de musiques arabes et de l'Inde (fin avril) et inscrira à son programme la découverte des musiques de l'océan Indien, et une trentaine de spectacles venus du Burundi, du Pakistan, des Esquimaux du Canada, du Japon...

On le voit par cet exemple de Rennes, la Maison des cultures du monde a aussi, comme souci majeur, de ne pas être seulement parisienne. Ses manifestations sont déjà et continueront d'être aussi décen-

tralisées que possible, en particulier par des tournées (les concerts de musique de l'océan Indien seront ainsi donnés ensuite à la Maison de la culture du Havre et circuleront, par l'intermédiaire de l'ADEAC, à travers toute la France). Ces déplacements auront aussi l'avantage de mieux rentabiliser certains spectacles venus de très loin — actuellement, et malgré le succès qu'ils ont obtenu, ils n'ont pu être donnés que quelques jours à Paris — et par suite de diversifier plus largement encore les programmes. Des opérations internationales sont même déjà prévues, grâce au Comité pour les arts extra-européens, dans six autres pays d'Europe : Pays-Bas, Angleterre, Allemagne fédérale, Italie, Suisse, Espagne. Enfin, Radio-France et France-Musique ont déjà été associées à certaines prestations (la musique chinoise de Nan Kouan et le Pansori de Corée) et la Maison des cultures du monde envisage de les protéger et de les prolonger par l'édition de disques — comme cela a été déjà réalisé, dans le cadre du Festival de Rennes, pour des musiques qui, jusque-là, n'avaient jamais été enregistrées, ainsi que par des enregistrements sur film ou sur magnéto.

Un dernier type d'activités est aussi au programme de la Maison des cultures du monde, l'organisation de colloques, rencontres et séminaires, dont les « actes » feront, eux aussi, l'objet d'édition : ainsi, en février prochain est prévue une rencontre entre les plus importants romanciers et poètes d'expression française écrivant dans des pays non francophones (monde arabe, Europe de l'Est, Amérique latine).

Ajoutons, pour terminer, quel-

ques précisions pratiques. Tous ceux qui sont intéressés par les activités de la Maison des cultures du monde peuvent devenir ses adhérents (dès maintenant pour la saison 1983 à 1984) et bénéficier ainsi de réductions sur les prix des places (20 à 60 F au lieu de 50 F à 80 F), participer à des manifestations exceptionnelles et recevoir les programmes détaillés des manifestations. Nos lecteurs enseignants doivent aussi savoir que des matinées scolaires sont également prévues, à tarif réduit, soit au Théâtre de l'Alliance français soit même dans leurs établissements.

Dans la présentation de l'avant-programme janvier-juin 1983 (cf. encadré), Jean Duvignaud en définit ainsi l'esprit : « *Il s'agit de présenter, de mois en mois, des manifestations authentiques et vivantes, de la créativité et de l'imagination sous tous leurs aspects, d'arracher à l'oubli des patrimoines parfois dédaignés, d'affermir la volonté d'exister de communautés séparées entre elles par les barrières de l'ignorance et de l'intolérance.* » Vaste et généreux programme, donc, auquel chacun de nous est invité à participer afin que, pour reprendre encore de belles formules au président de la Maison des cultures du monde, cette « *internationale de l'imaginaire* » soit notre œuvre commune et que, « *à travers la créativité contemporaine, disséminée dans toutes les parties du monde (...) émerge l'image de l'homme à venir* ».

Pierre-Bernard Marquet

(1) cf. l'article de Jacques Erwan, « Efrayer, dissimuler, métamorphoser » (l'éducation du 30 avril 1981), consacré au Festival des arts traditionnels de Rennes de 1980.

Club Alliance Voyages



VOYAGES ECONOMIQUES EN CAR

Week-ends

Londres	260 F
Amsterdam	160 F
Genève	180 F
Bruxelles	150 F
transport seul, hôtel à partir de 60 F	

Vacances de février

(4-12 février)

Londres/Oxford	1 060 F
Madrid/Barcelone	970 F
Munich/Vienne/Salzburg	1 000 F
Köln/Hambourg/Copenhague	1 060 F
Florence/carnaval de Venise	1 130 F

ski

Tyrol Autriche	1 220 F
----------------------	---------

carnaval de Cologne,

11-14 février	340 F
---------------------	-------

Week-ends neige

Chamrousse	420 F
------------------	-------

Vacances de Pâques

(25 mars-7 avril)

Grèce	2 030 F
Italie	1 810 F
Maroc	1 850 F
Ecosse	1 760 F
Scandinavie	1 880 F
Berlin/Prague/Vienne	2 190 F
Espagne/Portugal	1 660 F
Italie/Sicile	2 050 F

transport-logement
petit déjeuner

CLUB ALLIANCE, C'EST AUSSI

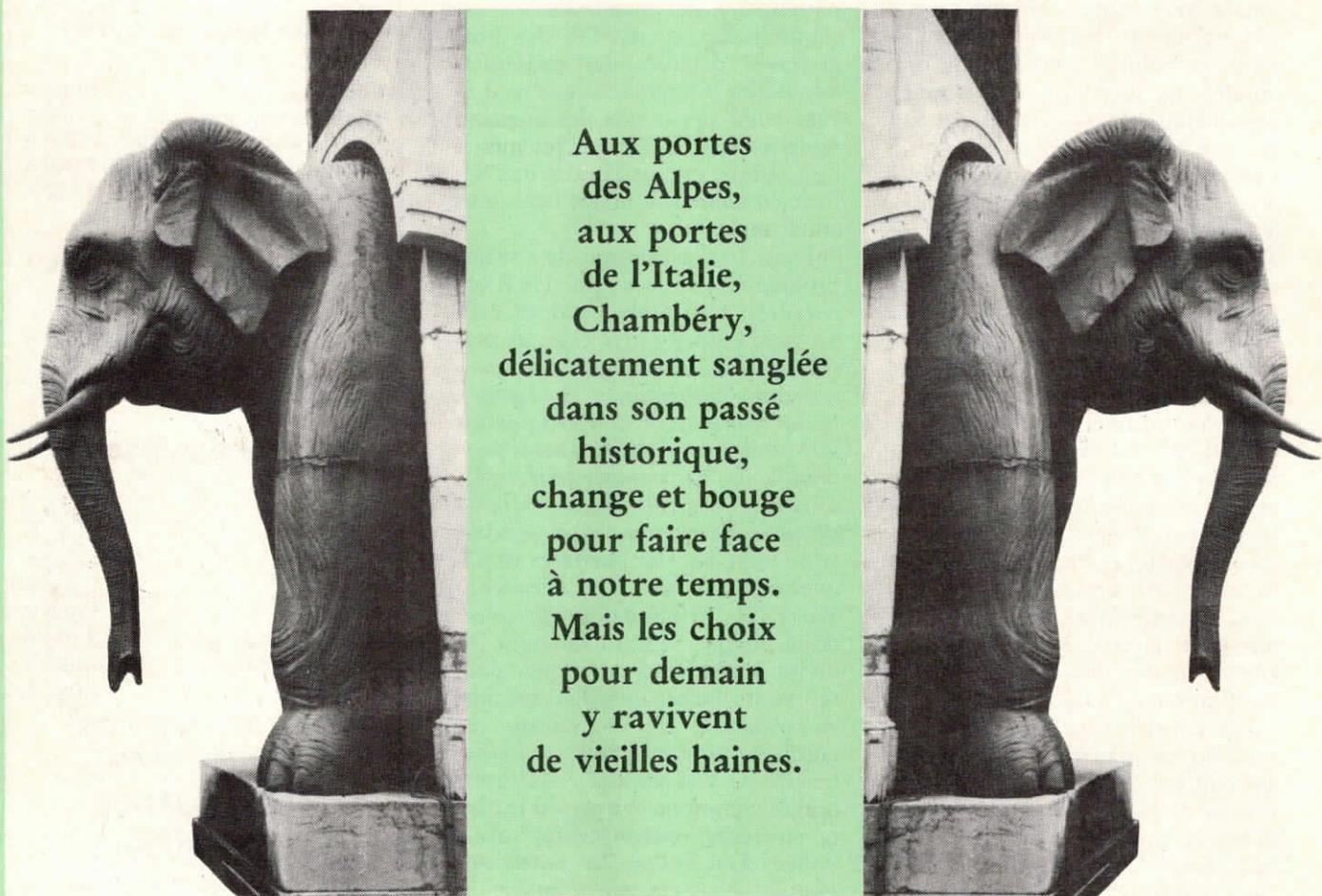
• des mini-séjours scolaires, en France et en Europe (nombreuses destinations - devis gratuit sur demande). Exemples :

Londres 3 jours	535 F
4 jours	630 F
5 jours	735 F
hôtel ou famille / tout compris	
Hollande 3 jours	380 F

• des locations d'autocars, toutes capacités.

92 bd Raspail
75006. PARIS
Tél. 548 89 53

UNE VILLE



Aux portes
des Alpes,
aux portes
de l'Italie,
Chambéry,
délicatement sanglée
dans son passé
historique,
change et bouge
pour faire face
à notre temps.
Mais les choix
pour demain
y ravivent
de vieilles haines.

CHAMBERY

QUI MARCHE

Comme tout un chacun vous savez qu'Hannibal a franchi les Alpes, du côté des années 200, pour aller à dos d'éléphant, se bagarrer avec les Romains. Tout autant n'êtes-vous pas sans savoir que Charles Martel a stoppé les Arabes à Poitiers en 732. Arrivant au centre de Chambéry vous vous dites que vos souvenirs scolaires ont du bon et qu'à moins que votre mémoire ne vous joue quelque tour, l'Histoire ne tient pas compte de la géographie. Car, oui, les éléphants sont toujours là, ou, du moins ce qu'il en reste : quatre moitiés de pachydermes adossées au pied d'une colonne, mais pour ce qui est des Arabes ils ont bien rusé dans le temps et par les chemins puisqu'ils sont toujours là, eux aussi ! Ah là là, ces confusions de mauvais élèves ! Les éléphants de Chambéry n'ont rien à voir avec Hannibal, quant aux Arabes...

J'ai l'air de plaisanter, comme ça, pourtant rien n'est plus sérieux : Arabes et éléphants c'est, en condensé et symboliquement, tout Chambéry qui vous est livré d'un coup, un emblème de son passé, un des problèmes de son présent. Je m'explique, les éléphants, ce sont ceux qui semblent soutenir la colonne au sommet de laquelle, impérial, se dresse le comte de Boigne, en statue tout de même. Un bon Chambérien généreux avec sa ville,

laquelle le lui a bien rendu en donnant son nom à l'une de ses principales artères et — nous y voici — en lui construisant ce fameux monument que, plus prosaïquement, les gens d'ici appellent « les quatre sans cul ». L'obélisque de Louxor, quoi. D'abord, il ne s'est pas toujours appelé de Boigne, mais Benoît Le Borgne, ensuite il n'a pas toujours vécu à Chambéry. Il y est né mais, comme dans les beaux romans, il s'est retrouvé quelque part aux Indes (comme on disait alors), il a été général au service d'un maharadjah et est revenu dans sa ville, fortune faite. Là, il s'est pris pour Haussmann couvrant la ville de ses libéralités ; il a entrepris des travaux, fait démolir, construire, il a tracé des rues, édifié un château. Bref, Chambéry lui doit une part de sa physionomie actuelle. Il est l'un des héros de cette ville au passé riche dont on ne peut ignorer, à la vue de nombreuses façades de certains de ses hôtels particuliers, qu'elle fut longtemps italienne : il y a vingt-trois ans on célébrait le centenaire du rattachement de la Savoie à la France.

Longtemps elle fut une cité orgueilleuse, bourgeoise, un tantinet aristocratique. Pour en imposer à ses voisines, Aix-les-Bains, Annecy, elle se prenait un peu pour Turin, sa « jumelle », faisant montre avec fierté du château des ducs de Savoie, de sa Sainte-Chapelle et des jolies ruelles à ses pieds : rues

Juiverie, Trésorerie, Basse-du-Château. D'ailleurs, ne fut-elle pas capitale, siège, notamment, du Sénat de Savoie ? Un nombre surprenant de sociétés savantes veillent encore aujourd'hui à la pérennité d'un patrimoine culturel non négligeable, où l'on voit figurer les noms du Président Favre, des frères de Maistre (lequel fut ministre du roi de Sardaigne, lequel écrivit **Voyage autour de ma chambre ?** Joseph ou Xavier ? Xavier ou Joseph ?). Et l'on ne peut, bien sûr, oublier Jean-Jacques Rousseau qui y vécut dix ans. La maison des Charmettes, où il rejoignait Madame de Warens, est aujourd'hui devenue musée. « *S'il est une petite ville au monde où l'on goûte la douceur de la vie dans un commerce agréable et sûr, c'est Chambéry* », a écrit le célèbre Jean-Jacques qui poursuivait : « *Il est singulier qu'appelé par mon état à voir beaucoup de jeunes filles, je ne me rappelle pas en avoir vu, à Chambéry, une seule qui ne fût charmante.* »

Il est vrai qu'il n'avait pas vu la Sasson, cette adorable demoiselle de quatre mètres de haut et quatre tonnes de bronze, une autre des gloires locales dont les heurs et malheurs collent à l'histoire de Chambéry depuis 1892. C'est à cette date que la « grosse femme » (la sasson en patois) fut inaugurée par le président de la République soi-même, Sadi Carnot, pour la



plus grande déconvenue de nombreux Chambériens lorsqu'elle leur fut dévoilée (d'où son nom). En mars 1942, les Allemands la déboulonnent et l'emportent pour en faire de la chair de canon. Mais elle ne fut point coulée et on put la retrouver après la Libération. Elle avait seulement perdu la tête. Grâce à un moulage retrouvé au musée en 1980, le sculpteur Serge Bloch put lui en faire une toute neuve (celle qu'auparavant le sculpteur Marc Valette lui avait inventée n'avait pas plu ; on ne voulait plus en entendre parler). En juin 1982, la nouvelle municipalité en fit toute une fête : on a remis la Sasson sur ses pieds, avec sa nouvelle tête ; elle serre toujours aussi fort un drapeau dans ses bras. On l'a compris : la Sasson est un symbole.

La Sasson au milieu d'un carrefour, pour sûr, ça fait du changement dans le paysage. Les Chambériens s'en sont nécessairement aperçus : dans leurs déplacements quotidiens, elle leur rappelle que,

depuis les élections de 1977, « le changement » justement est entré à la mairie. Francis Ampe, un centralien de trente et un ans, et toute son équipe d'union de la gauche, y a succédé à Pierre Dumas, l'ancien ministre de De Gaulle, qui pourtant gérait Chambéry depuis dix-huit ans. Il fallut presque demander la photo pour départager les concurrents : pas même 200 voix les séparaient pour une ville de près de 60 000 habitants (agglomération : 100 000). Aujourd'hui, à trente-sept ans, le jeune maire socialiste continue de déranger une droite qui ne lui épargne pas les coups bas. C'est qu'en arrivant à l'Hôtel de ville, la nouvelle municipalité a pris des décisions importantes et déclenché une politique de renouveau assez spectaculaire. Tout de suite elle usa de mesures légales toutes fraîches en faisant valoir son droit de préemption dans le rachat d'immeubles. Ces maisons du centre ville, souvent fort anciennes, elle les a cédées à l'Office public de H.L.M. qui les a réhabilitées et c'est ainsi une catégorie nouvelle de citadins qu'on a pu voir dans ces quartiers traditionnellement bourgeois.

Ce ne fut pas du goût de tout le monde, d'autant qu'un certain nombre d'entre eux, travailleurs immigrés, étaient maghrébins (et voici nos Arabes du début). Chambéry a vu se réveiller le racisme dont il faudra bien s'apercevoir un jour qu'il hante un peu trop nombre de villes moyennes de nos belles provinces. Sur certains murs, de courageux graphistes nocturnes ont bombé d'infâmes « bougnoules go home ». Comme le dit un Chambérien : « *Quand un immigré est sur un chantier, ça va. Quand il*

de traboules en voies piétonnes

La montagne est toujours au rendez-vous. A Chambéry, jamais on ne peut l'oublier car il suffirait, semble-t-il, d'étendre la main pour toucher les sommets voisins. Et Chambéry, pourtant, est une ville de plaine, à deux cents mètres d'altitude seulement.

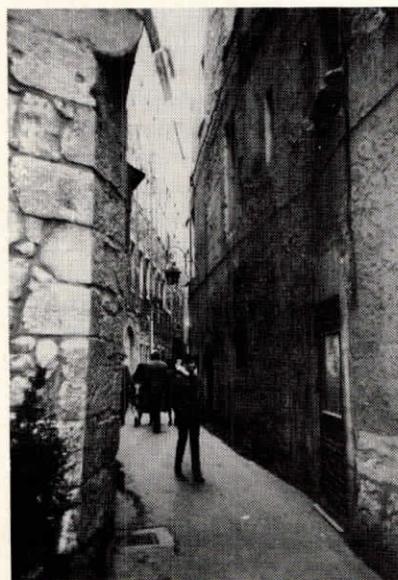
Le T.G.V. y finit sa course mais d'autres trains, d'autres routes, à travers les Alpes, filent vers l'Italie, la grande voisine. Longtemps Chambéry a rêvé d'arrêter le touriste, de ne plus être un grand port à l'ouverture des montagnes. Ce n'est pas qu'elle manque d'attraits à qui veut se donner le temps de les découvrir.

Elle s'est dotée d'un plan de circulation astucieux pariant sur le piéton plus que sur la voiture, choisissant le transport collectif plus que l'individuel. Boulevard de la Colonne, un réseau d'autobus vous conduit en tous lieux. Trois grands parkings de dissuasion vous permettent de retrouver le rythme de la marche à pied. A Chambéry, le piéton est roi.

Il peut flâner au hasard des traboules, ces passages qui s'ouvrent sous les maisons et débouchent parfois sur le secret de cours intérieures. Parfois



rue Juiverie
rue du Sénat



L'air se fait italien, il a marqué de sa patine jusqu'à la couleur des pierres. Piéton-roi aussi dans la vaste zone piétonne qui sillonne les rues aux noms anciens : rue Juiverie, rue Croix d'Or, rue du Sénat, rue Basse-du-Château. Les boutiques étalent leurs marchandises : la ville est riche, les magasins sont souvent luxueux. Normal, pour une ancienne capitale dominée par des princes. Pourtant, à l'heure du repas, l'atmosphère est au plus fort chez Chabert. Rien de la componction bourgeoise dans ce petit restaurant, certainement l'un des plus sympathiques de la ville. On y mange des « diots », saucisses longuement cuites dans le vin sur un lit de sarments. On a tôt fait d'y rencontrer son voisin de table ; c'est là, en tout cas, qu'une oreille traînante ramasse toutes les dernières nouvelles de la ville. L'adresse est vraiment simple : « Chez Chabert », rue Basse-du-Château. On se croirait dans une nouvelle de Daniel Boulanger. Dans l'après-midi, après avoir visité le château, le piéton satisfait s'en va flâner dans le parc de Verney. La montagne est toujours au rendez-vous. Il suffirait, semble-t-il, d'étendre la main...



rue Basse-du-Château
place Saint-Léger



est place Saint-Léger, c'est un scandale. » Comme fut un scandale aussi la fermeture d'une cité de transit et le relogement des familles immigrées dans des villes décentes. Francis Ampe se montre ferme et déterminé : « Nous avons résolu un problème humain et on nous accuse de faire du favoritisme. C'est un véritable problème de racisme ; ce n'est pas de nature à nous faire changer d'avis. » Devrait-on croire que Chambéry ait une situation particulière ? Au vrai, au 1^{er} janvier 1980, on comptait 7 500 étrangers vivant à Chambéry soit 13 % de la population, essentiellement 32 % d'Italiens, 29 % d'Algériens et 16 % de Portugais (à cette date, les étrangers résidant en France représentaient 8 % de la population).

Bien évidemment ce sont des pourcentages un peu identiques que l'on retrouve dans le scolaire. Pour l'année 81-82, sur 36 890 élèves du premier degré, il y avait 3 944 enfants d'immigrés dont 1 421 Algériens, 816 Portugais, 661 Italiens. Ces pourcentages n'ont rien d'extraordinaire ; seule la réaction intolérante de certains Chambériens campant sur leurs privilèges exacerbe de faux conflits. Privilèges ? Il y avait à Chambéry deux écoles voisines : l'une, par les hasards de la carte scolaire, recevait un fort pourcentage d'enfants immigrés ; l'autre, à l'abri de son statut d'école d'application de l'École normale et grâce à certaines dispositions « laxistes », comptait trois classes à six niveaux. Elle était devenue, avec le temps, une véritable école privée en secteur public qui échappait à tout, y compris au risque de la « promiscuité » pour de petits Chambériens avec des enfants d'immigrés. C'est cette situa-

tion pour le moins anormale que le nouvel inspecteur d'académie, M. Roux, n'a pas voulu prolonger. Il a opté pour la manière douce en ne renouvelant pas les postes au moment de départs à la retraite. Ce même inspecteur d'académie remet d'ailleurs les choses à leur juste niveau. Très sereinement.

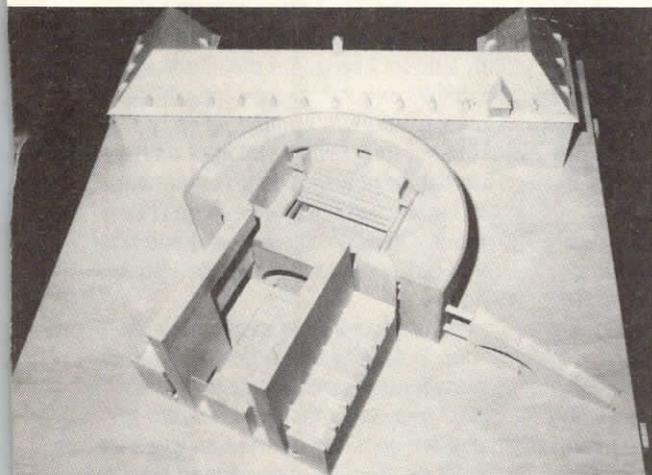
Il y a, en fait, deux villes à Chambéry ; l'une ancienne, altièrement centrée sur ses ruelles pittoresques — dont beaucoup sont aujourd'hui piétonnes — l'autre encore récente : la ZUP de Chambéry-le-Haut voulue par l'ancien maire pour fixer dans la ville une population qui tendait à l'exode vers les grands centres urbains. Mais le projet, victime des modes d'urbanisme de l'époque, fit naître un Sarcelles à la mode savoyarde qui regroupe aujourd'hui 15 000 habitants, le quart de la population totale. Grands ensembles, alignements de barres d'H.L.M. ; Chambéry-le-Haut pâtit des mêmes maux que ses semblables n'importe où en France. Criminalité, délinquance, on y parle d'un climat d'insécurité ; la mort d'un jeune homme, il y a un peu plus d'un an, plaça Chambéry à la une des journaux. On pourrait imaginer que les problèmes scolaires là encore sont particulièrement épineux et pourtant, selon M. Poux, « s'il est exact que les taux de retard scolaire y sont les plus importants, c'est tout à fait à cause du grand nombre d'enfants d'immigrés qui connaissent des difficultés d'expression écrite, orale, etc., mais ça n'a pas un caractère de gravité exceptionnelle. Les problèmes d'environnement prennent parfois le pas sur le reste ; on pouvait imaginer que c'était la seule zone de Chambéry où l'on



le Musée savoisien

pouvait envisager une zone d'éducation prioritaire (ZEP). Or, elle n'a pas été retenue par le rectorat, preuve qu'il existe bien d'autres priorités dans le département ».

On a écrit des Savoyards qu'ils sont « un peuple montagnard, fier, exigeant, réservé [qui] aime passionnément la France ». On m'a dit aussi qu'il existe « un sentiment savoyard d'appartenance à une province » (au sens ancien du mot) et que ce sentiment peut être parfois un obstacle à l'innovation. Or, la nouvelle municipalité n'a pas craint d'innover et elle s'en est vue récompensée : de nombreux prix lui ont été attribués pour l'extension de la zone piétonne de la vieille ville, pour son réseau de pistes cyclistes ou bien pour la Biennale des arts de la rue. Elle a aussi parié sur la culture : bibliothèque, théâtre, musique (l'orchestre de Chambéry et de la Savoie, sous la direction de Claire Gibault, connaît aujourd'hui une audience nationale), Beaux-Arts, et j'en oublie, donnent à Chambéry une véritable vie cultu-



maquette de la future Maison de la culture



Buisson-Rond pour le musée d'Art contemporain

relle. Mais elle ne va pas sans difficultés. Deux projets de grande ampleur vont enfin voir le jour : une Maison de la culture, récupérant, entre autres, les beaux bâtiments de la caserne Curial d'architecture typiquement napoléonienne, et un musée d'Art contemporain voué plus particulièrement à la sculpture, dans le parc et le château de Buisson-Rond (ancienne propriété de la famille de Boigne).

L'idée de la Maison de la culture n'est en fait pas récente puisque c'est en 1964 que s'est constituée l'Association pour la Maison de la culture de Chambéry qui doit être la seizième de ces grandes « cathédrales » imaginées par André Malraux. Quant au musée de Buisson-Rond, il n'est pas au goût de tout le monde. On a même assisté à une véritable levée de boucliers, un groupe d'associations au premier rang desquelles la Société des Amis du vieux Chambéry, groupe de pression local non négligeable, interpellant la municipalité à ce sujet. Il est vrai que la préfiguration que

Françoise Guichon, conservateur du Musée savoisien, avait organisée dans la ville, ne pouvait pas manquer de choquer. Elle ne s'en étonne pas mais se demande : « Pourquoi faudrait-il réserver l'art contemporain à une élite parisienne ? Il est certain qu'une activité liée à la création prête plus à contestation. Mais je trouve terrifiant que les Français accordent si peu de place à la création. C'est le signe de vieillissement d'une société. C'est le moment de réagir. Je sais que pour mieux faire connaître l'art contemporain, il y a tout un travail pédagogique à faire, mais ça ne suffira jamais. Le sculpteur Henri Moore se propose de faire le dépôt d'une œuvre dans le parc de Buisson-Rond, mais les gens qui sont opposés au projet de ce musée ne connaissent pas Henri Moore. Ce qui intéresse les gens, c'est accumuler un savoir, c'est se rassurer. » Du côté des opposants, on réfute par avance ce type d'argument : « Qu'on ne s'y trompe pas. Aucune des associations ne cherche à faire

ici le procès de l'art contemporain », protestent-ils. En fait, ils se demandent si, en période de crise, il n'est pas d'autres choix plus prioritaires que la culture. Apparemment le débat est au plus haut niveau ; il est affaire de choix de société quasiment, du moins au niveau des engagements futurs d'une ville, Francis Ampe ne dit-il pas lui-même : « Nous vivons une crise économique et culturelle : on n'en sortira qu'avec un projet éducatif et culturel. Quelle est la fonction sociale de l'artiste ? Tout tourne autour de ça. »

Ah, j'oubliais : le président de la Société des Amis du vieux Chambéry sera candidat sur la liste de Pierre Dumas (R.P.R.) qui se présente à nouveau contre le maire socialiste.

Ah, j'oubliais encore : les élections municipales sont dans moins de deux mois... La culture a bon dos !

Jean-Pierre Vélls

Les dix petits

4

Revenons à nos moutons. Les affaires n'ont pas beaucoup avancé. Les dix petits chapitres ne sont pas au point. Je n'ai pas de sujet. De l'avis général, ce n'est pas important du tout. Mais je n'ai pas non plus de style, et l'inconvénient est beaucoup plus grave. Gros pouce a au moins été clair là-dessus : je dois m'inventer mon propre style littéraire. Plutôt coton. Il n'y a pas d'autre solution que d'essayer. Il faut y aller par essais et erreurs, par tâtonnement expérimental. Et puis après, j'aurai besoin de flair pour deviner quelle est l'écriture qui me convient, celle qui n'a jamais existé, dont je serai le créateur, et que les générations futures s'efforceront d'imiter. En admettant que les générations actuelles la reconnaissent lorsqu'elles la verront passer.

Le sujet importe peu. Donc je vais écrire n'importe quoi, mais de plusieurs façons. Je pourrais en profiter pour commencer mes dix petits chapitres. Je choisirai la version qui me plaît le plus, et je la fourgue au rédacteur-chef.

« Le rédacteur en chef avait annoncé sa décision d'un ton habituel. Personne n'y avait prêté une attention particulière. On allait faire comme tout le monde. C'était une nouvelle mode, et peut-être un signe des temps, qui ramenait cent cinquante ans en arrière. Il fallait publier de la fiction, et le rédacteur-chef avait jeté son dévolu sur une sorte de feuilleton. On commenterait dans deux mois, à la rentrée, bonne période ».

Pas mal. Classique et de bon goût. Sobre. Clair. Légèrement emmerdant peut-être, mais il ne s'agit pas de s'amuser. Il faudrait essayer maintenant quelque chose de plus martial, un rien guerrier, comme si Humphrey Bogart était à la batterie et Ventura à la guitare.

« Ma décision est prise, les mecs. Pas question de se singulariser. Ils veulent tous ça, c'est la mode 1830 rénovée 1982. Donc allons-y. On va nous aussi faire dans la fiction, comme tous les autres canards. Le créneau, pour nous, c'est le feuilleton. Début en octobre, of course. Il avait annoncé ça comme s'il nous informait qu'il pleuvait, et personne ne s'en est occupé. »

Je suis sûr que ce style ne me convient pas. On voit à l'œil nu que c'est démarqué de l'américain. Pâteux. Le lecteur s'endormira avant la fin de la phrase et le rédacteur-chef va se mettre à pleurer.

« Ouvrez vos esgourdes, bandes de branques. Vous savez que le canard bat de l'aile. Si vous ne voulez pas le voir crever complètement, si vous avez l'ambition de ne pas vous retrouver au chômage, faut un coup de jeune et du raide. Attachez vos ceintures et pliez vos gaules : on va pisser de la fiction, comme les copains. Dans le genre feuilleton c'est ce qui convient à notre type de beauté. Départ en octobre, au moment des palmes. Repos. »

« Aucun des rombières présents n'avait seulement levé un sourcil. Les coups de gueule du Vieux, on en avait l'habitude. Et d'ailleurs, dans l'ensemble, on s'en tamponnait gentiment l'œil. »

Ça j'aime bien. Avec un peu d'entraînement, j'arriverais certainement à me tailler un petit costar sur mesure que chacun reconnaîtrait au premier

coup d'œil. Mais l'occurrence est mauvaise. Nos lecteurs n'aimeront pas du tout ce genre d'écriture, qui fait très relâché. Ils se sentiront déclassés, donc méprisés, et se replieront sur Lacharde et Migard. Je me demande pourtant ce qu'en penserait le rédacteur-chef qui a le sens de l'humour. On pourrait essayer, juste pour voir, une petite touche un peu sophistiquée.

« Lorsque le chef avait pris la parole, le silence feutré des moquettes n'avait même pas été rayé du plus petit trait. Les machines à écrire avaient continué de trépider avec un bruit de crécelle usée. Aucun des journalistes n'avait cru bon d'interrompre son travail énigmatique et personnel. On se serait dit dans les couloirs du Château de Kafka. La voix du patron avait expliqué combien les temps étaient durs, et l'impérieuse nécessité dans laquelle nous nous trouvions de sacrifier à l'air du moment, au goût du jour qui, d'ailleurs, nous rajeunissait de plus d'un siècle en nous renvoyant au souvenir de Balzac. Les dés avaient roulé : il nous fallait, au sein même du journal, ménager une place à la fiction, ainsi que le font désormais tous les confrères. Afin de préserver notre identité, notre allure, notre physionomie, il avait pensé que le feuilleton constituait la solution la plus adéquate, capable de nous rajeunir sans altérer notre nature profonde. Le moment optimal pour défricher cette nouvelle voie prometteuse se situait, à l'évidence, aux alentours des débuts de l'automne, à la mi-octobre par exemple. Nous ferions en sorte que cet automne soit comme celui de Mme Arnoux. »

On a beau dire, le vrai style a une certaine gueule. Trop long malheureusement, beaucoup trop long. A un tel rythme, les dix petits chapitres fini-

Où notre écrivain de fortune se rappelle au bon souvenir



chapters

raient en queue de poisson avant même d'avoir commencé. On a l'impression d'une église ou d'un lieu de retraite, et ce n'est pas exactement ce qui convient au genre que le rédacteur-chef veut donner à son ours. Il faut trouver un moyen de raccourcir, de ne pas noyer le poisson, de tenir la distance.

« Le rédacteur en chef parla soudain. Il ne haussa pas le ton. Personne ne bougea. Chacun vaquait. Dès la rentrée, dit-il, nous ferons comme les autres. Nous introduirons de la fiction dans le journal. C'est la mode, comme autrefois. Il avait choisi, pour nous, le genre feuilleton. »

Cette fois les dix petits chapitres seront vraiment trop petits. Les lecteurs vont se croire au tribunal ou, en tout cas, dans un greffe quelconque. Les gens n'aiment pas le scalpel. En revenant de vacances, ils ont besoin de tonus. Il leur faut de la chair, du dynamisme chaleureux. Ils auront peur, j'en ai peur, de rencontrer un croque-mort qui parle à un squelette. Ils ne prendront pas le risque d'avoir une impression de froid dans le dos.

Je n'ai plus beaucoup de solutions. Evidemment on pourrait explorer les possibilités du pastiche, encore une fois, ou solliciter l'aide involontaire des grands écrivains. Je ne crois pas que le rédacteur-chef apprécierait vraiment et je le vois d'ici m'expliquer que s'il avait voulu embaucher Victor Hugo, il l'aurait fait sans me demander mon avis (le téléphone n'est pas fait pour les chiens, aurait-il ajouté finement pour montrer l'étendue de son savoir). A mon avis, il faut quand même tenter le coup, car le champ est vaste.

« C'était à Madenlaine, faubourg de Lutèce, dans les jardins de Vaugirard. Nous étions à l'étude. La porte s'ouvrit ». Non, ça ne va pas. Impossible

de Raymond Queneau...

là-dedans de reconnaître Salammbô et Madame Bovary. Tout est déformé, artificiel. Trois lecteurs au total saisiront une allusion à Flaubert, et encore par hasard. Ce n'est pas du pastiche, c'est du massacre. Je pourrais aussi bien écrire : « C'était pendant l'horreur d'une profonde nuit », ou bien :

« C'était dans la nuit brune
la lune

comme un point sur un i »

Personne n'y verrait quoi que ce soit. Il n'y a vraiment aucun rapport avec le sujet que j'ai à traiter. Certes, je ne sais pas pasticher, je manque de lecture, etc. N'empêche qu'en plus apparaît cette évidence aveuglante que les grands auteurs ne peuvent m'être que d'une aide négligeable. Et puis, manifestement, il y faudrait un temps fou, et, à l'heure qu'il est, je devrais avoir atteint presque la moitié de mes dix petits chapitres. La solution est ailleurs, n'est-ce pas Sherlock ?

Avec tout ça, je suis dans le bleu. Je ne vois pas ma voie. Choisir, comme dit Gros Pouce, mon propre style, à nul autre pareil, et avec lequel je me sentirai aussi bien que dans un vieux costume, je ne suis pas en mesure d'y parvenir dans les délais. Le rédac-chef devra prendre ses responsabilités. Je lui présenterai l'ensemble des bébés et il n'aura qu'à reconnaître le mien.

EUMEE Volodia

à suivre...

2 MAGAZINES POUR VOS ACTIONS DE PRESSE A L'ECOLE



OKAPI. bimensuel

Encourage les 10-14 ans à lire. Les familiarise avec le collège. Facilite le travail interdisciplinaire.



PHOSPHORE. mensuel

Informe les collégiens et lycéens sur l'actualité. Permet d'élargir ses connaissances et de les approfondir. Forme le jugement et la réflexion critique.

OKAPI ET PHOSPHORE

*prolongent votre souci permanent d'apprendre
aux élèves à mieux utiliser la presse à l'école*

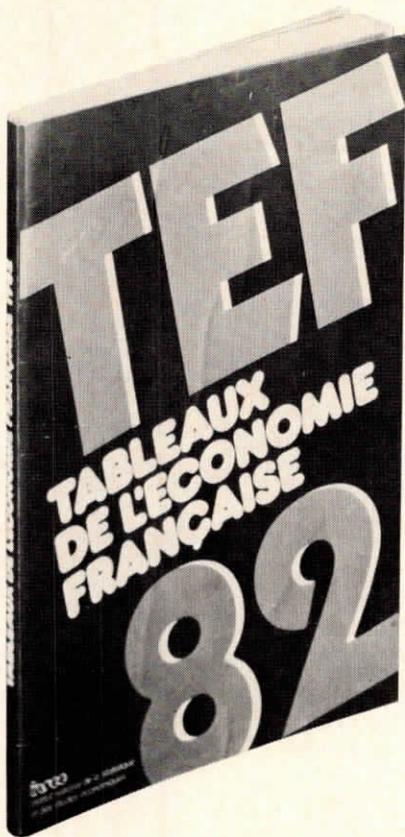
Pour découvrir **gratuitement** Phosphore et Okapi, complétez, découpez et retournez ce bon à : P.F. Colleu, 3 rue Bayard, 75393 PARIS CEDEX 08

PHOSPHORE OKAPI

NOM, PRENOM _____

N° _____ Rue _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____



Population, santé, logement, enseignement, emploi, consommation, conditions de vie, revenus, atlas, économie, activité économique, énergie, agriculture, pêche, industrie, tertiaire, transports, commerce extérieur, finances, budget

**Des données fondamentales,
des utilisations multiples,
un ouvrage facile d'accès,
un prix limité...**

TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE 1982

Un outil pédagogique précieux

Volume broché - 16 x 24 - 172 pages - 25 F

En vente dans les Observatoires économiques régionaux de l'INSEE et chez les libraires spécialisés

Bon de commande

à retourner à l'Observatoire Économique de Paris, Tour Gamma A, 195, rue de Bercy,
75582 PARIS Cedex 12

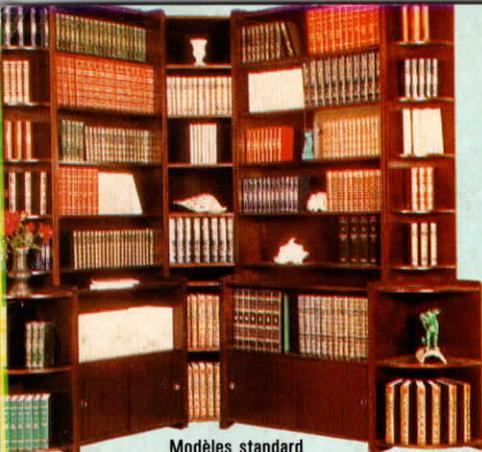
ou à l'Observatoire économique de votre région

Nom ou raison sociale :

Adresse :

Ci-joint en règlement la somme de F

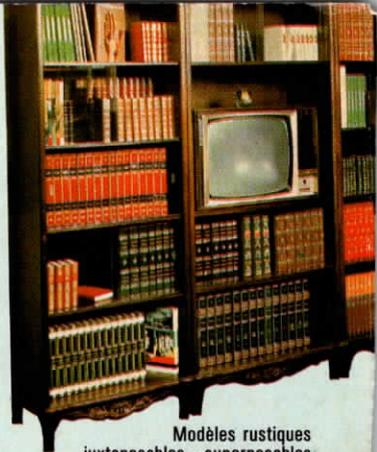
mandat chèque postal chèque bancaire à l'ordre de l'INSEE



Modèles standard
juxtaposables - superposables
12 hauteurs - 4 profondeurs - 4 largeurs



COMMENT JUXTAPOSER ET SUPERPOSER
SANS AUCUNE FIXATION



Modèles rustiques
juxtaposables - superposables
7 hauteurs - 3 profondeurs - 5 largeurs

La maison des BIBLIOTHEQUES

Paris • Bruxelles • Genève • New York • Rome • Rotterdam • Vienne
Paris : 61, rue Froidevaux, 14^e.

Magasins ouverts le lundi de 14 h à 19 h, et du mardi au **samedi inclus** de 9 h à 19 h
sans interruption. Métro : Denfert-Rochereau - Gaité - Edgar Quinet. Autobus : 28-38-58-68.

BORDEAUX,
10, r. Bouffard,
tél. (56) 44.39.42

**CLERMONT-
FERRAND,**
22, r. G.-Clémenceau,
tél. (73) 93.97.06

GRENOBLE,
59, rue St-Laurent,
tél. (76) 42.55.75

LILLE,
88, r. Esquermoise,
tél. (20) 55.69.39

LIMOGES,
57, r. Jules-Noriac,
tél. (55) 79.15.42

LYON,
9, r. de la République,
(Métro Hôtel-de-Ville
Louis Pradel)
Tél. (7) 828.38.51

MARSEILLE,
109, r. Paradis
(métro Estrangin),
tél. (91) 37.60.54

MONTPELLIER,
8, r. Sérane
(près Gare),
tél. (67) 58.19.32

NANCY,
8, r. Saint-Michel
(r. piétonne
près du Palais Ducal),
tél. (8) 332.84.84

NANTES,
16, r. Gambetta
(près rue Coulmiers),
tél. (40) 74.59.35

NICE,
8, r. de la Boucherie
(Vieille Ville),
tél. (93) 80.14.89

RENNES,
18, quai E. Zola
(près du Musée),
tél. (99) 30.26.77

ROUEN,
43, r. des Charrettes,
tél. (35) 71.96.22

STRASBOURG,
11, rue des Bouchers
tél. (88) 36.73.78

TOULOUSE,
1, r. des Trois Renards
(près pl. St-Sernin),
tél. (61) 22.92.40

TOURS,
5, r. H. Barbusse
(près des Halles),
tél. (47) 61.03.28

Ouverts du mardi au **samedi inclus** de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

Dans le catalogue gratuit

**250 MODELES
VITRES OUNON**
SUPERPOSABLES - JUXTAPOSABLES - DEMONTABLES

Des milliers de combinaisons d'assemblage
par simple pose sans fixation...
Pour **ranger...** et **protéger** tous vos livres...
intégrer votre télévision ou votre chaîne hi-fi...
et **décorer** votre intérieur.

Installez-vous facilement, ultra-rapidement vous-même... à des

PRIX IMBATTABLES

BON POUR UN CATALOGUE EN COULEURS **GRATUIT**

à retourner à : LA MAISON DES BIBLIOTHEQUES, 75680 PARIS CEDEX 14

Veillez m'envoyer sans engagement votre catalogue en couleurs contenant
tous les détails (hauteurs, largeurs, profondeurs, matériaux, teintes,
contenances, prix, etc.) sur vos modèles :
STANDARDS, RUSTIQUES, STYLES, CONTEMPORAINS, LIGNE OR, LIGNE NOIRE

M. _____
N° _____ Rue _____
Bâtiment _____ Escalier _____
Code postal _____ Ville _____

Catalogue par téléphone. **320.73.33** 24 H SUR 24 H
Répondeur automatique.

EN 20

**CATALOGUE
GRATUIT**

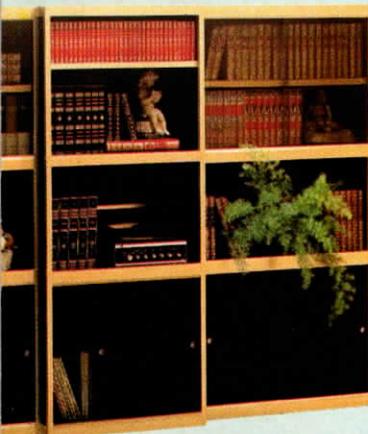


Modèles contemporains
juxtaposables - superposables
5 hauteurs - 3 profondeurs
3 largeurs - 2 couleurs



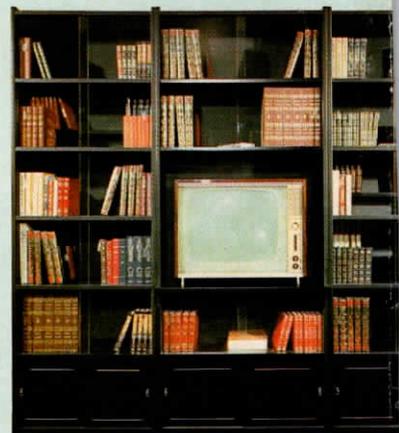
Un de nos modèles Standard tous
formats (double profondeur)

**REPRISE
EN CAS DE NON
CONVENANCE**



Modèles Ligne Or
juxtaposables - superposables
4 hauteurs - 2 largeurs
3 profondeurs

**EXPÉDITION RAPIDE ET FRANCO
DANS TOUTE LA FRANCE MÉTROPOLITAINE**



Modèles Ligne Noire
juxtaposables - superposables
5 hauteurs - 2 largeurs
2 profondeurs - 5 couleurs

DES MILLIERS DE REFERENCES